

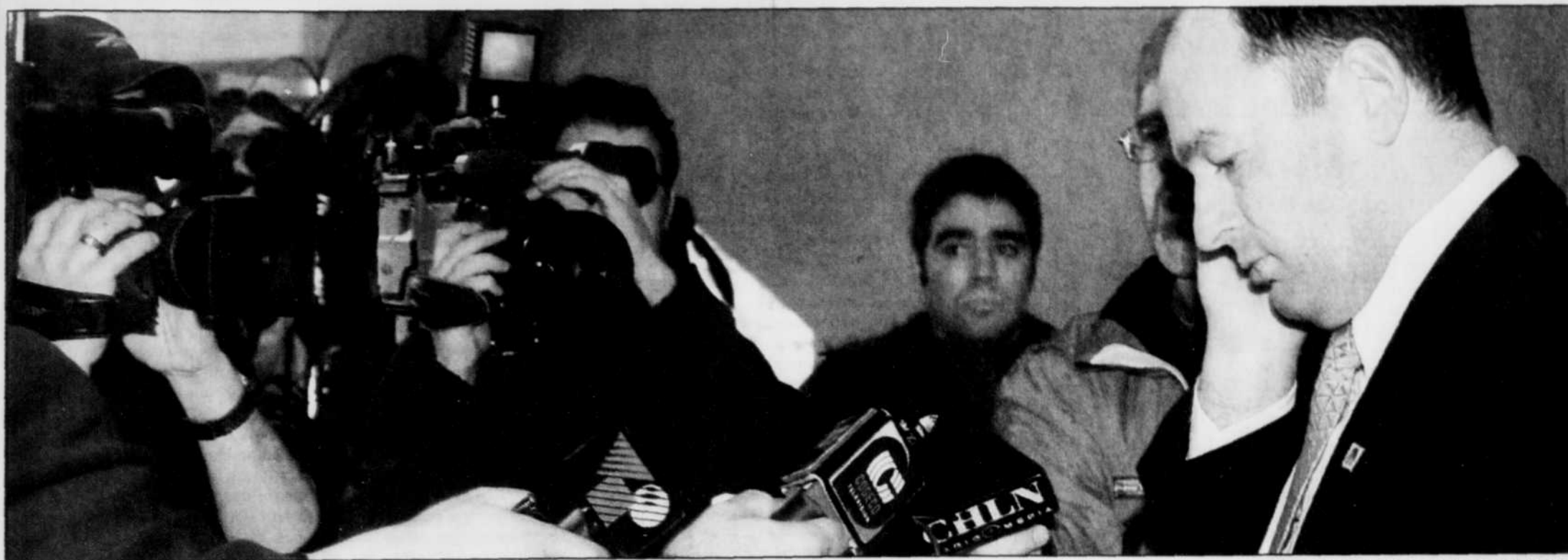


IMAGE MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Le maire Yves Lévesque en train d'apprendre au téléphone la mauvaise nouvelle au sujet d'Alcoa, hier, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Déception et amertume

La coalition municipale Alcoa essuie une véritable gifle

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

Ce sont quatre maires médusés qui ont appris, hier matin, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, que Québec retenait finalement le projet conjoint des alumineries Alcan et Alouette au détriment de celui d'Alcoa, à la suite de son appel de projets d'expansion et de transformation de l'aluminium lancé en septembre dernier. La région de la Mauricie voit ainsi 200 emplois lui passer sous le nez.

Les détails du projet d'investissement seront rendus public mardi prochain dans les régions concernées. Mentionnons toutefois que la proposition retenue par Québec autorise l'agrandissement de l'aluminerie

Alouette à Sept-Îles. Cette nouvelle phase se traduit par un investissement de 1,4 milliard \$ et la création de 340 emplois directs et autant d'emplois indirects. Par ailleurs, près de 200 autres emplois découlant de la proposition retenue seront aussi créés.

Le premier ministre Bernard Landry a par ailleurs précisé que l'annonce faite hier engage formellement les alumineries à faire de la transformation à Sept-Îles, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et ailleurs au Québec.

Les trois propositions ont été étudiées par un comité formé de spécialistes du ministère des Finances, du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère des Ressources naturelles et d'un expert externe. Le comité a comparé la valeur des investissements,

Projet d'aluminerie

«UNE DÉCISION D'AFFAIRES», AFFIRMENT JULIEN ET MORIN

DES MAIRES TRÈS DÉÇUS

LES DIRIGEANTS D'ALCOA SOUS LE CHOC

— page 3

L'ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT ENCAISSE LE CHOC

L'OPPOSITION DÉPLORE LE MANQUE DE VISION

— page 13



le nombre d'emplois créés et l'aide financière demandée.

Selon la ministre des Finances, Pauline Marois, «l'offre retenue engendre la plus forte création d'emplois dans le délai de réalisation des travaux le plus court. De plus, elle exige une aide financière inférieure de la part du gouvernement pour des investissements comparables.»

L'annonce a été d'autant plus cruellement reçue que le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, conversait difficilement au téléphone avec un animateur de radio locale et croyait comprendre que c'était le projet d'Alcoa qui avait été retenu. Déjà des applaudissements fusaient parmi les conseillers tandis que les maires de Bécancour, Baie-Comeau et Descham-

bault, soulagés, échangeaient des poignées de main. Les célébrations ont été de courte durée.

Il faut dire que l'hôtel de ville n'est pas équipé de télévision câblée (!) et que les maires n'ont pu regarder la conférence de presse retransmise en direct de Québec. Tout le monde suivait le déroulement des événements l'oreille collée à un cellulaire, ce qui explique le malentendu qui s'est installé quelques secondes. Un intervenant directement branché sur la conférence de presse du premier ministre a tôt fait de donner l'heure juste, jetant une véritable douche froide sur la joyeuse assemblée.

Rappelons que les quatre maires, Yves Lévesque de Trois-Rivières,

Voir DÉCEPTION en page 2



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

M. Jean-Pierre Bourassa, entomologue et Mme Esther Lévesque, professeur d'écologie végétale à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Des autoroutes plus écologiques

Laisser pousser l'herbe est bénéfique pour l'environnement

BRIGITTE TRAHAN

Trois-Rivières

Une équipe de chercheurs du département de chimie-biologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières vient de terminer une étude démontrant qu'il est bien plus bénéfique pour l'environnement de laisser pousser la végétation le long des autoroutes que de couper l'herbe sept ou huit fois par année comme

c'est le cas depuis des décennies.

Elle a aussi déterminé que la présence de certaines plantes sauvages favorise même la sécurité des automobilistes en réduisant l'éblouissement et en servant d'écran contre la poudrière.

Cette étude est en cours depuis trois ans. C'est pourquoi les automobilistes qui fréquentent les autoroutes 40, entre Montréal et Québec, 55 et

Voir AUTOROUTES en page 2

Sordide affaire d'enfants maltraités mise au jour

CLAUDE SAVARY

Trois-Rivières

La police de Trois-Rivières vient de mettre au jour une sordide histoire d'enfants qui auraient été maltraités par le conjoint de leur mère. Une enquête menée ces dernières semaines a permis de procéder à l'arrestation de l'homme de 40 ans qui aurait déclaré avoir des problèmes de violence avec les enfants.

Cet individu, dont on ne peut dévoiler l'identité pour protéger celle des enfants, aurait exercé plusieurs sévices sur les enfants entre le 29 août 1991 et le 18 janvier dernier. Selon ce qu'a dit l'enquêteur Jean-Yves Déziel devant le tribunal, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, l'un des enfants a été notamment forcé de se tenir à genoux sur une manche à balai, les bras en croix, pendant plusieurs heures. Il lui aurait aussi donné des coups de bâton. Il aurait également poussé l'un des enfants installé dans une marchette dans une descente d'escalier lui infligeant ainsi des blessures. Lorsqu'un des enfants urinait dans sa culotte, il l'obligeait à s'endormir sans changer le vêtement. Il aurait fait dormir l'un des enfants avec sa culotte mouillée d'urine posée sur la tête. Il aurait plongé la tête d'un des enfants dans

Voir ENFANTS en page 2

Éditorial

Adjugé!
- page 6
avec GINETTE GAGNON

MÉTÉO

Maximum: 0 Minimum: -8 Détails p. 28

SOMMAIRE			
Arts et spectacles:	Mots croisés:	12	
20-21	Nécrologie:	26-27	
Bandes dessinées:	Opinions:	6	
23	Petites annonces:		
Feuilleton:	23		
Gens d'ici:	28	23 à 25	
Horoscope:	12	Sports:	15 à 19
Jeux et enjeux:	12	Vos affaires:	9 à 11
Loterie:	10		

Semaine

13536 00001 3

POÈME

Si nous grattons l'écorce,
nous touchons le cœur;
si nous nageons, notre peau est
plongée dans le silence

Antonio Deltoro, Constance de
l'étonnement, UNAM/ALDUS et
Écrits des Forges, 2001

www.gervaisauto.com

GERVAIS

AUTO

245 véhicules 538-AUTO

DISPONIBLES EN TOUT TEMPS

SOURIRE

Avez-vous remarqué que, lorsqu'on fait rétablir une conversation téléphonique coupée, on s'aperçoit qu'on s'était tout dit?

PONTIAC

SUNFIRE 2002

12 788\$

L'Automobile

228-2711

La formule #1 de l'accès à Internet

Pour un temps limité 19,95\$ par mois!

Plus vite! Moins cher!

- Installation sans frais*
- Aucun contrat à signer

Passez en mode propulsion!
Abonnez-vous dès maintenant! Composez le

693-5151

COGECO » Rapidus

À lire dans l'édition de demain



Les REÉR Dernier droit

Il ne resque que quelques jours pour profiter des avantages fiscaux reliés aux REÉR. Notre journaliste, Guy Veillette, vous brosse un portrait de la situation dans la région.



LOISIRS Station du Mont Gleason

Notre chroniqueur, Louis Ménard, vous transporte à la station du Mont Gleason, un paradis de plein air où toute la famille y trouvera son compte.



ARTS VISUELS Centre Raymond-Lasnier

Deux artistes danois exposent au centre Raymond-Lasnier. Notre journaliste, Roland Paillet, s'est rendu sur place et nous livre ses impressions.

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501

ABONNEMENT ET TIRAGE
DIRECTEUR NORMAND DUMOULIN
abonnement@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376-2000

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVENCHER
RÉDACTION
RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT
information@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376-0946

ADMINISTRATION ET FINANCES
DIRECTEUR ALAIN ROCHER

PRÉIMPRESSION
DIRECTEUR MARC PRONOVOST

INFORMATIQUE
SUPERVISEUR JEAN-MARC DE JONGHE

IMPRIMERIE À T.R. OFFSET
DIRECTEUR FERNAND SYLVAIN
Téléphone: (819) 379-1866

PUBLICITÉ - MARKETING
DIRECTRICE GINETTE PANNETON
ANNONCES LOCALES ANDRÉ GARCEAU
PROMOTIONS ET CLASSÉES CÉLINE PARENT
Publicité et annonces • téléphone: (819) 691-4356
Néologie • télécopieur: (819) 376-8625

ENFANTS

Suite de la page 1

la cuvette sanitaire.

Bref, selon le policier, la violence était quasi quotidienne. L'ex-conjointe de cet homme aurait aussi été victime de coups violents.

Il semble que le prévenu ait reconnu, dans une déclaration incriminante,

avoir des problèmes de violence. Mais selon le père de ce dernier, entendu hier au cours de l'enquête sur cautionnement, son fils n'est pas, à sa connaissance un homme violent.

Un ami est même allé plus loin en disant que toute cette affaire était un coup monté.

La procureure de la Couronne au dossier, Me Nathalie Jomphe, a réclamé l'emprisonnement du prévenu jusqu'à la fin des procédures.

Me Dominique Lavoie, agissant pour le compte du prévenu, a plutôt demandé l'élargissement de l'individu. Le juge Dominique Slater fera connaître sa décision aujourd'hui.

DÉCEPTION

Suite de la page 1

Maurice Richard de Bécancour, Claude Martel de Baie-Comeau et Jacques Bouillé de Deschambault, qui formaient une coalition pour l'appui du projet Alcoa, étaient rassemblés, hier, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, pour faire connaître leurs arguments et leur appui au projet d'investissements de plus de 2 milliards \$ de cette l'aluminerie. Ils devaient par la suite se rendre à Québec rencontrer le maire Jean-Paul L'Allier, à l'hôtel de ville. C'est par hasard que les événements se sont précipités dans la capitale, d'où on annonçait une conférence de presse à 11 h, le matin même.

Le maire de Bécancour, Maurice Richard, dont le parc industriel perd un projet de 200 emplois, a immédiatement annoncé que lui et ses collègues allaient se réunir afin de voir comment ils pouvaient maintenir leurs pressions auprès du gouvernement.

«Ça ne change rien, au contraire. Ça nous incite encore plus à revendiquer. Je pense que nous avions des raisons majeures de revendiquer pour Alcoa. Maintenant, on va regarder sur quelle base Québec a refusé le projet. On ne laissera pas aller ça.»

Le maire Richard a rappelé que la région en était une de transformation, et que la transformation était un élément majeur du ministère de l'Indus-

trie et du Commerce et du gouvernement du Québec qui en fait une priorité depuis des années. «L'élément d'Alcoa qui fait de la transformation, c'est en Mauricie qu'il est situé. Je comprends mal qu'on nous ait refusé un projet de transformation dans le domaine des métaux,» a-t-il ajouté.

Interrogé sur le faible poids politique de la région, le maire a répondu que si les deux régions 04 et 17 n'ont pas obtenu ce qu'elles souhaitaient, c'est à cause d'une décision politique puisque cette dernière a été prise par une table ministérielle. «Le nombre de ministres dans la région n'entre pas en ligne de compte, parce qu'ils étaient là, je présume.»

Le maire Yves Lévesque se consolait comme il pouvait en faisant remarquer, qu'au moins, dans la région, la décision de Québec ne mettait pas en cause la survie d'une entreprise.

«Mais, on aurait pu créer 200 nouveaux emplois. La possibilité de faire de la transformation, c'était intéressant pour nous. Bon, ce n'est pas une perte d'emplois nette. Mais si on a fait une conférence de presse ce matin, c'est qu'on croyait au projet Alcoa. C'était un projet porteur pour le Québec au complet et qui touchait plusieurs régions, contrairement au projet d'Alouette. Alouette, c'est Sept-Îles,

tandis qu'avec notre projet (Alcoa), on parlait de la survie de Baie-Comeau, on parlait de Deschambault, de Trois-Rivières et de Montréal. On n'est pas là pour descendre le projet d'Alouette mais plusieurs régions avaient besoin de ça (le projet Alcoa) et le gouvernement choisit une région. On commentera davantage plus tard. Et on regardera les conséquences aussi.»

Le maire ne comprenait pas pourquoi Québec n'a pas voulu attribuer deux blocs de 500 mégawatts, d'autant plus, insistait-il, qu'il ne s'agit pas de tarifs réduits. Il a noté que Québec vend l'électricité aux États-Unis en quantité importante, et qu'il faudrait se servir avant de servir les autres.

«Surtout quand on connaît le contexte économique de la Mauricie, sans oublier Baie-Comeau qui est durement touchée, poursuit-il. Encore une fois, le gouvernement devra répondre de ses gestes. Ils nous ont déclarés «région ressource». On espère toujours que le gouvernement va faire ce qu'il dit. C'est bien beau des régions ressources et mettre des programmes en place, mais il faut que ça fonctionne ces programmes. Le gouvernement avait la chance de toucher à plusieurs régions, il ne l'a pas fait. Oui, il a manqué le bateau. Le gouvernement a mis tous ses oeufs dans le même panier.»

AUTOROUTES

Suite de la page 1

20, dans le secteur de Rivière-du-Loup, ont pu constater que l'herbe n'y est plus fauchée durant la belle saison.

«Le Québec est en retard, à ce chapitre. Depuis déjà plusieurs années, on ne tond plus l'herbe le long des routes en France et aux États-Unis. Au contraire, on y ajoute même des aménagements», fait valoir M. Jean-Pierre Bourassa, entomologue et professeur à la retraite de l'UQTR.

Le biologiste Yves Bédard, du ministère québécois des Transports, s'est donc intéressé de près à cette question d'où la création d'un projet de recherche à l'UQTR, en collaboration avec le Service canadien de la faune, pour savoir quelles seraient les répercussions de laisser la végétation pousser à sa guise aux abords des grands axes routiers.

«Nous avons plusieurs questions et le projet suscitait quelques inquiétudes, surtout de la part des agriculteurs», raconte Mme Esther Lévesque, professeur d'écologie végétale à l'UQTR. «On se demandait si la végétation allait attirer les animaux au bord de la route ou si elle allait être envahissante pour les cultures. On craignait aussi que l'herbe à poux prenne le dessus ou que cela favorise la prolifération d'insectes», explique-t-elle.

À partir de 1998, une équipe du dé-

partement de chimie-biologie de l'université a donc passé des semaines à quatre pattes, le long des autoroutes 20, à Saint-Hyacinthe, 40, à Cap-Santé et 573 à Val-Bélair pour prendre des échantillons de la flore et de la faune. C'est à ces endroits qu'a démarré le projet-pilote de laisser la nature reprendre son cours.

Pas moins de 50 000 spécimens d'insectes ont été examinés un par un. Dans ces bandes de terrain, on a retrouvé des représentants du tiers de toute la flore qui existe au Québec et le quart des familles nord-américaines d'insectes.

Il n'y a pas de doute, les bordures d'autoroutes ont ébloui les chercheurs par leur biodiversité absolument exceptionnelle. «C'est un milieu en pente où l'on trouve une zone salée par les embruns de la route, puis une zone sèche et à mesure qu'on descend vers le canal d'irrigation, on retrouve un milieu humide. C'est aussi un endroit très chaud. Tout cela fait en sorte qu'on y retrouve une biodiversité très grande», raconte le professeur Lévesque avec enthousiasme.

Les chercheurs ont pu constater, après trois ans d'observation, que l'herbe à poux n'est pas arrivée à prendre le dessus sur la végétation parce que dans

un milieu naturel, elle fait face à un grand nombre de compétiteurs qui contrôlent sa prolifération.

D'autre part, on a aussi déterminé que les herbes à l'état naturel ne semblent pas attirer les animaux plus que l'herbe coupée. «C'est parce que ce ne sont pas des espèces de plantes recherchées par les animaux», explique Mme Lévesque. Elles n'attirent pas non plus les oiseaux, du moins les petites espèces qui préfèrent de loin le couvert sécurisant de la forêt aux grands espaces à découvert d'une autoroute, précise-t-elle.

Côté insectes, les chercheurs se font rassurants face à l'agriculture. «Nous avons découvert que ce milieu contient énormément d'insectes pollinisateurs ainsi que des insectes qui sont parasites d'autres insectes. Pour l'agriculture, c'est donc quelque chose d'extrêmement positif», précise l'entomologiste Pierre Bourassa.

Rien n'étant parfait, la seule ombre au tableau, c'est que les phragmites, ces longues herbes chevelues souvent employées dans les arrangements de fleurs séchées, ont maintenant le champ libre pour proliférer. Toutefois, des moyens écologiques peuvent être employés pour la contrôler, notamment l'implantation de compétiteurs sur le même terrain.

**L'AN DERNIER, LES
CONTRIBUABLES
ONT REÇU UN
REMBOURSEMENT
MOYEN
DE 715\$**

Avez-vous payé trop cher? Nous vérifierons de nouveau vos déclarations de l'an dernier gratuitement*.

**AVEZ-VOUS REÇU
TOUT CE QUE
VOUS MÉRITEZ?**

Relevez le défi! Pour en savoir plus, appelez le 1-800-HRBLOCK ou visitez le www.hrblock.ca

H&R BLOCK

Tout simplement génial.

4142, boul. des Forges, TROIS-RIVIÈRES 378-4474

(face au Centre LesRivières, voisin de la boucherie Diamond)
C8.3riv@bellnet.ca

GRAND-MÈRE: (819) 538-3592

* Aux bureaux participants seulement. Frais de retransmission peuvent s'appliquer



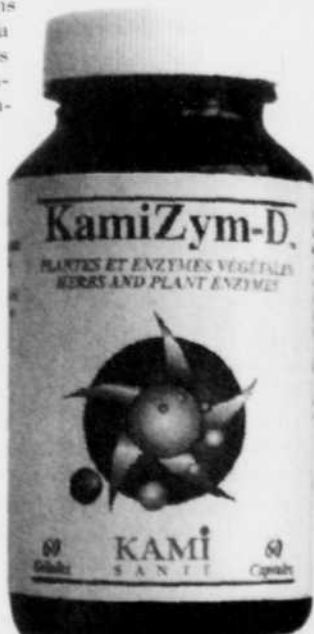
Nicole Renaud, n.d.
naturopathe diplômée.
membre de l'ADNQ 371-2336

LES ENZYMES DIGESTIVES

Peu importe ce que vous mangez, steak, pommes de terre, chocolat, poisson, riz, légumineuses, vous avez besoin d'enzymes pour décomposer les aliments (protéines, glucides et lipides) de façon à ce que les nutriments (vitamines et minéraux) puissent être absorbés par l'organisme au niveau de l'intestin et combler vos besoins, en maintenant une bonne santé. Les aliments crus et la germination favorisent l'activité des enzymes digestives, mais, malheureusement, bien d'autres facteurs empêchent la digestion de se faire adéquatement en tuant nos enzymes. Ce sont : les aliments sureuits, en conserve, les breuvages chauds, les médicaments, l'eau du robinet, les additifs alimentaires,

les produits chimiques que vous respirez, les métaux lourds, le stress, etc. En vieillissant, les organes de digestion produisent moins d'enzymes ce qui amène une piètre qualité de la digestion. Vous vous retrouvez avec des brûlures d'estomac, une sensation de trop-plein, un manque d'appétit, des gaz, des migraines, une mauvaise haleine, des problèmes de peau, une fatigue, des rages de sucre, diarrhée ou constipation. De plus, les molécules des aliments mal digérés passent la barrière intestinale, pénètrent dans le sang et amènent une surproduction d'anticorps qui, à la longue, déclenchent des problèmes de santé plus graves tels les allergies, les maladies auto-immunes, les douleurs musculaires, la fatigue chronique, etc. Pour y remédier, vous devez opter pour la prise d'enzymes digestives en supplément alimentaire. Je vous conseille les enzymes digestives Kamizym-D. Ces enzymes de sources végétales ne causent pas d'accoutumance, sont fabriquées à partir d'ingrédients non-irradiés, sans OGM, et procurent une amélioration rapide de la digestion et par le fait même, assurent une meilleure assimilation. Si vous désirez vivre plus longtemps et en santé, procurez-vous les enzymes digestives Kamizym-D.

(Publicité)



Invitation aux jeunes

Victoriaville (YP)

Jusqu'à demain, les jeunes de 16 à 35 ans sont invités à assister et participer à une série d'ateliers et de conférences organisées par le Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska, situé au 108, rue Olivier à Victoriaville.

L'objectif de ces activités, tout à fait gratuites, est d'aider la relève de la municipalité à développer son potentiel, à se découvrir de nouveaux talents et à relever des défis.

Les Chick'n Swell, que l'on a pu voir l'été dernier sur les ondes de Radio-Canada et qui seront vraisemblablement de retour cette année, sont porte-parole de l'événement et seront au Carrefour pour rencontrer les jeunes et leur parler des réalités de leur métier, celui d'humoristes.



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

UN NUAGE SUR LA TERRE

Ce promeneur, qui se trouve sur la rue Nicolas-Perrot, à Trois-Rivières, a la tête dans les nuages. Le brouillard s'est emparé de la région, hier soir, à la faveur d'une température particulièrement douce. Un brouillard qui a donné quelques touches d'irréalité aux paysages. Mais sur les routes, la visibilité était pratiquement nulle. Heureusement, la chaussée n'était pas glissante, ce qui a évité les accidents. Les différents corps policiers de la région n'ont en effet répertorié aucun accident majeur.

Incendie chez Doral

Grand-Mère (MEL)

Un petit incendie s'est déclaré chez Doral, à Grand-Mère, hier, vers 21 h 50. Il semble qu'un produit chimique en soit la cause. Les employés sur place ont réussi à l'éteindre eux-mêmes.

Passablement de fumée s'est dégagée de ce feu qui n'a pas fait de dommages importants.

Les pompiers de Grand-Mère se sont quand même rendus sur les lieux pour s'assurer que tout était sous contrôle.

Vous avez un logement à louer ?

Profitez de notre prix spécial du printemps pour l'annoncer

Consultez la rubrique 123 du samedi pour connaître tous les détails ou appelez

Les petites annonces du Nouvelliste
ÇA VEND VITE... ET BIEN !

378.VEND-U

537.VEND-U

«Une décision d'affaires»

Morin et Julien mettent en doute le projet d'Alcoa à Bécancour



MARC ROCHETTE

Les deux ténors du gouvernement Landry dans la région, Guy Julien et Michel Morin, sont solidaires de la décision de retenir la proposition présentée conjointement par Alcan et Alouette pour l'agrandissement de l'aluminerie de Sept-Îles. Mais, du même souffle, ils mettent en doute le projet qu'avait Alcoa de construire une usine de transformation de l'aluminium à Bécancour.

«C'est une décision d'affaires», ont clamé à l'unisson les deux politiciens.

Pour eux, le comité interministériel formé du ministère des Finances, de l'Industrie et du Commerce et des Ressources naturelles de même que d'experts dans le domaine a pris en considération les éléments suivants dans leur grille d'analyse: le niveau des investissements, l'ampleur de la création d'emplois, l'aspect de la transformation, les délais et les retombées régionales.

«Or, le projet Alcan-Alouette crée un plus grand nombre d'emplois, demande une aide gouvernementale moindre et débutera plus rapidement», a expliqué le député de Trois-Rivières, reprenant ainsi les arguments invoqués plus tôt en journée par son chef Bernard Landry. «Et Alcan-Alouette se classe bon premier sur tous les points», précise son collègue de Nicolet-Yamaska.



«Si Alcoa a vraiment un projet à Bécancour, qu'elle le rende public dans les plus brefs délais»

— Michel Morin

Par ailleurs, celui-ci soutient qu'Alcoa n'avait jamais pris d'engagement ferme d'implanter une usine de deuxième transformation à Bécancour dans l'éventualité où son projet global aurait été accepté par Québec.

«Si Alcoa a vraiment un projet à Bécancour, qu'elle le rende public dans les plus brefs délais et nous l'accompagnerons pour s'assurer qu'elle bénéficie des mêmes avantages que le projet de seconde transformation d'Alcan et Alouette. Autrement, je ne vois pas ce que Bécancour a perdu là-dedans», a lancé le whip en chef du gouvernement.

Même son de cloche du côté du ministre responsable du Centre-du-Québec, Jacques Baril. «Si Alcoa a un pro-

jet rentable qui peut générer des profits pour l'entreprise, elle a tout avantage à en parler le plus rapidement possible», a-t-il indiqué par voie de communiqué.

À son avis, le premier ministre Bernard Landry de même que la vice-première ministre Pauline Marois sont prêts à rencontrer le président d'Alcoa dès qu'il en fera la demande.

«Il y a de la place pour plusieurs usines de deuxième transformation de l'aluminium au Québec et le gouvernement est prêt à investir dans ces projets, d'autant plus que le parc industriel de Bécancour offre des avantages que peu de régions au Québec peuvent offrir», ajoute M. Morin.

Si ce dernier admet qu'il ne s'agit



«Le projet Alcan-Alouette crée un plus grand nombre d'emplois et débutera plus rapidement»

— Guy Julien

pas de la meilleure nouvelle pour la région, «c'est une excellente nouvelle pour le Québec qui ne transforme que 20 % de son aluminium». «Et quand on fait partie d'un gouvernement, on essaie de donner le meilleur rendement pour notre gouvernement et dans ce contexte, n'importe qui aurait pris la même décision d'affaires», justifie le député de Nicolet-Yamaska.

Déplorant qu'on fasse jouer des régions contre d'autres régions, le ministre Julien se dit tout de même prêt à supporter d'éventuels projets du côté d'Alcoa.

«Bécancour ou Trois-Rivières n'ont absolument rien perdu car demain matin, si Alcoa a un projet de deuxième

transformation dans la région, elle pourra bénéficier des avantages offerts par les programmes réguliers du gouvernement», a-t-il tenu à réaffirmer pour répliquer à ceux qui, par leurs propos alarmistes, veulent se faire du capital politique.

Voulant devancer les critiques, Guy Julien a vite rappelé que la Mauricie faisait partie des priorités de son gouvernement avec la modernisation de l'usine Wayagamack (392 millions \$), le lancement d'Inno-Centre Mauricie (900 000 \$), les investissements de 26,5 millions \$ en infrastructures, habitation et renouvellement urbain à Trois-Rivières, et l'enveloppe de 107,5 millions de dollars sur trois ans accordée à la Mauricie comme région ressources.

«La liste de nos investissements en région est importante et nous avons d'autres bonnes nouvelles en 2002 pour la région», laisse-t-il entendre.

De leur côté, les députés de Champlain et Maskinongé, Yves Beaumier et Remy Désilets, veulent mettre en garde ceux qui souhaitent que, dans les dossiers économiques, le gouvernement prenne des décisions politiques et partiales plutôt que des décisions rationnelles au meilleur avantage du Québec.

«La population demande à ses représentants au gouvernement d'agir en bons gestionnaires, notamment dans l'utilisation des fonds publics. Le projet d'Alcan et Alouette était largement supérieur à celui d'Alcoa. C'est pourquoi celui-ci a été retenu», ont-ils conclu.



Les maires Maurice Richard, de Bécancour, Claude Martel, de Baie-Comeau, Yves Lévesque, de Trois-Rivières et Jacques Bouillé, de Deschambault, hier, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Des maires terriblement déçus

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

Le maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, était littéralement atterré, hier, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, d'apprendre le choix de Québec pour les prochains projets d'expansion et de transformation de l'aluminium.

C'est que le projet d'Alcoa prévoyait de moderniser l'usine Soderberg de Baie-Comeau et d'augmenter sa production. Un projet de 500 millions \$. En plus de maintenir les emplois, les travaux de construction devaient créer 700 emplois directs et 2500 indirects.

Sans aller jusqu'à revendiquer un

droit de propriété sur l'électricité produite au Québec, le maire a fait remarquer que c'était tout de même bien près de Baie-Comeau qu'elle était produite et que sa population en attendait des retombées.

«Je suis très déçu. C'est une immense déception. On pense encore qu'Alcoa est un projet clé. C'est un projet incontournable. Ce sera la déception chez nous. J'ai de la difficulté à commenter parce que je ne connais pas le projet d'Alouette.»

«J'ai hâte de voir le communiqué de presse. J'ai de la misère à croire qu'on a mis de côté le projet d'Alcoa et qu'on a oublié le projet de Baie-Comeau, indispensable pour notre ville.»

M. Martel a aussi confié qu'une modernisation sans ajout de mégawatts est dangereuse pour sa ville. «Actuellement, les emplois de Baie-Comeau ne sont pas menacés mais si on modernise sans ajouter des mégawatts et sans augmenter de la tige, il y aurait une perte de 400 emplois avec la modernisation. C'est pour ça qu'il faut aussi du développement.»

Pour sa part, le maire de Deschambault, M. Jacques Bouillé, lui aussi très déçu de la nouvelle, a déclaré que le gouvernement du Québec a perdu une belle occasion d'appuyer des projets bénéfiques pour l'ensemble du Québec.

«Est-ce qu'on ne vient pas de donner un signal à la compagnie Alcoa qui vou-

lait s'impliquer au Québec, qui voulait être une compagnie de tendance québécoise, qu'elle n'est pas vraiment la bienvenue au Québec? A-t-on été conscient des emplois qui seraient créés au centre du Québec? A-t-on conscience qu'on vient de mettre de côté un centre administratif nord-américain? Est-ce qu'on a pris conscience du bagage environnemental d'Alcoa?», s'est interrogé M. Bouillé.

La proposition d'Alcoa prévoyait un agrandissement de l'Aluminerie de Deschambault d'une valeur d'un milliard \$. Il était question de 200 emplois directs et 800 indirects sans compter 1000 emplois directs et 4000 indirects pendant la construction.

Projet d'aluminerie

Voici les points saillants de l'annonce faite, jeudi matin, par le premier ministre Bernard Landry touchant le projet d'aluminerie:

► Historique

En septembre dernier, le gouvernement débloque 500 mégawatts (MW) pour tout projet d'agrandissement d'aluminerie qui sera assorti d'un projet de transformation sur place.

► Date butoir

Les projets sont attendus au plus tard le 31 janvier 2002.

► Les projets

Trois entreprises présentent des projets: Alcoa, Alcan et Alouette. Entre-temps, les compagnies Alcan et Alouette fusionnent leurs projets.

► Décision

C'est le projet commun d'Alcan et Alouette qui est retenu.

► Nature du projet

Le projet retenu implique des investissements de 1,4 milliard \$ pour l'agrandissement, d'ici l'an 2005, de l'usine Alouette de Sept-Îles.

► Emplois créés

Un total de 340 emplois permanents seront ainsi créés. De plus, des projets de transformation de l'aluminium créeront 1000 emplois d'ici 10 ans. La nature de ces projets sera précisée mardi prochain.

► Motifs de la décision

Selon le premier ministre Landry, trois raisons ont justifié le choix: le projet Alcan-Alouette créera deux fois plus d'emplois; il coûtera moins cher en fonds publics; il sera mis en place plus rapidement, soit dès 2005.

► Pénalités

Des pénalités sont prévues si les emplois promis dans la transformation ne sont pas réalisés d'ici 10 ans. La pénalité sera de 100 000 \$ par emploi promis non-créé, jusqu'à un maximum de 50 millions \$.

► Conditions

Le gouvernement accorde à Alcan-Alouette 500 MW additionnels d'électricité au tarif consenti aux mégaprojets (appelé tarif «L» dans le jargon d'Hydro-Québec) et un prêt sans intérêt de 260 millions \$ remboursable en 30 ans.

Source: Gouvernement du Québec M.L. — PC

Les dirigeants d'Alcoa sous le choc

MARCEL AUBRY

Trois-Rivières

Les dirigeants d'Alcoa sont sous le choc. Et en fin d'après-midi, hier, ils cherchaient toujours à comprendre les raisons qui avaient bien pu inciter le gouvernement du Québec à choisir la proposition conjointe faite par les alumineries Alouette et Alcan plutôt que la leur.

Lorsque joint au téléphone, le président du Groupe Nord-Est d'Alcoa, Jean-Pierre Gilardeau, n'en revenait toujours pas de cette décision.

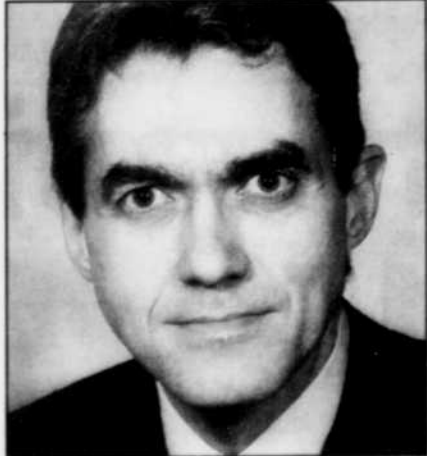
L'annonce faite hier avant-midi par le premier ministre, Bernard Landry, et la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, tombait d'ailleurs d'autant plus mal pour M. Gilardeau que des gens étaient venus d'Australie pour le rencontrer, hier, et qu'il avait plusieurs réunions importantes prévues à son horaire de la journée.

Or au lieu de s'en tenir à l'horaire prévu, il a dû passer une partie de la journée au téléphone à répondre aux appels de gens consternés et aux journalistes.

M. Gilardeau n'a pas caché sa déception de voir comment la nouvelle était sortie et du sort réservé par le gouvernement à la proposition présentée par Alcoa, le 31 janvier dernier.

En revanche, M. Gilardeau s'est dit très fier du support obtenu des communautés touchées par les projets d'Alcoa et des employés des usines concernées. «On a mobilisé beaucoup de gens qui, je pense, sont comme moi aujourd'hui, déçus», a-t-il dit.

En faisant part de la nouvelle, hier, à l'issue d'un conseil spécial des ministres, le premier ministre a justifié le choix du gouvernement en affirmant que la proposition conjointe des alumineries Alouette et Alcan créait plus



«On a mobilisé beaucoup de gens qui sont, comme moi aujourd'hui, déçus»

— Jean-Pierre Gilardeau

d'emplois, coûtait moins cher au gouvernement et offrait l'avantage de pouvoir être réalisé plus rapidement.

«Je suis mal placé pour contester ou infirmer ces affirmations. J'imagine que ce qu'il a dit est vrai, mais je ne puis comparer actuellement puisque tout ce que je connais, c'est notre proposition», a-t-il mentionné.

Pour le moment, M. Gilardeau entend laisser retomber un peu la poussière. Il avait prévu rencontrer les gens de Baie-Comeau aujourd'hui parce qu'il croyait que l'annonce gouvernementale ne serait faite que la semaine prochaine. Il se rendra comme prévu à Baie-Comeau aujourd'hui, mais au lieu d'expliquer sa proposition, il tentera de rassurer les gens de la place qui sont également très déçus.

Au cours des prochains jours, le président du groupe Nord-Est se propose aussi de rencontrer les représen-

tants gouvernementaux afin de faire le point avec eux sur la situation et de savoir quelles seront les étapes subséquentes. Il estime que d'ici quelques semaines, il devrait être en mesure de se faire une meilleure idée sur la suite à donner à cette décision et sur les orientations à prendre.

M. Gilardeau refuse pour l'instant de mettre une croix sur le projet d'agrandissement de l'Aluminerie de Deschambault. Il ne veut pas le faire non plus avant d'avoir pu rencontrer le premier ministre, d'ici quelques semaines, espère-t-il.

«La journée où je serai convaincu qu'il faut faire un deuil de ce projet, je le dirai honnêtement aux employés et à la communauté de Portneuf, mais je n'en suis pas encore là», a-t-il indiqué, en soulignant que quelqu'un devra lui expliquer pourquoi il n'avait pas le meilleur projet.

Gaston Gagné comparaît

Il est accusé de production de champignons magiques

Trois-Rivières (NM)

L'individu arrêté mercredi matin, lors du démantèlement d'un important laboratoire de champignons magiques, a comparu hier au palais de justice de Victoriaville.

Il s'agit de Gaston Gagné, 50 ans de Notre-Dame-de-Lourdes. Il a été accusé de production de champignons magiques et de possession de stupéfiants pour fins de trafic.

Lors de son passage devant la cour, il a pu obtenir une remise en liberté moyennant une caution de 5000 \$. Cependant, il devra revenir devant le juge le 26 mars. A ce moment, d'autres accusations devraient être déposées contre lui notamment celles reliées à la possession d'un revolver de calibre .38 chargé à bloc et d'un fusil .12 tronçonné.

Lorsque les policiers de la GRC de Drummondville et de Trois-Rivières ont procédé à son arrestation, il avait en sa possession 10 livres de champignons magiques prêts pour la consommation. Et ce, c'est sans compter les cinq livres de champignons magiques et les quelque 2253 pots de champignons en culture retrouvés dans une résidence de Plessisville. La valeur totale de la saisie dépasse les 400 000 \$.

Gagné est soupçonné d'être la tête dirigeante de ce réseau de production et de vente de champignons magiques. Un autre homme a été arrêté lors de cette même opération policière. On prétend qu'il travaillait pour le compte de Gagné.

Le suspect a cependant été relâché avec une citation à comparaître prévue également pour le 26 mars. •

Shawinigan et Doral s'entendent

Depuis 1996, l'entreprise d'embarcations nautiques contestait son évaluation foncière



MARTIN FRANCOEUR

La Ville de Shawinigan et l'entreprise Doral International ont décidé de conclure un règlement hors cour dans le dossier qui les oppose, à propos de la valeur impossible des immeubles de la compagnie. Les deux parties devaient signer prochainement, une entente hors cour qui fixe à 2 300 000 \$ l'évaluation foncière des immeubles de Doral.

Le conseil municipal de Shawinigan a en effet adopté une résolution par laquelle il confirme son intention de régler le litige en fixant à 2,3 millions \$ la valeur de l'évaluation des immeubles pour les années 1996 à 1998 et 1999 à 2003.

Le dossier aurait normalement dû se retrouver une fois de plus devant les tribunaux le 19 mars prochain, pour que soit entendue la requête en évocation présentée par Doral International devant la Cour supérieure.

Mais l'entente de principe intervenue entre les deux parties va permettre de mettre un terme à une longue bagarre administrative et juridique.

En 1996, l'entreprise spécialisée dans la fabrication d'embarcations nautiques avait contesté son évaluation foncière devant le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec (BREF). Les dirigeants de Doral s'appuyaient sur l'expertise de l'évaluateur agréé mandaté par la compagnie pour demander que l'évaluation soit ramenée à 1 700 000 \$, soit 40 pour cent de moins que celle apparaissant au rôle de la Ville de Grand-Mère.

La Ville, en vertu du travail effectué par l'évaluateur André Bournival, avait soutenu que la valeur des immeubles de Doral aurait dû être de 2 833 960 \$. Après la contestation de la compagnie auprès du BREF, cet organisme rendait son jugement le 31 mars 1998. L'enquête du BREF s'était étendue sur trois jours à l'automne 1997 et avait nécessité la transcription de 532 pages de notes sténographiques et le dépôt de nombreux documents.

Le BREF avait alors conclu, dans une décision de dix-huit pages, que la valeur de l'immeuble s'élevait à 2 577 750 \$. Le tribunal administratif avait retenu la technique de parité, utilisée lorsqu'on établit la valeur d'un immeuble, comme étant celle pouvant fournir des données pertinentes et fiables permettant d'établir la tendance du marché.

La Ville de Grand-Mère avait interjeté appel de cette décision devant la Cour du Québec, siégeant en appel. Dans un jugement rendu le 18 août 2000, le juge Richard Poudrier avait alors accueilli cet appel, rejeté l'appel incident de Doral International, cassé la décision du BREF, et déterminé la valeur réelle de l'immeuble à 2 577 750 \$. La Cour avait aussi fixé, à compter du 1er janvier 1996 et en fonction d'un facteur comparatif de 1,01, la valeur à inscrire au rôle comme étant de 25 000 \$ pour le terrain, et de 2 527 228 \$ pour la bâtisse, pour un total de 2 552 228 \$.

Plus récemment, Doral International avait déposé une requête en évocation en Cour supérieure. La partie requérante demandait ainsi à la Cour d'utiliser son pouvoir de surveillance et de

contrôle pour réformer le jugement du juge Poudrier de la Cour du Québec, qui avait statué à titre de tribunal d'appel du BREF.

«La requérante considère que le juge a excédé sa juridiction en intervenant sur une question d'appréciation relevant de la juridiction du BREF, contrairement aux standards régissant habituellement l'intervention des tribunaux en droit administratif. Ce faisant, la Cour du Québec a erré en droit. La Cour d'appel a statué qu'il y avait chose jugée entre les parties quant à la reconnaissance de la compétence de la Cour supérieure», peut-on lire dans les procédures.

La Ville de Grand-Mère, de son côté, avait présenté une requête en irrecevabilité face à l'évocation souhaitée par Doral, mais en vain. La Ville prétendait que la requête en évocation était mal fondée en droit et que le recours en évocation n'était ouvert que si le jugement du tribunal soumis au pouvoir de surveillance et de contrôle de la Cour supérieure n'était pas susceptible d'appel.

Bien que les documents de règlement hors cour ne soient pas encore signés officiellement, les parties semblent satisfaites de cette entente.

Les installations de Doral International dans le secteur Grand-Mère sont constituées d'un bâtiment principal de 120 000 pieds carrés, d'un entrepôt de 1530 pieds carrés et d'un terrain de 250 111 pieds carrés. La construction de l'immeuble où est établie l'usine date de 1967, avec trois agrandissements, le plus récent datant de 1989. •



Au-delà de la
controverse...

Au-delà de la
compétition...

...il y a un spectacle
éblouissant
et des athlètes
accomplis.

Les médaillés olympiques des épreuves
de patinage artistique se retrouvent au

Gala des champions

ce soir **20h45**

en rediffusion **dimanche 18h30**

suivi de la **Cérémonie de clôture**
des Jeux olympiques de Salt Lake City



ICI Radio-Canada
CKTM TÉLÉVISION



www.radio-canada.ca/allosaltlake

82 405 \$ à Mario Pépin en 1998 et 1999



CLAUDE SAVARY

Mario Pépin, l'un des administrateurs externes de l'Institut canadien du tourisme et du commerce électronique (CITEC) de Shawinigan, a touché des honoraires et des salaires totalisant 82 405,02 \$ au cours des années 1998 et 1999 et ce même s'il n'était pas un employé et qu'il n'avait signé aucun contrat de travail avec cet organisme.

C'est ce qu'a fait savoir l'ancienne directrice administrative de CITEC, Martine Lord, lors de la troisième journée du procès de Mario Pépin qui doit répondre de vols et de fraudes totalisant plus de 442 000 \$. Au cours de la même période, Paul Lemire, un autre administrateur externe de CITEC, a touché 69 690,60 \$ pour du travail et des honoraires pour le compte de l'organisme. Les chèques étaient signés par Paul Lemire et Mario Pépin.

Mme Lord avait appris en septembre 1999 que des montants d'argent étaient versés aux deux hommes à partir d'un compte ouvert à la Banque de Montréal, compte qui, officiellement, était destiné à payer les honoraires du président de CITEC, M. André Vallerand. «J'ai fait part de la situation au directeur général, M. Richard Bourassa, mais, personnellement, je faisais confiance à Mario Pépin qui me disait que ce compte servait à payer des salaires à lui et à Paul Lemire en vertu d'une entente conclue avec le conseil d'administration.

«J'étais nouvelle, je commençais», a précisé Mme Lord en expliquant pourquoi, à cette époque, elle ne s'était pas posé davantage de questions. Ce n'est que quelques semaines plus tard, en décembre, que Martine Lord a pu obtenir les chèques correspondant aux montants versés à titre de salaires et d'honoraires à M. Lemire et Pépin. En fait, c'est Mario Pépin qui a remis les chèques et les factures correspondantes.

Plus tôt dans la journée, l'ancien directeur général de CITEC, M. Richard Bourassa, avait indiqué qu'il était au courant, en septembre 1999, que des dépenses apparaissaient au nom de Mario Pépin et de Paul Lemire mais, a-t-il déclaré, je ne considérais pas cela comme anormal à ce moment-là car je pensais qu'il pouvait s'agir de dépenses encourues avant mon arrivée, en mars 1999.

Richard Bourassa a cependant été étonné de mettre la main, en novembre 1999, sur un état de compte de la Banque de Montréal libellé au nom de CITEC mais adressé à Mario Pépin, à son domicile de Shawinigan. Cet état de compte était parvenu par erreur au siège social de CITEC. Selon M. Bourassa, Mario Pépin avait expliqué à Martine Lord qu'il s'agissait d'un compte servant à payer les honoraires du président André Vallerand. Quant aux autres dépenses apparaissant dans cet état de compte, Mario Pépin n'avait pas donné de réponses, a dit Richard Bourassa. En fait, selon ce dernier, il s'agissait d'un compte secret dont il ne connaissait pas l'existence auparavant.

Puis M. Bourassa s'est employé à



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Richard Bourassa

expliquer qu'il avait soumis un plan au conseil d'administration pour alléger la structure administrative. Jusqu'à la fin de l'automne 1999, la comptabilité était confiée à un bureau de comptables de Shawinigan.

«Je voulais qu'on rapatrie tout cela et qu'on fasse notre propre comptabilité», a dit M. Bourassa en ajoutant qu'il avait tenté de convaincre les administrateurs externes de développer une procédure d'autorisation des dépenses par paliers.

Pour les petites dépenses, le directeur général et la directrice administrative auraient agi de leur propre chef, pour les moyennes dépenses, le président aurait été tenu de fournir son autorisation alors que pour les dépenses plus importantes, le président et un membre du conseil d'administration auraient dû donner leur accord.

Selon M. Bourassa, Mario Pépin n'aimait pas ce concept. Le projet fut refusé mais quelques semaines plus tard, on a permis que les chèques puissent être signés par un membre du conseil d'administration et un permanent ou par deux membres du conseil d'administration. «Cette formule ne répon-

dit pas aux besoins», a précisé M. Bourassa en soulignant qu'il fallait toujours quêter de l'argent au conseil d'administration.

Sur la question des honoraires et des salaires versés à Mario Pépin et Paul Lemire, Richard Bourassa s'est montré récalcitrant. «On va négocier s'il (Mario Pépin) veut travailler mais il va faire quoi», avait mentionné le directeur général au président Vallerand. M. Bourassa avait suggéré au président de discuter de cette épineuse question au prochain conseil d'administration de CITEC prévu pour le 1er février 2000. L'affaire ne s'est jamais rendue là.

La veille de la réunion, Richard Bourassa était congédié. «On m'a dit qu'on verserait les deux mois de salaire encore à courir mais à la condition que je reste chez moi et que je ne mette plus les pieds chez CITEC», a-t-il fait savoir. «J'étais choqué et incrédule puisque quelques semaines auparavant on me félicitait pour ma bonne gestion.

Ce 31 janvier 2000, c'est Pierre Guillemette, le président du conseil d'administration de CITEC et Pierre Vincent, un administrateur externe de l'organisme, qui furent chargés d'an-

noncer la mauvaise nouvelle à leur directeur général. Au même moment, Paul Lemire et Mario Pépin rencontraient leur président, André Vallerand, pour lui faire comprendre que s'il ne venait pas travailler en permanence à Shawinigan et qu'il ne prenait pas la place de Richard Bourassa, ses services ne seraient plus requis. André Vallerand avait son bureau à Montréal, bureau dont les frais avaient été autorisés par le conseil d'administration. M. Vallerand a donc quitté CITEC à son tour.

À la suite à ces renvois, André Vallerand a obtenu du bureau du premier ministre Jean Chrétien qu'une enquête de la GRC soit menée. Cette enquête a mené aux présentes accusations. Et M. Vallerand et M. Bourassa ont poursuivi CITEC pour congédiement abusif.

Le procès reprendra lundi. Le procureur de la couronne, Me Jacques Mercier, estime que le rythme des témoignages sera plus rapide. Il a prévu en faire entendre une vingtaine au cours de ce procès. Comme il avait été convenu au début du procès, les accusations de vols et de fraudes aux dépens du Groupe Forces seront traitées dans un deuxième temps. Le procès devrait durer encore toute une semaine.

DESCENTE DES PRIX

2004*

À L'ACHAT DE 3 ÉLECTROMÉNAGERS

Rabais de 175\$[†]

À L'ACHAT D'UN ÉLECTROMÉNAGER

Rabais de 50\$[†]

À L'ACHAT DE 2 ÉLECTROMÉNAGERS

Rabais de 125\$[†]

À L'ACHAT DE 4 ÉLECTROMÉNAGERS

Rabais de 250\$[†]

LE SPÉCIALISTE DE L'ÉLECTROMÉNAGER, C'EST PAS MOI... C'EST CORBEIL!

PLUS DE 600 ÉLECTROMÉNAGERS EN MAGASIN

TROIS-RIVIÈRES > 3125, boul. des Récollets, face au Costco (819) 697-3125

AUSSI À: Brossard, Chicoutimi, Dollard-des-Ormeaux, Granby, Joliette, LaSalle, Laval, Longueuil, Montréal, Gatineau, Ottawa, Saint-Jérôme, Québec, Saint-Léonard, Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu, ET MAINTENANT, UN 2^e MAGASIN À OTTAWA.

OUVERT 7 JOURS SUR 7. HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H À 18H • JEUDI ET VENDREDI: 9H À 21H • SAMEDI: 9H À 17H • DIMANCHE: 12H À 17H

* Zéro dépôt, zéro intérêt avant 2004, si payé en totalité avant le 12 janvier 2004 sur tous les appareils de marques GE, GE Profile, Inglis, Whirlpool, KitchenAid, Architect ainsi que sur les appareils sélectionnés de marques Maytag, Jenn-Air et Amana, et que chaque mensualité ait été payée à échéance. † Un rabais par client sur tout achat de 500\$ et plus sur tous les appareils de marque GE, GE Profile, ainsi que sur les appareils sélectionnés de marques Maytag, Jenn-Air et Amana. ‡ Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Les photos peuvent différer des modèles en magasin. Détails en magasin. Offre valable jusqu'au 24 mars 2002. Non valable au Centre de liquidation.

CORBEIL

ÉLECTROMÉNAGERS

Le spécialiste de l'électroménager!

2 POUR 1

Ce coupon vous donne droit à un SPAGHETTI GRATUIT, lorsque vous en achetez un de même valeur au prix régulier.

Valable jusqu'au:

30 avril 2002

Limite d'un coupon par 2 personnes.

Valable en salle à manger seulement.

3077, chemin Saint-Louis, Sainte-Roy, Tel. 859-9628
7465, 1^{re} Avenue, Charlebois, Tel. 427-0161
Le Nouvelliste

1347, rue Hart
Trois-Rivières
Tel. (819) 373-0204

VIVEZ SALT LAKE 2002

EN TEMPS RÉEL

- ARTICLES
- RÉSULTATS EN DIRECT
- TABLEAU DES MÉDAILLES
- LIEUX DES COMPÉTITIONS
- GALERIES DE PHOTOS
- ET PLUS ENCORE...

cyberpresse.ca

CHAQUE MINUTE COMPTE

www.cyberpresse.ca/saltlake2002

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVINCER
 RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT

Opinions

Adjugé!



GINETTE
GAGNON
ggagnon1@lenouvelliste.qc.ca

voir se faire une niche dans ce secteur économique à valeur ajoutée. Ces projets sont-ils plus ficelés, plus avancés et plus créateurs d'emplois que ce à quoi Alcoa songeait pour notre région? On verra bien.

On sait que l'octroi du bloc énergétique était conditionnel à ce que l'agrandissement des alumineries soit assorti d'un projet d'usine de 2e et 3e transformation de l'aluminium. Le gouvernement Landry a d'ailleurs prévu des pénalités pour le cas où Al-

can-Alouette ne tiendrait pas parole. Parfait. Parce que ce serait un comble qu'une aluminerie hérite du bloc énergétique et lésine à remplir l'autre partie de son contrat sous un prétexte quelconque.

Parce qu'il faut le rappeler, Québec tient mordicus, avec raison, à développer le secteur de la transformation de l'aluminium. Trop longtemps, les lingots produits chez nous allaient ailleurs pour être convertis, autant d'emplois qui ont échappé au Québec d'où la politique du gouvernement Landry d'offrir beaucoup d'électricité à tarif grande puissance aux alumineries à condition qu'elles investissent dans des usines de transformation de la matière première.

Cette orientation politique est particulièrement favorable aux régions parce qu'il y a tout lieu de penser que les usines de transformation vont se développer près des alumineries et non dans le centre-ville de Montréal.

Tous les décideurs de notre région ont fait bloc derrière Alcoa, mais on oublie un peu vite que l'usine Corus de Cap-de-la-Madeleine fait partie du groupe Alouette. L'ancienne Reynolds donne déjà dans la transformation de l'aluminium; est-il possible qu'elle puisse éventuellement profiter des retombées du choix d'Alouette?

La coalition régionale qui s'est formée au profit du projet Alcoa n'a pas l'intention de lancer la serviette. Tant mieux! Le marché de l'aluminium a beau fonctionner au ralenti depuis un an, on a vu avec quel engouement les alumineries ont concouru pour obtenir l'énergie mise à l'enchère.

Il est déconcertant de constater qu'il semble difficile pour le gouvernement et Hydro-Québec d'accommoder plus d'un projet. On a peine à penser qu'il n'y ait absolument rien à faire. ●

La région a encaissé la nouvelle comme un coup de poing dans l'estomac. On s'était pris à rêver de création importante d'emplois dans la transformation de l'aluminium. Le projet de la multinationale Alcoa avait l'air alléchant. Le gouvernement Landry lui a préféré la proposition Alouette-Alcan. C'est donc finalement la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean qui vont hériter du gros lot. Le fameux bloc de 500 mégawatts d'électricité à tarif préférentiel qui avait été mis à l'enchère.

On ne connaît toujours pas le détail des propositions qui ont été faites au gouvernement par les trois grandes alumineries, il y a quelques semaines. Entre-temps, cependant, Alcan et Alouette ont fait front commun à la faveur d'un nouveau partenariat, si bien qu'il restait donc deux projets sur la table.

Il faut s'en remettre, à ce moment-ci, à ce que disait, hier, le pre-

mier ministre Bernard Landry pour justifier le choix, c'est-à-dire que le projet Alcan-Alouette créera plus d'emplois, se réalisera plus rapidement et coûtera moins cher au gouvernement. Des arguments qui seront scrutés à la loupe par tous ceux que le choix retenu mécontente.

Le gouvernement Landry a besoin d'avoir des arguments solides parce que politiquement sa décision risque d'avoir un impact dans notre région qui n'en est pas à sa première déception. L'automne dernier, un projet de transformation du magnésium nous a échappé au profit de la ville de Boisbriand. À la longue, on ne peut pas s'empêcher de questionner notre poids politique.

Mardi prochain, on devrait en savoir plus long sur les projets de 2e et 3e transformation d'aluminium qui seront réalisés au Saguenay, une région désignée «Vallée de l'aluminium» qui attend elle aussi de pou-

Ce qu'est réellement une coopérative

En réponse à une lettre parue dans la section Opinions du Nouvelliste du 31 janvier dernier et signée par M. Martin Leblanc, «Desjardins une coopérative?», j'aimerais apporter quelques commentaires.

D'abord, il est vrai que Desjardins n'est pas un organisme à but non lucratif (OSBL). Mais il faut comprendre qu'il ne l'a jamais été. Depuis leur fondation, les caisses Desjardins sont des coopératives et par définition elles sont des entreprises à but lucratif et génèrent des bénéfices nets que nous appelons «trop-perçus ou excédents».

Pour se développer et être en mesure de répondre adéquatement aux besoins de ses membres, une coopérative doit générer des trop-perçus. C'est une fausse perception de croire qu'une coopérative doit être pauvre et malade. Elle doit posséder une santé financière profitable et sans faille qui assure la protection des épargnes que lui confient ses membres.

Ce qui distingue le Mouvement coopératif Desjardins d'une entreprise traditionnelle, outre les règles propres à une coopérative (aspect légal), ce sont sa mission et les valeurs qu'elles véhiculent. La mission des caisses Desjardins est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Pour y parvenir, les caisses se sont donné des règles de fonctionnement uniques qui favorisent la responsabilisation, le respect et l'équité entre les membres. On peut les résumer en parlant des 4 P et des 3 E. Propriété: propriété collective de tous les membres. Pouvoir: participation aux décisions et élection des dirigeants en assemblée générale. Partage des excédents: attribution de ristournes. Patrimoine collectif inaliénable: les réserves financières constituées sont impartageables. Engagement dans le milieu: soutien au développement économique, social et culturel. Éducation coopérative et financière: caisse scolaire et étudiante, formation

des jeunes. Entraide entre les coopératives: entre caisses et appui aux autres coopératives.

Concernant le problème que vous soulevez, je vous rappelle qu'il est normal qu'un membre (une association) de la caisse qui contribue davantage au succès de la coopérative obtienne des bénéfices en fonction de son implication et de sa contribution. C'est le principe d'équité. Il y a cependant des solutions qui permettent de réduire vos frais d'utilisation. Ces solutions sont exposées à l'Association des étudiants (A.G.E.) avec qui nous travaillons en étroite collaboration. Je vous invite à rencontrer notre directrice au Centre de service UQTR qui se fera un plaisir de vous accompagner dans vos choix de solutions.

Je vous remercie pour vos commentaires.

Serge Bourgeois, M. Sc. Adm.A
directeur général

La police ne chôme pas durant le hockey!

Croyez-le ou non, nos chers policiers de la ville de Shawinigan n'ont rien de mieux à faire que de remplir des contraventions de stationnement pendant que des citoyens assistent à une joute de hockey de notre équipe locale!

Au lieu de s'occuper des vrais criminels et d'aller faire des opérations séchoir à cheveux à des endroits où le besoin se fait pressant, ils préfèrent tout bonnement prendre le chemin le plus facile (Cheap Shot), sachant très bien qu'il y a une mine d'or à faire dans ce coin.

Pour avoir droit à une contravention, il suffit d'avoir un billet de saison des Cataractes, d'encourager notre équipe locale et, par ricochet, la Ville de Shawinigan, et d'être garé à un endroit interdit faute de place dans le «vrai stationnement».

Lorsqu'il n'y a plus de place dans le stationnement de l'aréna lors des joutes

Programme 500 mégawatts en couple...

J'SAVAIS PAS
QU'IL Y AVAIT
UNE JUGE FRANÇAISE
À QUÉBEC

J. Isabelle
2002



de hockey, je me stationne sur la rue des Cèdres. Lors de la dernière joute, j'avais un billet de 42 \$ déposé dans le pare-brise de ma voiture. N'en croyant pas mes yeux, je m'empresse de téléphoner au poste de police et je demande à parler au sergent de garde (M. Roger Gauvin ce soir-là). Je lui explique donc la situation et lui demande quelle est la ligne de conduite de ses policiers pendant une joute de hockey locale.

Sa réponse: «Écoutez madame, il faut sévir à quelque part». Je lui demande s'ils peuvent, dans les circonstances, faire preuve d'un peu plus de tolérance et d'indulgence durant ces quelques heures et il me dit qu'il y a des gens qui abusent et qui mettent en danger la vie des citoyens en se stationnant devant des bornes-fontaines, ce

qui rend le travail des pompiers plus complexe.

Comme ce n'était pas mon cas, je lui explique que des gens qui étaient stationnés sur les trottoirs et à moins d'un mètre des arrêts obligatoires n'ont pas eu de contraventions et que j'y voyais là une frappante injustice. C'est ainsi que le mot final a sonné: «eh bien, madame, si vous croyez que vous êtes dans vos droits, vous n'avez qu'à contester!»

J'invite quiconque à aller au 931, rue des Cèdres pour voir si, le fait d'être stationné, gêne la circulation, met la vie des gens en danger et s'il y a une borne-fontaine. Vous remarquerez que des lignes sont tracées au sol et qu'il y a la place nécessaire pour garer des voitures; est-ce dans le but de remettre des

amendes faciles?

Le stationnement devant l'aréna est plein à craquer et les gens qui arrivent à la dernière minute bloquent les aires de passage des véhicules en cas d'urgence. Ça, c'est dangereux mais, comme ce n'est pas écrit «défense de stationner» ces gens ne prennent pas de contravention, et, pourtant, cela met la vie des gens en danger.

Félicitations les gars (Caron et Lavergne), vous avez réussi à faire parler de vous! Vous aurez peut-être droit à un bonus à la fin du mois et l'organisation des Cats en subira peut-être les conséquences. Les fidèles partisans des Cataractes auront un goût amer de votre «bon» travail.

Sophie Lacerte
Shawinigan

Un nouveau fléau: les porcheries!

DANY VIGNOLA et
GEORGETTE COSSETTE

Les auteurs sont de
Saint-Prospere-de-Champlain

Ces porcheries sont rendues de vrais fléaux pour la société, tout le monde en parle... mais ce fléau progresse.

Il est rendu dans notre petit village de Saint-Prospere-de-Champlain: un projet de porcherie-maternité de 1200 truies est en cours et il flotte au-dessus du village comme une épée de Damoclès.

De surcroît, il sera situé dans un triangle touristique: vignoble, ferme

agroalimentaire, secteur récréo-touristique et de villégiature, dans une paroisse de 504 résidents.

Quiconque, le moins sensé, peut prévoir sans se tromper la fin de ces trois pôles actifs de Saint-Prospere. Le 8 janvier dernier, la CPTAQ recevait en audiences publiques les opposants à ce projet. La décision rendue est l'acceptation de morcellement pour permettre l'implantation de cette porcherie.

Les membres de la commission reconnaissent les doléances des opposants, mais ils jugent qu'il est du ressort du ministère de l'Environnement de les analyser.

Saint-Prospere est un village essentiellement agricole, certes. Mais lorsque l'on constate les ravages environnementaux de l'élevage intensif (surtout porcin et les autres sans-sol aussi), nous avons amplement le droit de combattre cet agresseur. Nous ne voulons pas que notre village soit sur la liste noire des municipalités en surplus et où il ne sera plus possible pour quiconque de posséder même une micro-ferme ou d'augmenter un troupeau existant.

Mais quand donc s'arrêtera cette folie destructrice? Lorsque toutes les terres du Québec seront impropres à la culture? Tous nos cours d'eau contaminés? Des cas de mortalités directement

reliés à la pollution agricole? Lorsque notre gouvernement sera obligé d'acheter les producteurs pour qu'ils cessent leurs activités, comme au Danemark? Ou lorsque des régions entières seront obligées d'acheter leur eau potable, comme en Bretagne?

La production animale oui, mais pas à ce prix! Nous devons réagir, s'impliquer, en incitant nos élus municipaux à faire des choix qui respectent tout notre environnement. Choix et décisions dont ils ont le pouvoir via le schéma d'aménagement. Schéma qui est en révision actuellement.

Nous devons tous sans relâche demander à nos dirigeants (à tous les niveaux) des normes et des règlements

aussi sévères que ceux de l'industrie et de les appliquer à ces élevages intensifs.

Quand le gouvernement réagira-t-il aux demandes de tous les opposants de partout au Québec? Quand arrêtera-t-il ce fléau pour protéger ce qui reste de potable de notre écosystème? Quand aurons-nous un gouvernement qui protégera autant ses habitants que ses intérêts économiques?

L'UPA, la CPTAQ et le MAPAQ sont-ils encore les protecteurs du monde agricole? En fermant les yeux sur les conséquences aussi néfastes des gros élevages, ils se sabotent eux-mêmes et nous tous en même temps.

Unissons nos efforts pour que cesse ce fléau! ●

cyberpresse.ca

Le Nouvelliste

ce que vous en
pensez!

La Mauricie est-elle une région dynamique quant à son développement économique?

Oui
Non



27 % (81 votes)

73 % (222 votes)

Votez sur notre site cyberpresse.ca/nouvelliste sur la « Question du jour ».

Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Deux jeunes de la région iront à Ground Zero

Ils iront y installer la croix de la Journée mondiale de la jeunesse



MARIE-JOSÉE MONTMINY

La croix de la Journée mondiale de la jeunesse effectuera un détour de son pèlerinage à travers le Canada pour être portée sur les lieux des attentats du 11 septembre à New York. Deux jeunes de la région font partie de la délégation qui se rendra cette fin de semaine près des ruines du World Trade Center pour exprimer leur solidarité et livrer un message d'espérance.

Cette croix avait d'abord été confiée aux jeunes du monde par le pape Jean-Paul II lors du Jubilé de la Rédemption en 1984. Puis ce symbole de la foi des jeunes parcourt les pays hôtes des rassemblements reliés à la Journée mondiale de la jeunesse, qui se tiennent à tous les deux ans. La croix a été remise à une délégation de jeunes Canadiens par le pape lors du dimanche des Rameaux, le 8 avril 2001 à Rome, puisque le rassemblement de 2002 aura lieu à Toronto cet été.

Bianca Bourbeau représentera le diocèse de Nicolet et Éric Trahan celui de Trois-Rivières, dans la délégation canadienne qui se rendra à New York cette fin de semaine. Le groupe de Canadiens réunira plus d'une centaine de jeunes, de représentants diplomatiques et ecclésiastiques, ainsi que des gens des corps de police et de pompiers.

Bianca Bourbeau, 23 ans, a été désignée pour représenter le diocèse de Nicolet en reconnaissance de son engagement auprès des jeunes. Cette Nicoletaine qui achève ses études en psycho-éducation est coordonnatrice de Centretien, un organisme qui intervient auprès des jeunes marginaux de sa communauté.

«La croix représente pour moi le passage de la mort à la vie. C'est le symbole de l'espérance, qui nous permet de croire que malgré la bêtise humaine, on puisse être heureux», explique la jeune femme dont la sincérité de l'engagement transparaît dans l'attitude. Les valeurs de Bianca sont bien ancrées dans la foi catholique. «Moi, je crois en l'intégrité humaine, la justice, la vérité, la paix, l'amour, le respect sous toutes ses formes, la liberté, la tolérance», énumère-t-elle. Pour la jeune femme, la présence à Ground Zero



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Deux jeunes de la région se rendront sur le site de Ground Zero, à New York, pour y porter la croix de la Journée mondiale de la Jeunesse. On aperçoit sur la photo monseigneur Raymond Saint-Gelais, évêque du diocèse de Nicolet, Bianca Bourbeau, déléguée de ce même diocèse, Hélène Dargis et Guy Lebel, respectivement responsables de la délégation pour les diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet.

sera une occasion d'exprimer un refus de l'injustice et de l'atteinte à l'intégrité humaine.

Bianca rappelle que l'atteinte à l'intégrité humaine porte divers visages, dans notre société. Les mauvais traitements infligés aux femmes ou aux enfants et la marginalisation de certains groupes en constituent des manifestations devant lesquelles il faut réagir.

«Si je pouvais, ce ne serait pas à New York que je porterais la croix. J'irais la porter dans chacun de nos cœurs», affirme Bianca. L'évêque du diocèse de Nicolet, monseigneur Raymond Saint-Gelais, s'est dit ému par le témoignage de Bianca. «Ce n'est pas seulement un discours. C'est son cœur qui parle», a commenté l'évêque.

Éric Trahan, de La Tuque, a été choisi pour représenter le diocèse de Trois-Rivières lors du pèlerinage à New York. Le jeune homme avait porté la croix de la Journée mondiale de la jeunesse lors de son passage à La Tuque en septembre dernier. Il avait alors

confié avoir été habité par la puissance de la symbolique de la croix.

La croix a circulé dans le diocèse de Trois-Rivières en septembre dernier, et est attendue dans le diocèse de Nicolet du 20 au 24 mars. Le pèlerinage à travers le Canada se poursuivra jusqu'au 18 juillet, pour le début des activités reliées au rassemblement de la Journée mondiale de la jeunesse à Toronto.

Entre-temps, Bianca Bourbeau et Éric Trahan partiront pour New York ce samedi à minuit, de Toronto. Dimanche, une vigile de prières est organisée avec les jeunes de New York et des diocèses environnants, à la suite d'une messe à la Cathédrale St. Patrick. Lundi, les Canadiens porteront la croix de la Journée mondiale de la jeunesse sur la plate-forme de Ground Zero. ■

Est-ce que votre manque de désir sexuel vous angoisse ou affecte votre couple ?

Si vous êtes une femme entre 25 et 60 ans qui a perdu son désir sexuel, vous pourriez être éligible à participer à une nouvelle étude appelée « Response ».

Cette étude évalue un nouveau médicament qui pourrait rétablir votre désir sexuel et vous permettre de redécouvrir votre intimité sexuelle.

Pour plus d'information sur cette étude, contactez :

Clinique de gynécologie Dr Normand Ayotte

Page 1 : (819) 386-6421

Téléphone : (819) 536-2591

Avez-vous une bonne idée qui fera la différence pour les activités de loisirs de votre communauté?



Le programme ÉquipAction Molson peut vous aider à la concrétiser!

ÉquipAction est un programme communautaire dans le cadre duquel Molson assure aux personnes ayant l'âge légal de consommer de l'alcool les fonds destinés à la réparation, au réaménagement ou à la revitalisation d'installations de loisirs locales déjà existantes.

Qu'il s'agisse de l'installation de grillages de baseball sur un ancien terrain de stationnement, de la pose de la clôture d'une patinoire ou d'une piste de hockey sur glace, de l'ajout d'une clôture à un terrain de baseball, de l'éclairage de nuit sur un terrain de soccer, Molson peut être là pour vous aider!

Composez le 1 800 MOLSON 1 pour obtenir un formulaire de demande et en apprendre davantage.

Date limite pour faire une demande :
le 3 mai 2002



Economies avant



FOURRAGÈRE MODÈLE FP 230
avec détecteur de métal et rouleau processeur.

PRESSE Modèle 575



FINANCEMENT

0% 36 MOIS

Le choix préféré des agriculteurs d'une génération à l'autre

FAUCHEUSE, modèle 1431



NEW HOLLAND

ÉQUIPEMENT G. GAGNON INC.

101, boul. Est, Maskinongé (819) 227-2245

Communiquez avec Yvon Gagnon



NEW HOLLAND



Manon Bellemare et son conjoint ont choisi d'inscrire leurs enfants Jean-Christophe et Jason Demeule au Shawinigan High School, question de les familiariser avec une seconde langue le plus tôt possible.

LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

De plus en plus de francophones dans les écoles anglaises

MARIE-JOSÉE MONTMINY

Trois-Rivières

Même si la loi de 1977 a restreint l'accessibilité à l'école anglaise au Québec, il semble que l'attrait pour l'éducation en anglais soit encore très fort, même dans le cas des familles francophones. On observe au Québec une hausse du nombre de francophones qui fréquentent les écoles anglaises, une tendance à laquelle la Mauricie n'échappe pas.

Le directeur de l'école St. Patrick, Tony Iannicello, estime à 80 pour cent la proportion de francophones qui fréquentent l'école de la rue Nicolas-Perrot. M. Iannicello avoue même qu'environ la moitié des 32 élèves inscrits en maternelle en 2001-2002 ne parlaient pas anglais au début de l'année.

Au Shawinigan High School, la secrétaire parle même d'une proportion de 90 pour cent d'élèves qui proviennent de familles francophones. Un des deux parents peut avoir une origine anglaise, mais la langue maternelle des enfants demeure le français.

La Charte de la langue française, adoptée en 1977, a consacré le français comme langue commune d'enseignement. L'article 73 stipule entre autres que les enfants dont un des parents a reçu la majeure partie de son enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada ont droit à l'enseignement

en anglais.

Les deux parents de Linda Dumont sont francophones. Mais à l'époque où elle a débuté ses études primaires, la loi permettait aux parents de choisir la langue d'enseignement. M. et Mme Dumont ont donc choisi d'envoyer leur fille à l'école anglaise. «Eux avaient connu ces problèmes où si tu veux de l'avancement, au travail, tu dois être bilingue», explique Linda Dumont, qui a donc fait ses études en anglais.

Les deux enfants de cette dernière sont inscrits à l'école St. Patrick, même si leurs deux parents sont francophones. «C'est la seule façon pour qu'un enfant puisse être bilingue», estime Mme Dumont. «Ici, au Québec, ce n'est pas comme en Suisse où les enfants peuvent être en contact avec plusieurs langues», poursuit celle qui encourage aussi ses enfants à apprendre une troisième langue.

Linda Dumont ne croit pas que ses enfants feront preuve de lacunes dans leur maîtrise du français. «Mon fils est en première secondaire et il ne fait pas beaucoup de fautes de français. Il fait beaucoup d'analyse de texte. Il a peut-être moins de pratique, mais les connaissances, il les a», note la mère.

Pour Barbara King, dont les trois enfants sont inscrits à l'école St. Patrick, l'éducation en anglais «est une richesse». La psycho-éducatrice admet par contre qu'à sa sortie du High School, elle a connu des difficultés en français,

au Cégep de Trois-Rivières. «Mais les professeurs m'ont aidée. Je crois qu'un élève qui a de la misère en français dans une école anglaise aurait aussi de la misère dans une école française», ajoute-t-elle.

Manon Bellemare est du même avis. Ses fils de 7 et 9 ans sont inscrits au Shawinigan High School. Son mari, un anglophone, est pour sa part allé à l'école en français! Mme Bellemare est d'avis que les difficultés en français se manifesteraient autant chez un enfant qui fréquente l'école française que chez un autre qui fait ses études en anglais.

Les enfants de Mme Bellemare ne parlaient pas beaucoup anglais quand ils ont commencé à fréquenter le service de garde du Shawinigan High School. «Mais comme disait l'éducatrice, les enfants sont moins gênés que les adultes d'apprendre une autre langue. Pour eux, se faire reprendre dix fois dans une journée, ce n'est pas aussi grave que pour nous», souligne la mère de famille.

Manon Bellemare ajoute même que ses enfants disent maintenant préférer parler en anglais, une langue qu'ils considèrent comme plus facile.

Dans ses fonctions de secrétaire à l'école St. Patrick, Linda Dumont reçoit beaucoup de téléphones de parents qui aimeraient pouvoir inscrire leur enfant à l'école anglaise, et qui se retrouvent déçus de ne pas correspondre aux critères d'admissibilité.

D'après Mme Dumont, une disposition de la loi permettrait à un enfant qui a fréquenté une école anglaise dans une autre province canadienne pendant un an de pouvoir s'inscrire dans une école anglaise au Québec ensuite. Elle affirme que des gens ont déjà choisi de séjourner dans une autre province pendant l'année scolaire pour que leur enfant puisse fréquenter l'école anglaise au Québec par la suite. ●

Pont Laviolette: Lévesque et Richard sont prêts

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

Les maires Yves Lévesque de Trois-Rivières et Maurice Richard de Bécancour n'ont guère été impressionnés par les déclarations du ministère des Transports venant freiner leur projet d'implantation d'un service de navette sur le pont Laviolette en cas de fermeture du pont.

Le ministère a rappelé hier, par voie de communiqué, que c'est à lui de mettre sur pied un tel projet à titre de gestionnaire du pont, et que c'est encore à lui que revient la décision de choisir quelle sorte de service il faut mettre en place. Enfin, il note qu'aucune entente n'a encore été conclue avec ses partenaires.

Or, c'est précisément ce qui irrite les deux maires qui ont déposé ce dossier le printemps dernier et qui n'ont toujours pas reçu de réponse au beau milieu de l'hiver. Au moment où on annonce plusieurs jours de pluie pouvant se changer en verglas, ils sentent l'urgence d'agir.

Le maire Richard s'étonne aussi de lire que le ministère des Transports s'attribue les mesures d'urgence mises en place les 22 et 23 mars dernier, alors que ce sont les villes qui les ont élaborées rapidement: un autobus faisant la navette entre l'Auberge Godefroy et le Carrefour de Trois-Rivières-Ouest. C'est sensiblement le même plan, amélioré, que les maires proposent encore cette année.

Un peu choqué tout de même par le ton du communiqué, le maire Maurice Richard fait remarquer qu'il n'a toujours pas de réponse à la question suivante: s'il y a du verglas ce soir, qu'est-ce qu'on fait?

«Ça, ça s'appelle des mesures d'urgence. Ils sont interpellés directement: la Sécurité publique et le ministère des Transports qui est gestionnaire du pont.»

Le maire rappelle que des rencontres ont eu lieu avec la Sécurité publique, le ministère des Transports, les représentants des industries du parc de Bécancour, la Sûreté du Québec et la ville.

«Chez nous, il y a un projet basé sur celui de l'an passé et qui est sur la table. C'est vrai que le ministère des Transports et la Sécurité publique n'ont pas annoncé officiellement ce qui sera en place. Mais s'il y a de la glace ce soir, nous, comme maires de Trois-Rivières et de Bécancour, on sait qu'il y a un projet qui pourra être peaufiné avec les deux ministères concernés. On attend qu'ils aient complété leur travail technique. Comme ville, nous ne pouvions prendre de risque», de conclure fermement Maurice Richard. ●

36

VENTE DU MILLION

VERSEMENTS sans frais sans intérêt sur toute la marchandise

qualité idéal

Mobilier de chambre

6 morceaux

2049⁹⁹

56⁹⁴ par mois

3 DERNIERS JOURS

12²² par mois

Sofa 949⁹⁹

26³⁹ par mois

Fauteuil 619⁹⁹

17²² par mois

Causeuse 799⁹⁹

22²² par mois

RIVE SUD

Unité Murale 439⁹⁹

MAGASINEZ EN LIGNE: www.tanguay.ca

TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit; ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

Vos Affaires

TSE-300 ▼ 7418,14 -13,65 S&P/CDNX ▲ 1111,49 +1,47 S CAN ▼ 62,87 -0,07 S&P 500 ▼ 1080,95 -17,03 OR ▲ 293,20 +0,90 NASDAQ ▼ 1716,24 -59,33 DOW JONES ▼ 9834,68 -106,49

Le Nouvelliste

Un nouveau départ

Abitibi-Consolidated s'entend avec ses travailleurs de sa scierie



HÉLÈNE
LANGLAIS

Les membres du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Scierie Abitibi-Consolidated Division La Tuque (CSN) ont accepté hier après-midi à 90 contre 3 l'entente de principe intervenue entre leurs représentants syndicaux et leur employeur en faveur de la signature d'une nouvelle convention collective qui couvre les années 2000 à 2006.

Cette décision ouvre la voie à un retour au travail pour ces syndiqués qui bénéficie de l'assurance-emploi depuis le 26 novembre. Abitibi-Consolidated avait alors décidé de mettre fin aux opérations de sa scierie à La Tuque en raison de la mauvaise conjoncture économique dans l'industrie du bois d'œuvre. Sans en avoir eu la confirmation, les syndiqués croient être de retour au travail au plus tard le 4 mars.

«Ce n'est pas un règlement à genoux. C'est une convention à l'image gagnant-gagnant. Ils ont la paix industrielle qu'ils recherchent comme nous pour les quatre prochaines années. Ils nous ont donné notre dû tout simplement», a expliqué M. Raouf Gargouri conseiller syndical à la CSN.

Il s'est passé beaucoup de changements à la direction d'Abitibi-Consolidated au cours des derniers mois. Une restructuration complète des postes de direction dans la division des scieries et de la forêt semble avoir favorisé un rapprochement entre les parties. Les dernières offres patronales étaient supérieures à tout ce qui avait été consenti jusque-là aux travailleurs.

À leur retour au travail, les employés de la Division La Tuque auront un nouveau directeur, M. Gérald Asselin qui est aussi directeur de l'usine de St-Prime, un nouveau surintendant M. Roch Richard, ainsi qu'un nouveau directeur du personnel.



LE NOUVELLISTE, HÉLÈNE LANGLAIS

La scierie d'Abitibi-Consolidated Division La Tuque située dans le secteur de Rivière-aux-Rats.

«Tous ces changements ont contribué à ce que le dossier se règle aussi tard. Nous étions prêts à négocier avec le conciliateur dès le début de janvier, mais l'employeur n'était pas prêt. Nous avons eu finalement des rencontres le 14 et le 15 février. La nouvelle direction avait une plus grande ouverture. Ils ont vite compris que nous étions tout près d'une entente et qu'il ne restait qu'à tout attacher», a ajouté M. Gargouri.

Il s'agit d'une deuxième convention collective pour ces travailleurs, mais une première avec la CSN.

La partie syndicale a remporté de grandes batailles selon M. Gargouri surtout en ce qui concerne la parité avec les autres usines du groupe Abitibi-Consolidated. La Division La Tuque

aura dorénavant son propre régime de bonus à la production, des indemnités en cas de licenciements temporaires ou permanents, ainsi qu'une protection additionnelle pour les travailleurs en rapport à l'ancienneté d'usine et non pas l'ancienneté de poste comme c'était le cas auparavant.

Côté salarial, les employés latuquois ont accepté une augmentation de 0,30 \$ de l'heure au 1er novembre 2000, de 0,35 \$ de l'heure au 1er novembre 2001 et de 2 % annuellement pour le reste de la convention collective. À cette rétroactivité s'ajoute un montant forfaitaire de 700 \$ pour chacun. Le quart des travailleurs auront pour leur part encore plus d'argent dans leur poche, car la nouvelle convention collective prévoit un réajustement salarial à certains postes de travail. Avant cette con-

vention collective, le salaire moyen versé à l'usine était de 17,57 \$ de l'heure.

Parmi les autres gains, les syndiqués de Rivière-aux-Rats auront à attendre moins longtemps pour obtenir une semaine de vacances supplémentaire, leur semaine de travail passe de 42 à 40 heures, ils seront payés dorénavant à la semaine au lieu de deux et la prime payable à la faction de soir, ainsi que de nuit augmente de 0,10 \$ de l'heure.

«Ce que nous avons dit à l'employeur, c'est que nous n'avions pas à payer le prix de la chicane entre les États-Unis et le Canada sur le bois d'œuvre. Les gars ont été bien informés et bien soutenus par la CSN, ils ont tenu leur bout. J'avais dit que quand l'employeur mettrait une bonne entente sur la table, je la recommanderais. C'est ce que j'ai fait aujourd'hui», a

mentionné M. Raouf Gargouri.

La dernière semaine a été chargée pour l'exécutif syndical qui a multiplié les rencontres pour en arriver à une entente de principe qui a été signée mercredi, à 16 h 15, à Grand-Mère.

Cette entente de principe a été entérinée à l'unanimité hier matin par les membres du conseil d'administration du syndicat. L'ensemble des membres ont pu se prononcer en après-midi. L'assemblée avait lieu au Club Latuquois à La Tuque.

«Nos gens sont satisfaits, on peut le voir par le vote. C'est un nouveau départ pour l'usine de La Tuque», a souligné le président du syndicat M. Francis Savard. Ses confrères et consœurs de travail avaient d'ailleurs le sourire aux lèvres à leur sortie de la salle. ●

Les experts ne s'entendent pas sur le dollar

HÉLÈNE BARIL
La Presse

Si la plupart des Québécois se résignent à la disparition du dollar canadien et à l'adoption d'une monnaie commune en Amérique du Nord, il en va autrement des spécialistes de la question, qui restent divisés sur l'utilité de conserver ou non la devise.

La peur de perdre son identité nationale n'est pas une bonne raison pour conserver une monnaie instable et déconnectée de la réalité économique, estime l'économiste Pierre Fortin.

«Si on est fier de notre identité, on va la garder, même avec le dollar américain. Si on s'en fout, alors on va la perdre», a-t-il soutenu hier, lors d'un

colloque sur l'avenir du dollar canadien organisé par le Conseil du patronat.

Selon lui, il est tout à fait possible de conserver un caractère distinct dans une union monétaire nord-américaine. Les Portugais le font en Europe, alors que la politique monétaire européenne est contrôlée à 100 % par la France et l'Allemagne, a-t-il plaidé. S'il y tient, le Canada pourrait donc conserver des politiques fiscale et sociale différentes de celles des États-Unis, selon lui.

Daniel Racette, professeur à École des Hautes études commerciales, se demande pour sa part ce qui amortira les chocs économiques si on abandonne la devise canadienne. Il existe d'autres coussins, comme les salaires, mais je ne suis pas sûr que les gens sont prêts à voir baisser leurs salaires à chaque fois que le prix des matières premières bais-

se, a-t-il noté.

Après avoir passé un an à la Banque du Canada, Daniel Racette reste un partisan du taux de change flexible mais, de son propre aveu, il a été ébranlé dans ses convictions. Il constate, par exemple, que ce qui détermine la valeur du dollar canadien sur le marché, le prix des matières premières, est toujours à la baisse. Vaudrait-il mieux sortir de ce régime de taux de change flexible pendant qu'il est encore temps, c'est à dire avant que le dollar baisse jusqu'à 50 cents, s'interroge-t-il.

Selon lui, en voulant défendre le taux de change flexible, le ministre des Finances Paul Martin fait la promotion du taux de change fixe. «Si, comme il dit, les marchés ne comprennent pas ce qui se passe avec l'économie canadienne, alors pourquoi leur laisser la res-

pensabilité de fixer la valeur du dollar», a-t-il demandé.

Pour sa part, Daniel Schwanen, économiste principal de l'Institut de recherche en politiques publiques, estime que le principal désavantage du dollar canadien n'est pas sa faiblesse, mais son instabilité. Mais ce qu'on peut faire pour éliminer cette instabilité, comme fixer la valeur du dollar une fois pour toute, causerait des problèmes encore pires, a-t-il expliqué. «Il faut apprendre à vivre avec cette instabilité», a-t-il conclu.

Selon Daniel Schwanen, on croit à tort que la faiblesse du dollar canadien a entraîné une vente massive des actifs canadiens à des intérêts américains. Quand on regarde les chiffres, on constate qu'il n'y a pas eu de vente de feu du Canada. «Au contraire, entre

1991 et 1999, on a investi davantage à l'étranger que les Américains ont investi au Canada», a-t-il fait valoir.

Pour Miville Tremblay, directeur des renseignements stratégiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec, on peut bien discuter de l'éventualité d'une union monétaire nord-américaine, mais on en discutera longtemps. «On est dans une impasse politique», a-t-il dit.

Selon un sondage réalisé pour le Conseil du Patronat, 70,9 % des Québécois estiment qu'il est possible et même inévitable que le Canada ait une monnaie commune avec les États-Unis.

En même temps, une majorité de Québécois croient que le dollar canadien est indispensable au maintien de l'autonomie du Canada face aux États-Unis. ●

Investissez à la
Bourse
sans risquer
votre capital !

Les obligations
boursières : un
investissement
dont le rendement
dépend de la
performance
boursière des
30 plus grandes
entreprises du
Québec.

Votre capital
n'est pas à risque !

Choix
du terme **5** ou **10** ans

Boni
REER +1% du capital
investi,
applicable sur
les nouveaux
fonds REER.

LES
OBLIGATIONS
BOURSIÈRES
**PLACEMENTS
QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

• Achat minimum de 100 \$.
• Les obligations boursières
peuvent être détenues
dans un compte REER
ou hors REER.

Appelez-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229

Placements
Québec

On prépare l'avenir



Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Liste des entreprises composant l'Indice Québec-30[™] en date du 14 janvier 2002 :
(pour en savoir plus sur l'Indice Québec-30[™] : www.iq30-iq150.org)

• Bombardier	• Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	• Banque de Montréal	• Groupe Transcontinental	• Saputo
• BCE	• Corporation financière Power	• Molson	• Groupe SNC-Lavalin	• Tembec
• Alcan Aluminium	• Groupe CGI	• Métro	• Québecor	• Accan Pharma
• Banque Nationale du Canada	• Québecor world	• Groupe Jean Coutu (PJC)	• Alimentation Couche-Tard	• Groupe TVA
• Banque Royale du Canada	• Domtar	• Industrielle Alliance	• Banque Laurentienne du Canada	• Cogeco Câble
• Power Corporation du Canada		• BCE Emergis		• Les Industries Dorval
• Abitibi-Consolidated				• Cascades

800 emplois visés d'ici trois ans

Les entrepreneurs de la région encouragés à exporter

MARC ROCHETTE

Trois-Rivières

Avec seulement 22 % des entreprises de la région qui exportent sur les marchés étrangers, la Chambre de commerce du district de Trois-Rivières, le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et la section mauricienne des Manufacturiers et Exportateurs du Québec ont décidé de conjuguer leurs efforts pour convaincre plus que jamais les entrepreneurs mauriciens que l'exportation est une mission possible. Et c'est d'ailleurs sous ce thème qu'aura lieu le colloque annuel sur l'exportation le 27 février prochain à l'hôtel Delta.

«La stratégie de développement industriel de la Mauricie vise justement à ramener la proportion des entreprises manufacturières de la région qui exportent au même niveau que la moyenne québécoise qui est actuellement de 33,5 %», a expliqué hier le directeur régional du MIC, Robert Lauzon.

Pour l'instant, la Mauricie compte plus de 150 établissements exportateurs pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars.

«Et l'un des volets du plan régional de diversification industrielle est de promouvoir les produits et l'expertise



Des gens visiblement enthousiastes en vue de ce 6e colloque sur l'exportation. Dans l'ordre habituel, on retrouve M. Pierre Dupont, président de la Chambre de commerce du district de Trois-Rivières, Mme Lise Bourdages, présidente du comité organisateur, Mme Lina Dansereau, présidente des Manufacturiers et Exportateurs du Québec, section Mauricie, et M. Robert Lauzon, directeur régional du MIC.

de la région à l'extérieur du Québec», souligne celui qui vise la création minimale de 800 emplois dans ce domaine au cours des trois prochaines années.

Outre son souci de sensibilisation pour recruter de nouveaux exportateurs, le MIC accompagne les entreprises qui exportent déjà en les aidant à

diversifier leurs marchés. Le ministère offre d'ailleurs son réseau de spécialistes et ses bras d'intervention à l'étranger en plus de financer

diverses participations à des expositions de même que la réalisation d'études stratégiques. «Un budget de 400 000 \$ est consacré à cet effet pour l'année en cours», précise M. Lauzon.

Quant à l'atout du partenariat, qui fut également évoqué par le président de la Chambre, Pierre Dupont, il est déjà expérimenté par l'organisation tripartite de la sixième édition du colloque.

La conférence d'ouverture sera assumée par le nouveau président directeur général d'Investissement Québec, Maurice Prud'homme, alors qu'un panel d'exportateurs régionaux viendra ensuite alimenter les discussions.

Celles-ci se poursuivront dans les ateliers sur différents sujets: la première expérience, le marché cible, les différences culturelles, la diversification, le tourisme international, l'exportation de produits alimentaires, les risques, etc.

«Ce colloque répond à une réalité du marché et la Mauricie, avec la nouvelle grande ville de Trois-Rivières qui regroupe à elle seule près de 250 entreprises manufacturières, a tous les avantages à devenir plus concurrentielle sur le marché international», conclut la présidente du comité organisateur, Lise Bourdages.

IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

loto-québec

LOTTO	Tirage du	6/6	5	400 000,00 \$
649	2002-02-20	5/6+	9	61 744,50 \$
		5/6	208	2 137,30 \$
		4/6	12 245	69,60 \$
		3/6	220 202	10,00 \$
Complémentaire:	(08)	Ventes totales:	13 125 985 \$	
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$	

LOTTO	Tirage du	6/6	5	1 000 000,00 \$
49	2002-02-20	5/6+	1	50 000,00 \$
		5/6	25	500,00 \$
		4/6	1 226	50,00 \$
		3/6	23 106	5,00 \$
Complémentaire:	(29)	Ventes totales:	694 544,00 \$	

LOTTO	Tirage du	6/6	5	781,25 \$
649	2002-02-20	5/6+	64	342,47 \$
		5/6	73	342,47 \$
		4/6	93	268,82 \$

LOTTO	Tirage du	6/6	5	781,25 \$
649	2002-02-20	5/6+	64	342,47 \$
		5/6	73	342,47 \$
		4/6	93	268,82 \$

LOTTO	Tirage du	6/6	5	781,25 \$
649	2002-02-20	5/6+	64	342,47 \$
		5/6	73	342,47 \$
		4/6	93	268,82 \$

LOTTO	Tirage du	6/6	5	781,25 \$
649	2002-02-20	5/6+	64	342,47 \$
		5/6	73	342,47 \$
		4/6	93	268,82 \$

LOTTO	Tirage du	6/6	5	781,25 \$
649	2002-02-20	5/6+	64	342,47 \$
		5/6	73	342,47 \$
		4/6	93	268,82 \$

Québec encourage une meilleure capitalisation des coopératives

MARIE TISON

Montréal (PC)

Le gouvernement du Québec favorisera la capitalisation des coopératives en permettant aux membres de différer l'impôt qu'ils doivent payer sur les ristournes versées sous la forme de parts privilégiées.

Désormais, les membres ne paieront l'impôt que lorsqu'ils disposeront de ces parts. «Cela signifie qu'en n'ayant plus à puiser dans leurs économies pour payer l'impôt, les membres des coopératives admissibles seront davantage incités à investir dans leurs coopératives, favorisant ainsi leur capitalisation», a déclaré hier le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maxime Arseneau, à l'assemblée générale de la Coopérative fédérée de Québec. «J'invite le gouvernement fédéral à emboîter le pas, puisqu'il perçoit les deux tiers de l'impôt que paient les coopératives», a-t-il ajouté.

La Coopérative fédérée prévoyait procéder à des investissements de 650 millions \$ dans la province au cours des 10 prochaines années.

Le coup de pouce du gouvernement québécois lui permettra d'investir 125 millions \$ supplémentaires, pour un total de 775 millions \$.

Si le gouvernement fédéral suit l'exemple du gouvernement du Québec, les investissements de la Coopérative fédérée pourront atteindre un milliard de dollars.

L'organisation entend notamment investir 117 millions \$ dans la transformation du porc frais et 119 millions dans le secteur de l'approvisionnement de la ferme d'ici 2006.

Les coopératives du réseau devraient également investir 196,5 millions \$ dans divers projets, comme une usine de déshydratation de la luzerne au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«L'accélération des projets d'investissements dans les coops régionales aura un effet d'entraînement bénéfique sur l'économie des régions et cela incitera sûrement nos jeunes à y demeurer», a déclaré M. Arseneau.

La Coopérative fédérée avait réclamé des mesures pour favoriser la capitalisation des coopératives, notamment le report de l'impôt à payer sur les ristournes.

Le secrétaire général de l'organisation,

Claude Lafleur, a expliqué que les temps étaient difficiles pour les coopératives agricoles. Dans l'ouest du pays, plusieurs coopératives ont disparu. Elles se sont démutualisées ou elles ont été achetées par des intérêts américains.

Au Québec, la coopérative Agropur a entrepris une réflexion sur son avenir, qui portera notamment sur la possibilité d'une démutualisation. Ce n'est pas la voie qu'entend suivre la Coopérative fédérée.

Le ministre canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lyle Vancilief, a également prononcé un discours à l'occasion de l'assemblée jeudi, mais il n'a pas abordé la question de la fiscalité des coopératives. Il a simplement annoncé l'octroi de 968 000 \$ à deux associations canadiennes de coopération pour notamment chercher des solutions au problème de capitalisation.

M. Lafleur a reconnu que, jusqu'ici, la Coopérative fédérée avait fait porter ses efforts sur le gouvernement québécois. «Dès la semaine prochaine, nous retournerons au fédéral pour expliquer notre cas», a-t-il promis.

Coop fédérée du Québec: excellente année 2001

MARIE TISON

Montréal (PC)

La Coopérative fédérée de Québec a connu une excellente année en 2001 grâce notamment à sa progression à l'extérieur du Québec. Les ventes de la coopérative ont augmenté de 21 pour cent, passant de 2,0 milliards \$ pour l'exercice se terminant le 28 octobre 2000 à 2,4 milliards \$ pour l'exercice se terminant le 27 octobre 2001.

L'excédent d'opération lié aux activités poursuivies a plus que doublé, passant de 25,8 millions \$ à 62,7

millions \$. Ces données ne tiennent pas compte des résultats du Groupe Lactel, qui a été vendu le 30 novembre 2000 à Agropur.

Cette performance a permis à la coopérative de doubler le montant de ses ristournes, qui sont passées de 7 millions \$ à 16,2 millions \$.

L'excédent net est passé de 6,3 millions \$ à 37,7 millions \$. Ces données tiennent compte des résultats du Groupe Lactel, soit une perte de 6,6 millions \$ en 2000 et de 161 000 \$ en 2001.

La Caisse populaire La Tuque est heureuse de vous présenter les bénévoles qui oeuvrent au sein des conseils de la caisse.

À savoir :

Au conseil d'administration

M. Gilles Boisclair,	président
M. Charles Morand,	vice-président
M. Raymond Ayotte,	secrétaire
Mme Lise Lamarre,	administratrice
M. Camil Hébert	administrateur
Mme Rollande Savoie,	administratrice
Mme Denise Jeffrey,	administratrice

Au conseil de vérification et de déontologie

M. Gilles Duchesne,	président
Mme Chantal Guay,	secrétaire
M. Paul Naud,	conseiller

Félicitations à tous ces bénévoles.

La Caisse populaire La Tuque, toujours présente dans son milieu avec un actif de plus de 70 000 000 \$ et ayant donné plus de 370 000 \$ en ristourne à ses membres pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2001.

Yvon Desrosiers, directeur général

Desjardins Caisse populaire La Tuque

341, rue Saint-Joseph, C.P. 610 • La Tuque • Téléphone: (819) 523-2791 • Télécopieur: (819) 523-2972



La Ligue mauricienne des échecs
la Ville de Trois-Rivières
et Le Nouvelliste



VOUS INVITENT AU

28^e CHAMPIONNAT D'ÉCHECS de la MAURICIE

10 000 \$
EN PRIX
GARANTIS

LIEU :
Hôtel Du Roy
TROIS-RIVIÈRES

DATES :
15, 16 et 17 MARS 2002
(Tarif réservé aux nouveaux joueurs)

INSCRIPTION : 35 \$

25 \$ pour les joueurs âgés de moins de 18 ans.

- Carte de membre en sus.

- Si inscriptoin sur place de 16 h à 19 h, le 15 mars : 10 \$ en plus.

- Première partie à 19 h 30.

SECTIONS :

Système suisse de 5 parties en 5 sections cotées FQE, y compris une section pour les débutants.

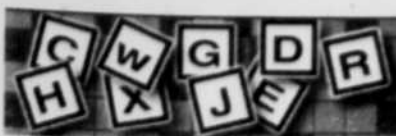
PRIX GARANTIS :

Chaque section est dotée d'un premier prix de 1000 \$, d'un 2e prix de 500 \$, d'un 3e prix de 250 \$ et d'un 4e prix de 125 \$. En plus, prix bonis pour les «sans cote».

Une invitation toute spéciale est lancée aux élèves des écoles primaires, secondaires et des collèges. Chaque joueur joue ses cinq parties. Aucun n'est éliminé. Pouvoir jouer dans un tournoi de prestige et côtoyer les grands noms du monde des échecs sans avoir à déboursier de gros frais de transport et de séjour, il faut en profiter.

POSTEZ VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE :
28^e CHAMPIONNAT DE LA MAURICIE
A/S Jean Deschesnes
1553, Châteauguay
Shawinigan (Québec) G9N 5C5

INFORMATION :
JEAN DESCHESNES (819) 539-9106
ROGER GREISS (819) 538-4720
JACQUES BARIL (819) 693-2849



Jeux et enjeux



HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

Les questions d'argent retiendront votre attention et vous opterez pour des solutions originales; la chance étant de votre côté, c'est le moment d'oser. Du côté de vos amours, résistez un peu au lieu de vous laissez aller.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

Vous aurez ce qu'il faut de cran pour tirer votre épingle du jeu sur tous les plans. Par ailleurs, tournez-vous vers de nouveaux défis si vous en avez la possibilité.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

Vous pourriez être émotif et remettre en question certains engagements. Si vous sentez les affres de l'émotion, laissez-vous aller, cela vous fera du bien. C'est une bonne journée pour prendre un peu de recul.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)

Vous prendrez le temps de situer certains problèmes dans leur contexte avant de faire des esclandres. Du côté de vos amitiés, vous aurez du plaisir en compagnie de personnes qui ont le même humour que vous.

LION

(du 23 juillet au 23 août)

Vous pourriez améliorer votre sort professionnel dans les prochains jours car on reconnaîtra votre expérience. Par ailleurs, il serait souhaitable que vous fassiez un compromis si vous êtes en conflit avec quelqu'un.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)

Votre bonheur viendra de votre attitude face à la vie. Vous serez prêt à aller au bout de vos capacités. Vous aurez des nouvelles d'une personne que vous n'avez pas vue depuis longtemps.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)

Vous percerez un mystère et comprendrez mieux ce qui se passe autour de vous. Dans vos activités quotidiennes, vos idées seront prises en considération. Vous aurez une bonne influence sur certaines personnes.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)

Les prochains jours ont de bonnes chances de vous être tout à fait agréables. Vous serez romantique sans être trop passionné. La fréquentation de vos amis vous préservera des sautes d'humeur.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)

Vous aurez plutôt envie de vous soustraire à vos obligations. Gardez en tête que votre état d'esprit est temporaire et qu'il ne servirait à rien de vous interroger car vous retrouverez rapidement votre allant.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.)

De deux choses l'une: ou vous mettez vos idées bien au clair et en ferez des projets réalisables, ou vous rêverez d'horizons lointains, d'histoires fabuleuses et de nuages habités par des anges.

VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.)

Si votre vie quotidienne vous ennuie, faites-y une légère entorse et vous changerez rapidement d'humeur. Du côté de vos relations intimes, ne réagissez pas de manière abrupte.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)

Faites votre petit bonhomme de chemin sans trop vous mêler aux histoires des gens qui vous entourent. Votre vie sentimentale est sous de bons augures. Vous pourriez revoir une personne liée à votre passé.

MOT MYSTÈRE

8 lettres — être fauché

alarme	coût	galetas	obligé	revenu
appel		guère	obole	
appui	débite			seul
avare	débit	impôt	paille	
	dèche	indigence	payer	taxe
besoin	dette	indigent	perdre	tendu
bilan	disette		perdu	trop
blâme		limité	perte	
bon	embarras		piastre	valeur
brave	énervé	misère	privation	vide
brimé	évalué	modeste	privé	
			prix	
cassé	fin	noir		
charité	fric		reçu	

Solution du problème précédent cadence

C	A	S	S	E	L	A	E	D	E	B	I	T	P	E
T	H	R	U	E	L	A	V	T	E	V	A	R	B	X
U	O	A	P	A	A	O	T	U	S	B	A	R	O	A
C	E	P	R	I	V	E	B	G	E	E	I	L	N	T
E	A	M	M	I	S	V	U	O	R	M	D	N	U	P
R	E	T	A	I	T	E	V	R	E	N	E	O	E	E
R	I	R	D	L	R	E	T	E	S	P	C	P	M	R
N	I	O	S	E	B	N	M	Y	I	P	R	I	X	D
A	E	P	N	I	E	B	E	A	M	I	F	S	T	R
E	V	G	L	G	A	E	S	P	V	E	A	R	E	E
T	E	A	I	R	L	T	P	A	E	T	T	V	I	H
I	N	D	R	L	R	U	T	E	E	T	E	T	F	C
M	N	A	I	E	B	I	E	L	R	N	R	I	E	E
I	S	A	E	V	O	O	A	S	U	D	N	E	T	D
L	P	E	C	N	E	G	I	D	N	I	U	P	P	A

HISTOIRE

22 février

Jean, au Québec.

canadien en poste à parler devant le Congrès.

2001 — Au premier procès pour crimes sexuels en temps de guerre, à La Haye, trois Serbes écoperont de peines allant de 12 à 28 ans de prison, pour des viols et tortures commis dans un camp près de Sarajevo.

1996 — Les libéraux de Brian Tobin remportent 37 des 48 sièges à la législature de Terre-Neuve.

1994 — Ottawa annonce la fermeture du Collège militaire royal de Saint-

1988 — Quatre syndicalistes de la FTQ périssent dans un écrasement d'avion à Charlo, au Nouveau-Brunswick.

1983 — À Ottawa, le ministre libéral Herb Gray dépose un budget avec des dépenses de 88,9 milliards \$, en hausse de 9,6 pour cent en un an, à cause des coûts d'assurance-chômage et du service de la dette.

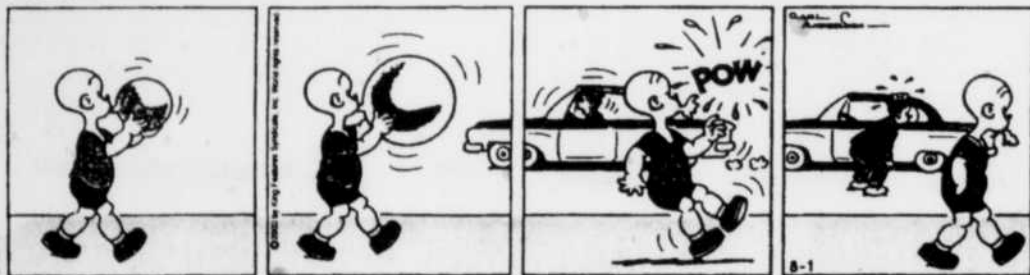
1977 — À Washington, Pierre Elliott Trudeau est le premier dirigeant

1966 — Milton Obote fait arrêter cinq ministres, en Ouganda, et prend tout le pouvoir; en 1971, il sera renversé par Idi Amin Dada.

1916 — Le tsar Nicolas II ouvre pour la première fois une séance de la Douma, le parlement.

1784 — Un premier navire marchand quitte New York pour la Chine; l'Empress of China y arrivera le 28 août.

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



BEN (Daniel Shelton)



MANDRAKE

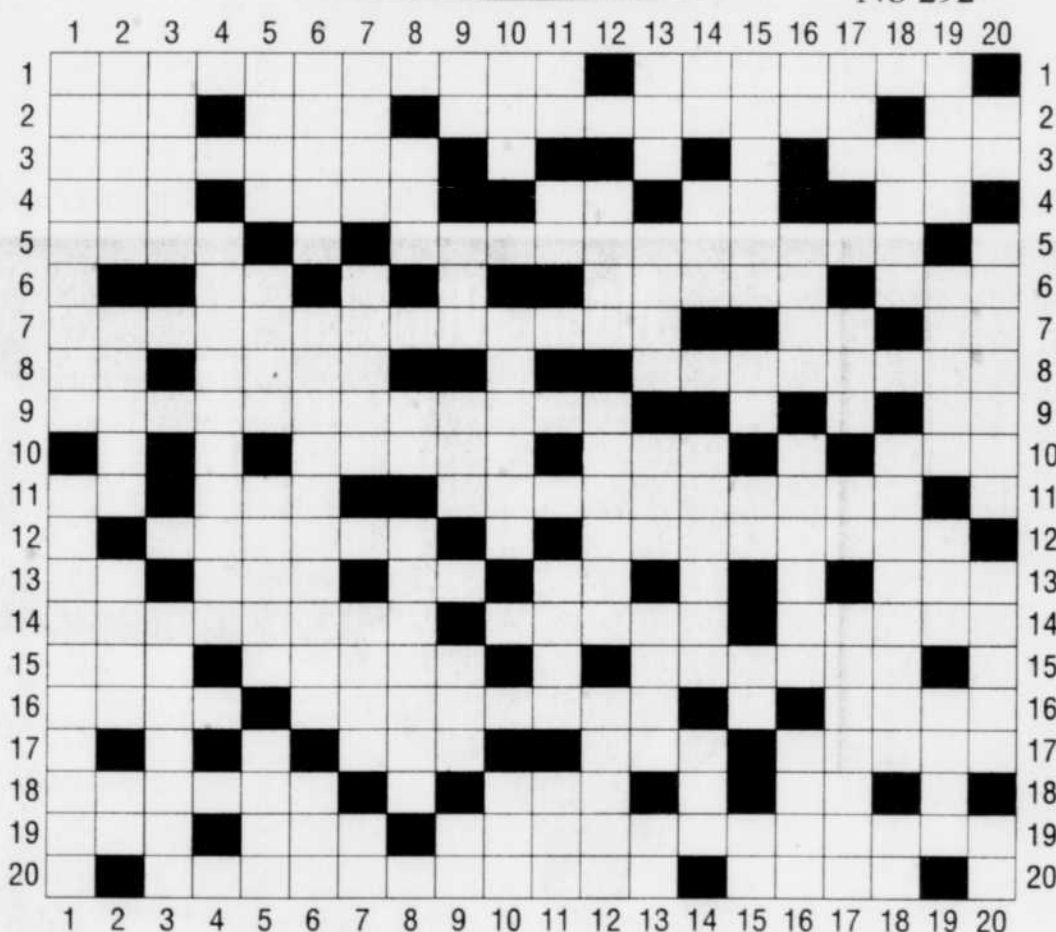


LE FANTÔME



MOTS CROISÉS

No 292



HORIZONTALEMENT

- Rendre particulièrement joyeux - Jusqu'à la lassitude
- Il est intérieur - Au Japon - Largement - Rubidium
- Il fabrique des meubles de luxe - Rude au goût
- À moitié gonflé... Équipe - Négation - Termination - Id est
- Élément - État d'esprit d'une personne qui refuse son adhésion à des croyances généralement admises
- Langue - Tissu à armure croisée la plus simple - Contenant
- En ferronnerie, tige tordue en vrille - Possessif - Strontium
- Coutumes - Formation sociale écossaise - Caractère de ce qui est sans ornement
- Ce qui suscite un plaisir extrême - Titre
- Appétence - Érucation - Prairie
- Règle - Un peu de lumière - Blesser par de petites attaques personnelles
- Préfère la soupe - Bagatelles
- Possessif - Période - Abrév. religieuse - Ferrure - Trois
- Broche - Cuisinière - Coupé
- Monnaie - Du bois - Col des Alpes françaises
- Aff. de l'Oubangui - Oreille - Grande élévation naturelle
- Sous un navire - Ne recule pas - Imitée
- Il est végétarien - Ego - Carte
- Général américain - Point d'union - Qui manque de courtoisie (f.)
- Sous la Convention, révolutionnaire parisien très engagé - Corde avec laquelle on pendait les condamnés

VERTICALEMENT

- Qui écrit des élégies - Cuisine médiocre
- Personne de très petite taille - Lichen - Riv. de Suisse - Id est
- Querelle violente - Réunies
- Dénoncer qq
- Breuvage - Pron. démonstratif - Ventilés - Excrément
- Crochets - Façon de pêcher - Lentilles
- Possessif - Action d'échanger une marchandise

- contre de l'argent - Épreuve - Scandium
- 8- Fl. allemand - Préposition - Force morale
- 9- Note - Navigateur portugais - Elle est tendre - Espion - Un peu de liquide
- 10- Près de Coblenze - On a raison de l'allumer - Homme politique chinois
- 11- Abrév. religieuse - Neptunium - Action de tourner un objet sur lui-même - Riv. de Roumanie
- 12- Préfixe qui multiplie - Rangée de bancs - Extrémité
- 13- Au tennis - Atomes - Déplace - Unis - Note
- 14- Partie du jour - Pas ailleurs - Plusieurs à la une - Grecque
- 15- Entassement de stériles au voisinage d'une mine - Six - Il est armé - Termination - Cheval
- 16- Indium - Distance - Disposer des briques - Grand crabe comestible
- 17- Grecque - Mesure - Étranger - Laisser passer la lumière en diminuant l'intensité
- 18- Passereaux - Agit pour le compte d'un autre - Note
- 19- N'a pas de but - Plante herbacée - Napperons - Arrivées
- 20- Béryllium - S'emparer de ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble - Demeure - Conjonction

SOLUTION DU PROBLÈME NO 291

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
E	N	I	S	O	L	L	E	I	L	E	S	S	A	T	I	E	T	E	
L	A	C	A	S	O	A	M	P	L	E	M	E	N	T	E	R			
E	B	E	N	I	S	T	E	S											
G	O	N	T	E	A	M	N	A	I	R									
I	T	E	M	S	S	C	E	P	T	I	S	M	E						
A	O	C	V	A	N	O	I	L	E	S	A	C							
Q	U	E	U	E	D	E	C	O	G	H	O	N							
U	S	C	L	A	N														
E	N	C	H	A	N	E	M	E	N	T									
E	A	D	E	S	I	R													
T	E	R	A	I	E	G	R	A	T	I	G	N	E	R					
A	E	D	E	N	T	E													
M	A	E	R	E	N	S	T	E	R										
B	A	R	R	E	T	T	E												
O	R	E	S	T	E	R													
U	T	E	S	G	O	U	R	E											
T	E	B	E	T	I	N													
L	I	E	V	R	E														
L	E	A	R	S															
E	S	A	I	N	S	C	I	U	L	I	O	I	T	E					

«On ne s'attendait pas à ça»

Le directeur de l'Aluminerie de Deschambault se dit à la fois surpris, déçu et amer



MARCEL AUBRY

Le directeur général de l'Aluminerie de Deschambault, Jacques Alain.

«On ne s'attendait pas à ça», a-t-il franchement reconnu, hier, en se disant à la fois surpris, déçu et amer à la suite de l'annonce de la décision gouvernementale. Alcoa, rappelons-le, proposait notamment de doubler la capacité de production de cette aluminerie en y investissant un milliard de dollars.

«Il me semble que les gens d'Alcoa avaient vraiment fait un super bel effort

pour amener de beaux projets au Québec, à plusieurs endroits. On est en période de décanation depuis ce matin. On questionne les gens, on essaie d'amasser des bribes d'information pour essayer de voir ce qui se passe exactement. On réfléchit à tout ça, mais il est évident que ce n'est pas une bonne nouvelle», a-t-il dit.

M. Alain croyait vraiment aux chances d'Alcoa d'obtenir les 500 mégawatts pour réaliser ses projets. Il signale que le cadre avait été bien défini, l'automne dernier. Il s'agissait de proposer un projet créateur d'emplois pour le Québec et d'implanter une usine de transformation de l'aluminium.

«C'est ce qu'on a fait et on considérait notre projet très recevable», a fait valoir M. Alain. Selon lui, avec tous les

nouveaux emplois proposés par Alcoa et de beaux chantiers de construction en perspective à différents endroits au Québec, il y a de quoi être ambivalent face à la décision qui a été rendue.

M. Alain précise que le chantier de construction visant à agrandir l'Aluminerie de Deschambault aurait pu décoller dès la fin de la présente année et il se serait étendu sur une période d'environ deux ans et demi. Déjà, a-t-il dit, plusieurs gestes avaient été posés en ce sens.

Une fois la nouvelle production en marche, 200 nouveaux emplois permanents auraient été créés, sans compter la création de 1000 emplois directs et de 4000 emplois indirects pendant la construction. Sans compter les autres projets à Baie-Comeau, en Mauricie /

Centre-du-Québec et le centre administratif pour le Canada à Montréal.

Malgré la grande déception qui a envahi tout le monde dans le milieu, M. Alain rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue que l'Aluminerie de Deschambault était une très bonne usine hier et qu'elle est encore une très bonne usine aujourd'hui. Il tient donc à rassurer les employés en soulignant qu'ils n'ont pas à s'inquiéter de leur emploi.

Le côté attristant de la situation, selon lui, c'est que le projet d'agrandissement de l'Aluminerie représentait de beaux défis à relever pour les gens à l'interne et que, selon toute apparence, cela ne se produira pas. Mais ceux qui perdent le plus, selon lui, ce sont les gens qui n'auront pas les emplois permanents et ceux qui ne seront pas sur les gros chantiers de construction qui

étaient prévus. «C'est le côté triste de l'affaire», a-t-il dit.

M. Alain a rappelé que l'agrandissement de l'aluminerie et l'octroi des mégawatts pour la faire fonctionner étaient deux choses indissociables. «Pour investir, il faut être sûr d'avoir l'énergie pour faire fonctionner l'usine», a-t-il expliqué, en soulignant qu'avec l'annonce faite hier matin, tout ce qui était en marche en rapport avec le projet d'Alcoa à Deschambault a aussitôt été interrompu.

Malgré l'ampleur de la déception au sein du personnel dans l'usine, M. Alain rappelle que l'Aluminerie de Deschambault peut vraiment compter sur de bons employés et il dit avoir pleinement confiance que la très bonne usine de Deschambault va demeurer une très bonne usine. ●

Improvisation dans le développement énergétique

L'opposition déplore le manque de vision du gouvernement péquiste

ANDRÉ DUCHESNE

La Presse
Québec

Libéraux et adéquistes ont unanimement dénoncé hier l'improvisation gouvernementale en matière de développement hydroélectrique avec pour résultats que des régions se retrouvent aujourd'hui orphelines en matière de projets d'alumineries.

Le leader de l'ADQ et député de Rivière-du-Loup Mario Dumont a pris le premier la parole devant les caméras pour affirmer que le gouvernement péquiste est responsable d'une «mauvaise planification» faisant en sorte qu'il n'y a qu'un bloc de 500 mégawatts à offrir pour les projets d'alumineries. De quoi faire grincer des dents.

«Les gens des régions de Baie-Comeau, de Deschambault et de la Mauricie auront toutes les raisons de se sentir oubliés avec la décision du gouvernement de ne pas leur attribuer le bloc énergétique. Car ce sont des régions déjà aux prises avec des taux de chômage élevés et qui voient des possibilités

de création d'emplois, abolies ou considérées», a-t-il déclaré.

Pour lui, le ralentissement du développement hydroélectrique du Québec, qui coïncide avec l'arrivée du gouvernement péquiste, plus particulièrement avec l'abandon du projet Grande-Baleine, se traduit par un manque à gagner d'électricité qui, non seulement pénalise, mais oppose les régions les unes contre les autres.

«Ça ne peut pas être surprenant de voir qu'au Québec, l'hydroélectricité, une de nos forces et un des principaux avantages concurrentiels, devienne un enjeu de cette forme-là et qu'on en vienne à avoir mis les régions en concurrence quant à la disponibilité hydroélectrique», ajoute-t-il.

Au contraire dit M. Dumont, les avantages concurrentiels dont bénéficie la province devraient être utilisés pour «unir les régions».

Il accuse enfin le gouvernement péquiste d'avoir vendu de l'électricité aux Américains dans le but d'engranger des profits à court terme, mais sans penser

au sort futur des régions.

Y EN AURA-T-IL?

Le critique libéral en matière d'énergie et de ressources Claude Béchard a tenu sensiblement le même discours. Au lieu d'employer l'expression «mauvaise planification», il parle plutôt d'improvisation dans le développement énergétique, évoquant lui aussi Grande-Baleine mais également l'arrêt de la construction des mini-centrales.

«S'il avait adopté une véritable stratégie de développement énergétique, le gouvernement Landry ne serait pas obligé aujourd'hui de répondre négativement à des entreprises qui veulent créer des emplois dans les régions du Québec», a soutenu le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Béchard se demande également comment le gouvernement Landry peut attribuer un tel bloc de 500 mégawatts alors que rien ne permet actuellement de dire si Hydro-Québec aura la capacité de les fournir. Il appuie sa déclaration sur la récente participation de la société d'État à une commission parle-

mentaire où son représentant reconnaissait qu'aucun mégawatt supplémentaire ne se trouvait dans le plan stratégique de l'entreprise.

Questionné à savoir ce qui aurait dû être fait pour faire plaisir à tout le monde, il a répondu que la poursuite du développement énergétique aurait pu faire une différence.

«Dans l'avenir, pour ne pas revivre une journée comme aujourd'hui, il faudra se doter d'une politique de développement énergétique cohérente, qui tient compte des besoins à court, moyen et long termes», a-t-il conclu. ●

Le meilleur de la culture dans Le Nouvelliste LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

À vos souhaits



UN GRAND JOUR!

Demain est un grand jour pour Louise-Hélène. N'oubliez pas de la féliciter!

Réservez dès maintenant!

Les petites annonces du Nouvelliste

Trois-Rivières

378-VEND-U

8 3 6 3

Shawinigan

537-VEND-U

8 3 6 3

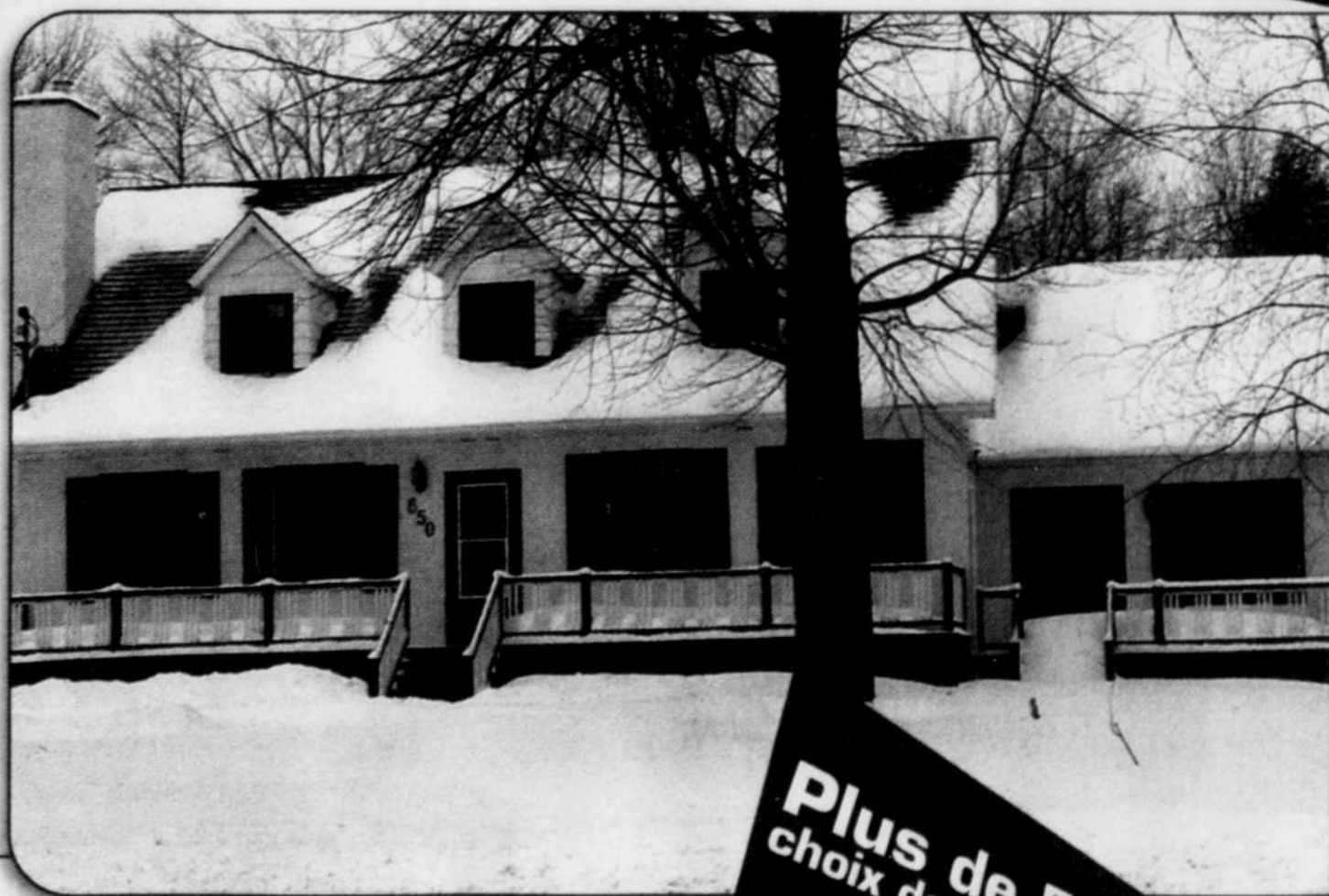
Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Nous avons un

toit pour vous!

Pour plus de renseignements sur cette maison consultez



Plus de 500 choix de propriétés

- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles

Demain dans le journal Le Nouvelliste LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE Conservez-le!



Le lac Saint-Pierre appelé à devenir une aire faunique communautaire

PIERRE GINGRAS

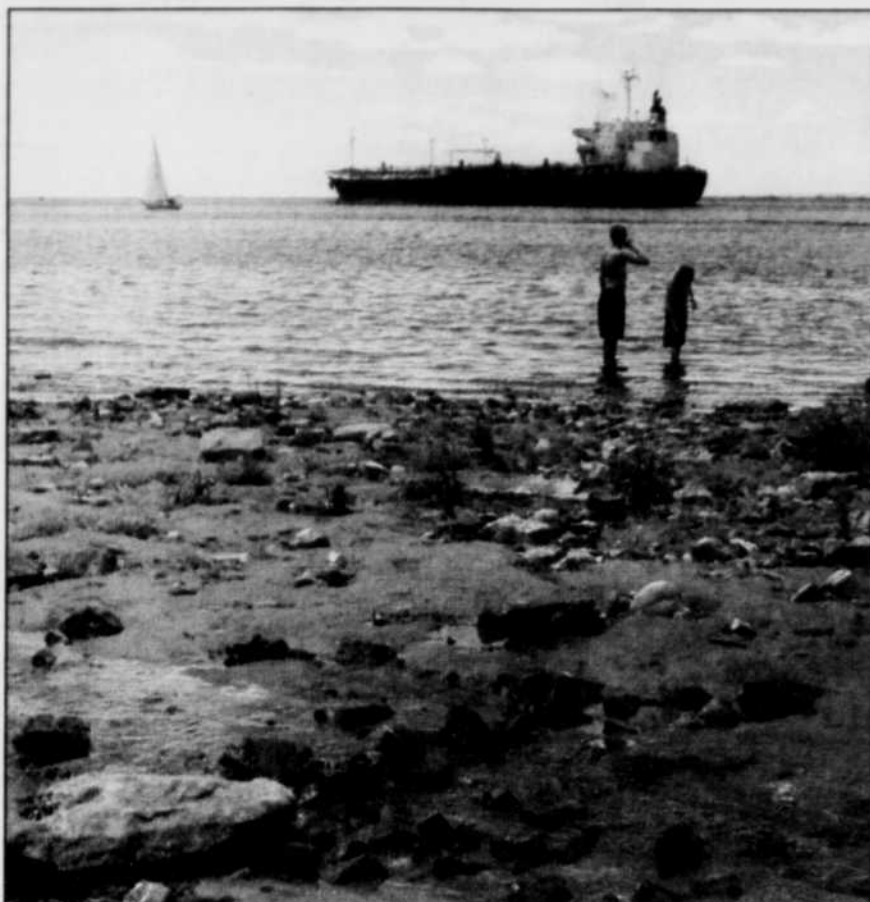
La Presse

Le lac Saint-Pierre et la partie du Saint-Laurent entre Sorel et Pointe-du-Lac pourraient devenir dans un avenir rapproché une aire faunique communautaire, au même titre que le lac Saint-Jean, le réservoir Baskatong et celui de Gouin, au nord des Laurentides.

Le projet qui est en branle depuis deux ans sera l'objet d'un colloque demain, au Cégep Sorel-Tracy, où seront expliquées les implications de cette forme particulière de gestion de la pêche sportive.

Ce concept, appliqué pour la première fois au lac Saint-Jean en 1993, vise à améliorer les conditions de pêche dans les eaux sous le contrôle de l'aire faunique. Cela se traduit notamment par l'imposition d'un permis de pêche spécial, quotidien ou saisonnier, à tous les pêcheurs qui fréquentent le territoire. Les sommes ainsi recueillies servent à financer des patrouilles qui veillent au respect des limites de prises ou encore, à restaurer des habitats ou à enseigner du poisson.

Responsable de projet au Comité de la zip du lac Saint-Pierre (zip pour zone d'intervention prioritaire), Claudi Prud'homme explique que ce sont les pêcheurs sportifs qui ont réclamé une action concrète pour contrer la di-



LE NOUVELLISTE, ALAIN BÉDARD

Le lac Saint-Pierre deviendra-t-il une aire faunique communautaire? minution significative de la qualité de Déjà, de nombreuses restrictions ont la pêche au cours des récentes années. été imposées aux sportifs de même

qu'aux 35 pêcheurs commerciaux qui sont très actifs dans cette portion du Saint-Laurent, mais les résultats tardent à se manifester. C'est que le braconnage sous toutes ses formes est un problème majeur, fait valoir Mme Prud'homme, notamment la pêche en temps interdit et le dépassement des limites quotidiennes de prise.

Environ 25 000 personnes, dont la moitié de Montréal, pêchent au lac Saint-Pierre, été comme hiver, ce qui correspond à environ 300 000 jours-pêcheurs par année. Le doré jaune, la perchaude, l'achigan, le brochet et le maskinongé sont les espèces les plus prisées. Il y a une quinzaine d'années, les pêcheurs sportifs y capturaient environ 300 tonnes de poisson, mais les prises ont chuté considérablement depuis.

Si le projet d'instaurer une aire faunique communautaire au lac Saint-Pierre a le soutien de la Société de la faune et des parcs et de la Fédération québécoise de la faune, il devra aussi rallier cinq MRC et les nombreux propriétaires de chalets. Gérées par des associations sans but lucratif, ces organisations n'ont toutefois aucun droit de regard sur la navigation de plaisance ou sur les autres activités qui ne concernent pas la pêche. La réglementation reste aussi du ressort de la Société de la faune et des parcs, mais elle est souvent amendée de façon à favoriser les nouveaux objectifs fauniques.

Actualités

EN BREF

Des craintes pour la région

Montréal (PC) — Le groupe Transport 2000 a exprimé ses inquiétudes devant une éventuelle déréglementation dans le transport interurbain qui se trouve présentement à l'étude par le Comité sénatorial des transports et des communications. Le groupe craint que l'expérience du transport aérien ne se reproduise chez les compagnies d'autocars, ce qui isolerait de nouveau certaines régions du Québec. L'organisme estime que de nombreuses régions, comme l'ouest de la Montérégie, certaines parties du Coeur-du-Québec et de la Mauricie, sont déjà mal desservies par les lignes d'autocar, même si une réglementation est en place.

Selon Transport 2000, la déréglementation mettrait fin au monopole des compagnies pour certaines routes et susciterait ainsi une concurrence nuisible pour les voyageurs. M. Parisien estime que les compagnies d'autocars auraient ainsi moins de revenus, ce qui les pousserait à augmenter les prix et à abandonner des destinations moins rentables.

La Cour suprême tranche

Ottawa (PC) — Un citoyen de Saint-Hyacinthe a le droit d'installer des affiches sur son terrain pour dénoncer les agissements de sa compagnie d'assurance. La Cour suprême du Canada a invalidé, hier, un règlement municipal sur l'affichage, parce qu'il portait atteinte à la liberté d'expression.

Roger Guignard, un vitrier, avait décidé, en 1996, de faire connaître son mécontentement à l'endroit du Groupe Commerce en érigeant devant son entreprise une affiche relatant ses déboires et qualifiant la compagnie d'assurance «d'inefficace». La ville de Saint-Hyacinthe avait tenté d'obliger M. Guignard à enlever son message, en invoquant son règlement municipal, qui interdisait l'installation d'enseignes publicitaires dans certaines zones.

La Cour municipale a donné raison à la ville, une décision qui a été maintenue par la suite par la Cour supérieure et par la Cour d'appel. Mais Roger Guignard a contesté son amende de 100 \$ jusque devant la Cour suprême, pour obtenir finalement gain de cause.

Retour au travail forcé

Edmonton (PC) — Le gouvernement de l'Alberta a ordonné hier le retour au travail, dès ce matin, des 21 000 enseignants de la province qui sont en grève. Le ministre des Ressources humaines, Clint Dunford, a convoqué la presse, hier, pour dire que le gouvernement s'attendait à ce que «les écoles soient ouvertes ce matin, et que les élèves et les enseignants soient en classe».

Deux jours plus tôt, le gouvernement prétendait pourtant qu'il manquait d'éléments de preuve pour affirmer que la situation nécessitait une intervention d'urgence de la part du gouvernement pour forcer le retour au travail des enseignants.

Offre rejetée

Montréal (PC) — La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) ont rejeté hier la proposition du gouvernement concernant la convention collective qui vient à échéance le 30 juin prochain.

Le gouvernement proposait de prolonger la convention d'un an en échange d'une hausse salariale de 1,5 % devant être versée le 1^{er} avril 2003. Dans une lettre adressée au ministre Joseph Facal, le président du SFPQ, Richard Thibaut, signale que son syndicat n'a pas l'intention d'entreprendre de longues négociations pour régler le report de la prochaine ronde de négociations. Il laisse entendre qu'une meilleure offre pourrait être prise en considération.

La circoncision dénoncée

Regina (PC) — Le débat sur la circoncision refait surface. Cette fois, la question est soulevée par le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan qui soutient que la circoncision systématique chez les bébés n'est pas une pratique nécessaire.

Un porte-parole, le docteur Dennis Kendel, soutient que, selon la Société canadienne de pédiatrie, rien ne prouve que la circoncision comporte davantage de bienfaits que de risques. Le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan demande à ses membres de discuter de la question avec les parents et de leur expliquer que la pratique n'est pas recommandée.

VENTE **36** MILLION **36** VERSEMENTS sans frais sans intérêt sur toute la marchandise

3 DERNIERS JOURS

15²⁸ par mois



Téléviseur 27 po 282063 **549⁹⁵**

- Image sur image
- Filtre peigne numérique 3 lignes
- Entrée S-Video • Entrée vidéo composite
- Entrées A/V à l'avant et l'arrière
- Stéréo MTS/SAP • Télécommande universelle

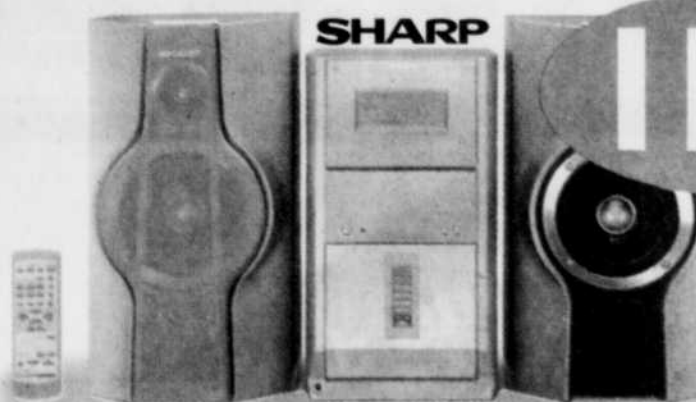
23⁶¹ par mois



SHARP
Téléviseur 32 po 282062 **849⁹⁵**

- Image sur image
- Filtre peigne numérique 3 lignes
- Entrée vidéo composite • Entrée S-Video
- Entrées A/V à l'avant et l'arrière
- Stéréo MTS/SAP • Télécommande universelle

11⁹⁴ par mois



Chaîne compacte 258374 **429⁹⁵**

- Puissance totale de 200 watts • Égalisateur numérique à 6 modes
- Système d'enceintes trois voies • Changeur de 6 CD • Syntonisation de 40 stations AM/FM • Sortie numérique optique • Télécommande

JVC



Lecteur DVD 281112 **449⁹⁵**

- Lecture CD/DVD/MP3 • DVD Audio
- Balayage progressif
- Télécommande

mp3

DVD



MAGASINEZ EN LIGNE:
www.tanguay.ca

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Photos à titre indicatif.

TANGUAY
ELECTRONIQUE

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE
2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111



Les Sports

Le Nouvelliste

Lazutina disqualifiée
La Russie en rogne - page 17

Curling féminin
Le bronze pour Law - page 17



Le jour J pour Caron

En piste aujourd'hui en bob à quatre

STEVE TURCOTTE

Trois-Rivières

Le jour J est enfin arrivé. Plus de six ans après avoir échoué en un test anti-dopage, Pascal Caron sortira enfin de l'ombre cet après-midi alors qu'il participera à la première manche des épreuves de bob à quatre à Salt Lake City. Sans même avoir été en piste, le Madelinois a donc déjà gagné une première grande bataille où sa persévérance a joué un grand rôle.

Encore le mois dernier, Caron a été durement éprouvé à la suite d'une vilaine blessure à la cheville. Caron s'est toutefois juré de ne pas manquer ce deuxième rendez-vous olympique et il a



PASCAL CARON
BOBSLEIGH À QUATRE

travaillé comme un forcené pour être prêt à 100 % lorsque viendra le temps de pousser de toutes ses forces avec ses coéquipiers Pierre Lueders, Ken Leblanc et Guilio Zardo en haut de piste.

Caron ne se cache d'ailleurs pas

pour dire qu'il est fier du chemin qu'il a parcouru pour reprendre sa place. «Je suis finalement arrivé en haut de la pente», soupire-t-il. «J'ai beaucoup appris dans cette aventure et je suis fier de m'être battu pour réaliser mon rêve. Beaucoup de gens baissent trop facilement les bras dans la vie mais moi, je me suis retourné les manches et personne ne pourra jamais m'enlever ça.»

Caron avoue aussi qu'il est nerveux à l'aube de la première manche. Normal, l'équipe canadienne a enregistré la cinquième meilleure descente à l'entraînement hier et le deuxième meilleur poussée. Une petite promenade sur le podium n'est donc pas à écarter.

«Comme la piste est courte, je pense encore que les trois meilleures pous-

sées seront sur le podium», avance-t-il. «En plus, je n'ai ressenti aucune douleur à ma cheville. Et comme je n'ai jamais fait partie d'une aussi bonne équipe, j'aime nos chances.»

«Et puis, on sent une nouvelle confiance dans l'équipe depuis la descente d'aujourd'hui (hier). On va être dans la course, j'en suis sûr.»

Caron se proposait d'écouter de la musique et d'aller répondre à quelques courriels hier soir, question d'évacuer un peu la tension qui l'anime. «C'est incroyable le support que j'ai des gens de la Mauricie. J'ai reçu plus de 2000 courriels via le site de Radio-Canada! Je veux que les gens sachent que j'apprécie beaucoup même si je ne pourrai répondre à tout le monde.»



ÉRIC BÉDARD

Rumeurs

Les Jeux de Salt Lake City pourraient bien marquer un tournant dans l'histoire du patinage de vitesse sur courte piste. Ici, malgré les disqualifications, les gens sont tombés en amour avec notre sport. Il reste encore trois soirées et déjà, on est assuré de patiner à guichets fermés. On dit même qu'un billet sur le marché noir coûte 600 \$ US, soit plus de six fois le prix original.

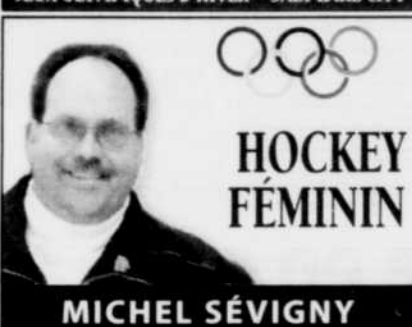
D'accord, cet enthousiasme est en partie lié aux succès de l'équipe américaine avec Apolo Anton Ohno comme chef de file mais il y a plus que ça. On sent que les spectateurs embarquent comme jamais et l'ambiance est incroyable quand 16 000 personnes décident de faire le party. On est d'ailleurs la discipline intérieure qui attire le plus ici à Salt Lake City. Ce succès fait en sorte d'alimenter plusieurs rumeurs. La dernière veut qu'un circuit professionnel de patinage soit créé dans les plus grandes villes d'Amérique du Nord pour les meilleurs athlètes. En gros, le circuit ressemblerait à ce que l'on retrouve en patinage artistique avec un système alléchant de bourses. On dit même que ce circuit pourrait devenir réalité dans un avenir pas si lointain et qu'une annonce en ce sens pourrait être faite d'ici quelques semaines.

Évidemment, je vais suivre le dossier de près car ça m'intéresse au plus haut point. J'avais dit que je songerais à mon avenir après les Jeux mais c'est sûr que si ce circuit prend forme, ça va m'inciter à patiner encore plusieurs années. En tout cas, ce serait une expérience qui pourrait être... enrichissante!

Un mot en terminant sur l'équipe olympique sud-coréenne qui a protesté hier contre la disqualification de Kim Dong-Sung mercredi. Les Sud-Coréens ont fait tout un boucan dans le but de renverser la décision qui a valu une belle médaille d'or à Ohno. Je dois avouer que je comprends un peu les Sud-Coréens car l'infraction reprochée à leur patineur est signalée à peu près une fois sur deux d'habitude. On verra bien comment cette histoire va se terminer mais pour ma part, je ne crois pas que la décision va être renversée. ●

Propos recueillis
par Steve Turcotte

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER - SALT LAKE CITY



HOCKEY FÉMININ

MICHEL SÉVIGNY

Une parfaite préparation

FRANÇOIS HOUDE

Trois-Rivières

Si on se fie à Michel Sévigny, la finale du tournoi de hockey féminin se sera d'abord et avant tout jouée au niveau mental. «Les Canadiennes étaient plus prêtes, mieux préparées. Leur focus était complètement axé sur cette finale.»

Déjà, en juillet, quand il a côtoyé des membres de l'équipe nationale ainsi que plus tard à l'automne, il avait remarqué à quel point les filles ne se préparaient qu'en fonction de la finale olympique contre les États-Unis. «Elles étaient tellement concentrées sur la victoire en finale que ça ne m'a pas vraiment étonné de les voir sortir aussi fortes. Elles savaient exactement pourquoi elles étaient là.»

Sévigny avait assisté à la rencontre préparatoire Canada-États-Unis disputée au Centre Molson en décembre dernier. La finale était-elle différente? «Très différente», rétorque-t-il. «En décembre, les filles ne gagnaient pas les confrontations à une contre une et elles n'étaient pas les premières sur la rondelle comme elles l'ont été ce soir (hier). Même en désavantages numériques, elles ramassaient les rondelles libres avant les Américaines.»

Elles étaient tellement bien préparées que les très nombreuses punitions n'ont pas semblé les affecter. «Elles étaient parfaitement préparées à toutes les situations pouvant se présenter à elles. Le mot d'ordre, c'était de ne se préoccuper que de ce qu'elles pouvaient contrôler. On a vu Danièle Sauvageau, l'entraîneuse, montrer l'exemple tout au long du match. Aucune réaction de sa part devant les punitions. Les filles non plus n'ont jamais contesté parce que ce sont des éléments sur lesquels elles n'avaient pas de contrôle. À chaque désavantage numérique qu'elles ont réussi à passer sans accorder de buts, elles mettaient le doute dans la tête de leurs adversaires et elles augmentaient leur confiance d'une coche à chaque fois.»

Sévigny a été très impressionné par le travail de l'entraîneuse. «Sauvageau était l'exécutante de tout un programme mis en place depuis longtemps. Beaucoup d'intervenants ont été impliqués mais il fallait la bonne personne pour mettre tout ça ensemble. C'était son travail de s'assurer que les filles croient en elles pour le match ultime. Quelle réussite du programme.»

Une réussite qui origine de la douloureuse défaite de Nagano. «Après Nagano, ils ont repensé leur approche. Quand tu as toujours été numéro un, ce n'est pas facile de te remettre en question mais c'est dans l'adversité qu'on voit les vrais champions.» ●



PHOTO: PC

Les Canadiennes ont savouré une douce revanche sur les Américaines hier.

Douce revanche pour le Canada

West Valley City, Utah (PC)

assauts des Américaines.

Le Canada trône de nouveau au sommet du hockey féminin. Sept fois champion du monde mais simple médaillé d'argent à Nagano, le Canada a remporté la médaille d'or des Jeux olympiques de Salt Lake City, enlevant la finale 3-2 face aux États-Unis, hier, au E Center.

Négligées dans cette finale après huit défaites encaissées contre les Américaines durant l'hiver, les Canadiennes ont lutté courageusement pour finalement disposer de leurs grandes rivales. Les joueuses de Danièle Sauvageau auront gardé le meilleur pour la fin.

La Suède a mérité la médaille de bronze après avoir battu la Finlande, 2-1.

UN RYTHME SOUTENU

La première période a plu à ceux qui souhaitent voir le hockey féminin s'épanouir sur la scène mondiale. Du jeu rapide et intense qui s'est soldé par une avance de 1-0 du Canada après 20 minutes de jeu.

Les pénalités ont fini par rattraper le Canada. Durant l'absence de Becky Kellar, Katie King a créé l'égalité à 1:59 en deuxième période lorsqu'elle a fait dévier un tir de Tara Mounsey. L'arbitre Stacey Livingston n'a pas fait de cadeaux au Canada puisqu'elle a imposé huit pénalités successives à la troupe de Danièle Sauvageau. En tout, le Canada s'est vu imposer 13 pénalités contre six aux États-Unis. Malgré cette sévérité excessive, les Canadiennes ont retraité au vestiaire en avance de deux buts.

Hayley Wickenheiser a redonné les devants au Canada à 4:10 après une poussée de Danielle Goyette. Wickenheiser a pu lancer dans un filet presque désert. Il s'agissait de son septième but, un sommet dans le tournoi. Jayna Hefford a ajouté un but inespéré en fin de période. Les Américaines n'ont jamais abandonné pour autant. Elles sont parvenues à réduire l'écart de moitié à 16:27 en troisième lorsque le tir de Kathryn Bye a surpris Kim St-Pierre. Évidemment, le Canada avait une joueuse au banc des pénalités. Les Canadiennes ont cependant su résister aux derniers

SAUVAGEAU AVAIT RAISON

Danièle Sauvageau avait finalement raison. Même si les Américaines ont remporté huit matchs de suite au cours de l'hiver, l'entraîneur-chef de l'équipe canadienne a toujours offert le même discours. «On voulait jouer notre meilleur hockey lors du dernier match des Jeux olympiques», a rappelé Sauvageau, qui a échappé une larme lors de la remise des médailles au centre de la patinoire. «On y a cru toute l'année même si bien des gens nous ont abandonnées en cours de route. On a voulu être la fierté d'une nation et les femmes dans cette équipe ont démontré beaucoup de leadership.»

Les pénalités auraient pu jouer un rôle déterminant dans la finale. Les Canadiennes se sont vu imposer 13 pénalités contre seulement six aux Américaines. «Il n'y a jamais eu de mouvement de panique, a-t-elle dit. On a joué en équipe pendant 60 minutes.»

«On s'attendait à pareil traitement de l'arbitre. C'est une Américaine (Stacey Livingston) et les joueuses américaines sont reconnues pour feindre d'être accrochées. Elles sont de bonnes «plongeurs» et l'arbitre a embarqué.»

Danièle Sauvageau ignore si elle poursuivra sa carrière d'entraîneur ou si elle réintégrera le service de police de la CUM. «Les Jeux olympiques,

HOCKEY SENIOR AA
(aréna de Louiseville)
Une invitation de
STEREO
Louiseville
avec **STAR CHOICE**
VENDREDI
22 février
à 21 h
NATIONAL
de Louiseville
reçoit
SAINT-TITE

c'est dur pour le cœur à 40 ans, a-t-elle lancé. Je vais me donner trois ou quatre mois pour y réfléchir. Je suis à un tournant de ma vie.»

En l'emportant, les Canadiennes ont montré la voie aux hommes qui doivent affronter le Bélarus aujourd'hui. ●

Vos Cat's à l'action
CE SOIR 20 h

VS

RÉSERVATION : 537-6327

VOUS ÉTIEZ AUX CAT'S...

Présentez-vous au bureau des Cat's avec cette annonce
VOUS GAGNEZ 2 BILLETS POUR UN MATCH.

LES JEUX DE SALT LAKE CITY

Le Canada a retenu la leçon



Une boîte de «Cracker Jack»

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Je vous soupçonne, tous ou presque, de vous intéresser à la «chose» olympique ces jours-ci. Au hockey, surtout. D'autant que les chances du Canada d'obtenir au moins une médaille d'argent se sont dernièrement améliorées. Vous savez ce que c'est. Quand ça va mal, on dit: «Le Canada est ben poche.» Mais quand ça va bien, la fibre patriotique reprend le dessus. «On a des chances de gagner une médaille... peut-être même une or!»

Et on se met à rêver. Mais comme dit souvent ma chère tante Jeanne-d'Arc: «Rêver, ça coûte pas cher.»

Mais l'échec, parfois, coûte cher. Elle vous couvre de honte et parfois de ridicule. Peut-être que certains hockeyeurs suédois profiteront de la prochaine période estivale pour visiter l'Amérique du Nord, ou le Groënland, ou préféreront-ils arpenter la Grande muraille de Chine plutôt que de passer, comme ils le font toujours, l'été dans leur pays.

Tommy Salo, surtout, n'a sûrement pas le goût d'y retourner. Peut-on vraiment le blâmer d'avoir accordé ce but chanceux à Vladimir Kopat, but qui a donné la victoire à l'équipe de la Biélorussie? «S'il (Salo) ne touche pas à cette rondelle, elle passe au moins un pied au-dessus du filet. Et puis, sur le troisième but de la Biélorussie, il n'a pas été fort. Il n'a, de plus, fait aucun arrêt-clé dans ce match», expliquait Clément Jodoin, au lendemain de cette victoire surprise de la Biélorussie aux Jeux de Salt Lake City.

«Les Jeux olympiques, reprenait Jodoin, c'est comme une boîte de Cracker Jack, ces délicieux pop corn sucrés que l'on savourait dans notre jeunesse. Il y avait toujours une surprise à l'intérieur. Et parfois, les fabricants se trompaient et ils en mettaient deux (des surprises) dans la boîte. La surprise des Jeux, jusqu'ici, c'est cette défaite de la Suède face à la Biélorussie.»

Le fabricant des JO 2002 se sera-t-il trompé en mettant deux surprises dans la boîte? Les joueurs du Canada espèrent sûrement que les choses ont été faites correctement.

HISTOIRE DE GARDIENS

Jodoin a particulièrement goûté l'affrontement entre les Russes et les Tchèques. Encore une fois, une histoire de gardiens. C'est finalement Nikolai Khabibulin qui a eu le dernier mot. «Dans les dernières minutes de jeu, il a fait des arrêts extraordinaires», notait-il.

«Mais où étaient les gros canons de l'équipe de la République tchèque?» questionnait-il. «Et à la réflexion, si on doit se fier à Maxim Afinogenov pour gagner un match, on peut se demander où étaient les Pavel Bure, Alexei Yashin, Sergei Fedorov! Où sont-ils ces joueurs qui devraient dominer ce tournoi?», requestionnait Jodoin.

Pour leur part, les joueurs des États-Unis ont rempli une formalité, mercredi, en route, tout probablement, vers la grande finale. Une finale Canada-USA, pouvait-on rêver d'un scénario plus hollywoodien?

«En fait, Khabibulin peut encore arrêter les États-Unis. Mais les Américains ont cette qualité de bien performer lorsqu'ils évoluent devant leur public. La pression se transforme en fierté, en émotion lorsqu'ils entendent leurs supporters scander: USA, USA, USA», racontait Jodoin.

Ce dernier a bien aimé de ce qu'il a vu du Canada, et il estime que les hommes de Pat Quinn auraient dû marquer cinq ou six buts face aux Finlandais. «Les Canadiens ont manqué plusieurs chances de marquer. Chapeau à Jani Hurme, le gardien de la Finlande. Cependant, on peut critiquer le jeu des Finlandais qui ont laissé passer de nombreuses chances de lancer en direction des buts de Martin Brodeur», faisait-il remarquer.

«Plutôt que d'envoyer la rondelle dans le fond de la zone ennemie et de tenter de la récupérer, ils auraient été mieux de tirer au but. Le lancer le plus offensif qui soit peut donner un but. Parlez-en à Tommy Salo. C'est comme acheter un billet à la loterie, t'as une chance de gagner le gros lot. Là, les Finlandais ne se sont pas de donner de chances de gagner», analysait-il.

Et si la finale devait opposer le Canada aux États-Unis, qui Clément Jodoin favoriserait-il? «Tu me rappelleras avant le match, si vraiment il oppose ces deux équipes», devait-il conclure. ■

PRESSE CANADIENNE

Utah

Le Belarus ne se fait aucune illusion sur ses chances de vaincre le Canada en demi-finale du tournoi de hockey masculin. Le match sera présenté, aujourd'hui, au E Center (à 14 h, heure de l'est).

Le Belarus a obtenu son laissez-passer dans le carré d'as en éliminant la Suède qui vit depuis un deuil national. Dans l'autre demi-finale, les États-Unis seront opposés à la Russie. «Le Canada va décider de l'issue du match, fait valoir le gardien Andrei Mezin, qui a fait face à 47 tirs dans la victoire de 4-3 du Belarus contre la Suède. «Si les Canadiens veulent gagner le match, ils vont le gagner. Mais s'ils veulent nous envoyer en finale, nous allons leur dire merci.»

Mezin a déjà joué en Amérique du Nord, ce qui explique sa maîtrise de l'anglais. Deux ans à Brockville, dans le Tiers-2 ontarien, puis trois ans dans les mineurs où il s'est promené entre Flint (quatre fois), Fort Wayne, Las Vegas, Rochester et Detroit, dans la Ligue internationale. Cette année, il joue à Berlin, dans le championnat allemand. «Je suis retourné en Europe. Je voyais bien que je ne n'allais jamais avoir la chance de jouer dans la Ligue nationale, raconte le gardien de 27 ans natif de Cheliabinsk. On voulait me garder à Flint parce que je ne coûtait pas cher. J'étais le joueur le moins bien payé de la ligue. Mais je suis marié et j'ai un enfant. Il fallait que j'assure l'avenir de mon enfant.»

Mezin rêve toujours à la Ligue nationale et les succès de son équipe pourraient lui ouvrir des portes. Il se montre cependant prudent. «Je ne veux pas me servir du match contre le Cana-



PHOTO: AP

Wayne Gretzky a personnellement veillé à ce que les joueurs du Canada ne prennent le Belarus à la légère.

da pour me faire connaître des dirigeants de la Ligue nationale. J'ai déjà agi de la sorte à des championnats du monde. L'expérience a tourné à la catastrophe. Les quatre premiers lancers m'avaient déjoué. J'avais même concédé un but de la ligne rouge. Après le match, quelqu'un est venu me dire d'oublier la Ligue nationale.»

Aujourd'hui, Mezin et ses coéquipiers sont des héros dans leur pays. «Tout le pays est complètement saoul», dit-il à la blague.

Leur victoire contre la Suède représente l'équivalent d'une médaille d'or. Ils ne s'attendaient tellement pas à vaincre les Scandinaves qu'ils devaient prendre l'avion immédiatement après le match. Leur étonnante victoire a mo-

difié leurs plans de voyage. «Je n'ai pas tellement célébré notre victoire. Seulement deux petites bières pour m'aider à dormir», raconte Mezin qui se dit heureux d'affronter le Canada.

DES INCONNUS

Wayne Gretzky admet ne rien connaître des prochains adversaires du Canada. «J'ai joué avec Vladimir Tsyplakov quand j'étais à Los Angeles. Mais je ne l'ai pas revu depuis quatre ans. J'avoue que tous ces noms ne me disent rien», a dit le directeur général de l'équipe canadienne.

Gretzky a cependant promis que le Canada n'allait pas prendre le Belarus à la légère. «C'est vrai que nous sommes grands favoris pour gagner le match. Mais ils ont battu la Suède et

nous allons entreprendre le match dans l'espoir de l'emporter de façon décisive.»

«J'ai vu leur match et leurs joueurs sont talentueux, a noté Mario Lemieux. Ils ne sont pas gros mais ils sont rapides. Le Belarus a battu la Suède et on sait tous que tout peut arriver dans un match. Il suffit parfois d'un mauvais bond pour changer l'allure d'une rencontre.»

Quoi qu'il en soit, le grand Mario semble plus déterminé que jamais. «Je commence à sentir la médaille d'or», a-t-il lancé du haut de ses six pieds quatre pouces.

LES SUÉDOIS ABASOURDIS

Des photos de hockeyeurs suédois en état de choc après leur défaite de 4-3 contre le Belarus avaient relégué en deuxième plan, hier, celles de la médaillée de bronze Anja Paerson à la une des journaux nationaux de la Suède.

Le quotidien «Svenska Dagbladet» avait dessiné un faux-timbre avec une image du gardien Tommy Salo se couvrant le masque au même moment où la rondelle bondissait sur sa tête et, ensuite, dans le filet. L'en-tête se lisait comme suit: «Salt Lake City 2002 - Fiasco.»

Le tabloïd «Aftonbladet» parlait de «jour de honte» tandis que «Expresen» montrait Salo, demandant le pardon après la victoire du Belarus, qui causait ainsi l'une des plus grandes surprises dans l'histoire des Jeux olympiques.

L'adresse électronique du président de la Fédération suédoise de hockey sur glace, Richard Fagerlund, a été inondée de courriels de partisans, incapables de contenir leur désespoir. Selon Fagerlund, les Suédois ont sous-estimé les hockeyeurs du Belarus, ce qui explique le revers. ■



PHOTO: AP

L'adolescente Sarah Hughes a créé toute une surprise hier.

EN BREF

Les Sud-Coréens protestent

Salt Lake City (AP) — L'équipe olympique sud-coréenne a protesté contre la disqualification, mercredi, d'un de leurs patineurs de vitesse qui a donné la médaille d'or à l'Américain Apolo Anton Ohno et elle menace même de boycotter la cérémonie de clôture.

Les Sud-Coréens ont déposé une réclamation, hier, auprès de la Fédération internationale de patinage (ISU). Ils estiment que le champion de la Coupe du monde Kim Dong-sung aurait dû recevoir la médaille d'or après avoir gagné le 1500 mètres de patinage de vitesse sur courte piste, mercredi. L'arbitre en chef australien a disqualifié Kim pour avoir bloqué Ohno avec quelques mètres à franchir, ce qui a assuré la victoire à l'Américain de 19 ans.

L'ISU a toutefois rejeté la requête en soirée, hier. Le porte-parole Pierre Eymann a déclaré qu'aucune clause dans le livre des règlements du patinage de vitesse sur courte piste ne permet de renverser le jugement d'un arbitre. «Une décision ne peut être révisée», a déclaré Eymann.

Les Sud-Coréens ont déclaré, avant l'annonce de l'ISU en soirée, que si la Fédération de patinage ne renversait pas la décision, ils s'adresseraient au Comité international olympique et au Tribunal arbitral du sport (TAS). Ils ont également dit qu'ils pourraient poursuivre en justice l'arbitre en chef James Hewish.

Roy a pris trop de risques

Park City (PC) — Vingt-sixième à l'issue de la première manche, le skieur Jean-Philippe Roy a ouvert la machine dans la seconde avec le résultat qu'il a manqué une porte, hier, au slalom géant olympique masculin. «C'est ce qui arrive souvent quand on prend plus de risques», a dit Roy de Saint-Flavie, en Gaspésie. Ça ne m'aurait rien

donné de finir 20e. Je voulais me hisser parmi les 15 premiers parce que j'aurais amassé des points de la Coupe du monde.»

«C'est ce que Thomas a fait, a-t-il continué en parlant de son coéquipier Thomas Grandi. Je l'ai vu réaliser une excellente deuxième manche et je me suis dit que je pouvais aussi le faire. J'ai tenté de faire mieux que lui, mais ça n'a pas fonctionné.»

Grandi de Canmore, en Alberta, a réussi le cinquième meilleur temps de la deuxième manche (une minute 11,50 secondes). Au classement cumulé des deux courses, il a terminé au 12e rang (2:25,24). «Si c'était une autre compétition, je serais content, a commenté l'Italien d'origine. Mais nous sommes aux Jeux olympiques et je m'attendais à mieux.»

Quant à Roy, qui a fêté son 23e anniversaire de naissance lundi dernier, il a hâte au slalom de samedi. «J'ai comme objectif de finir parmi les 15 premiers au cours de la première manche et de faire un deuxième bon parcours, a-t-il mentionné. Je suis plus confiant en slalom. J'ai réussi deux top-10 en Coupe du monde cette saison.»

Simard déclare encore forfait

Salt Lake City (PC) — Les Jeux olympiques de Genève Simard sont terminés. La skieuse de Val-Morin ne participera pas au slalom géant d'aujourd'hui parce qu'elle souffre encore du dos.

Simard, âgée de 21 ans seulement, avait dû déclarer forfait au slalom, mercredi, à cause de spasmes musculaires au dos. Initialement, on croyait qu'elle pourrait rechausser les skis deux jours plus tard. Elle avait subi des examens qui s'étaient révélés négatifs.

Simard a fait bonne impression à sa première participation aux Jeux, terminant septième au combiné et 18e au super-G, deux rangs devant Mélanie Turgeon. ■

Surprise en or pour Sarah Hughes

ASSOCIATED PRESS

Salt Lake City

La collection de médailles de Michelle Kwan est toujours incomplète et c'est la faute de la jeune adolescente américaine, Sarah Hughes.

Hughes, âgée de 16 ans, qui a réussi la performance de sa vie, s'est hissée de la quatrième position pour dominer le programme libre et remporter la médaille d'or olympique, hier soir.

Pendant que Hughes jouait le même rôle que Tara Lipinski il y a quatre ans, Kwan commettait deux grosses erreurs pour rétrograder au troisième rang, derrière la Russe Irina Slutskaya.

Hughes a un an de moins que l'âge qu'avait Lipinski aux Jeux de Nagano en 1998 et elle devient ainsi la plus jeune de l'histoire à décrocher les grands honneurs dans cette discipline. Sa victoire ici est encore plus surprenante, puisque Lipinski détenait le titre mondial en 1998. Et Kwan est de loin la plus titrée, avec quatre championnats du monde et six titres américains.

Mais Hughes a été tout simplement sensationnelle tandis que les autres concurrentes se sont montrées plutôt ordinaires. «Oh, mon Dieu. Oh, mon Dieu», a crié l'entraîneur Robin Wagner lorsque les notes ont confirmé la victoire de Hughes. ■

Les conditions de ski

Météo Média

Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUEBEC					
Le Massif	Granulée	6	30	36	83%
Grand-Fonds	Poudr. nouv.	0	12	14	86%
Mont Ste-Anne	Poudr. compacte	15	56	56	100%
Stoneham	Poudreuse	3	30	30	100%
MAURICIE					
Mont Carmel	Neige nouvelle	12	13	13	100%
Mont Gleason	Fermé/journée	1	0	21	0%
Ski La Tuque	Légère. compact	3	11	11	100%
St-Mathieu	Week-end seul	15	13	13	100%
Vallée du Parc	Granu. mouillée	0	14	15	93%
ESTRIE					
Bromont	Légère. compact	0	45	45	100%
Mont Orford	Légère. compact	0	52	52	100%
Mont Sutton	Cond. printemps	0	53	53	100%
Owl's Head	Granulée	0	41	41	100%
LAURENTIDES					
Chanteclair	Granulée	0	21	24	88%
Gray Rocks	Poudr. compacte	2	22	22	100%
Mont St-Sauveur	Granulée	0	33	39	85%
Ski Morin Heights	Granulée	0	0	23	0%
Tremblant	Légère. compact	2	92	92	100%
LANAUDIÈRE					
Val St-Côme	Granulée	0	26	26	100%

© Services Commerciaux MM 2002

STONEHAM EXPRESS

Départs tous les
LUNDIS, MERCREDIS,
VENDREDIS,
SAMEDIS.
INFORMATION ET RÉSERVATION :
SPORTS RÉCUPÉRATION
1305, Aubuchon, Trois-Rivières

371-2116

LES JEUX DE SALT LAKE CITY

Kelley Law se relève

Ogden, Utah (PC)

Affichant une confiance renouvelée, Kelley Law a mené le Canada à une médaille de bronze en curling féminin, hier, grâce à une victoire de 9-5 contre le quatuor américain de Kari Erickson. Remise de la décevante défaite de la veille contre la Grande-Bretagne en demi-finale, Law a aidé son équipe à amasser deux points lors des première, quatrième et septième manches.

Les Américaines ont riposté avec un doublé au huitième bout, mais l'équipe de New Westminster, en Colombie-Britannique, a scellé l'issue du match avec un point en neuvième manche et un autre au dixième jeu.

Les Canadiennes, qui avaient dominé le tournoi en rotation en vertu d'un étincelant dossier de 8-1, espéraient répéter l'exploit de la regrettable Sandra Schmirler, qui avait procuré l'or au Canada lors des Jeux de Nagano il y a quatre ans. Law et ses coéquipières Julie Skinner, Georgina Wheatcroft et Diane Nelson ont profité de la soirée de mercredi pour essayer de reprendre leurs sens. «Même si le revers de mercredi a été difficile à avaler, nous avons joué avec ardeur et en équipe», a déclaré la skip canadienne sur les ondes du réseau anglais de CBC, quelques minutes après la victoire.

«Notre objectif ultime était de revenir avec la médaille d'or», a ajouté Law, mais malheureusement, ce ne fut pas possible. Nous nous sommes réunies, mercredi soir, et nous avons convenu que le bronze ne serait pas si désagréable.»

Appuyée par quelques supporters canadiens perdus dans une masse de partisans américains, Law a donné le ton au match en inscrivant deux points dès le premier bout. Erickson et ses consœurs américaines ont réduit l'avance canadienne de moitié dès la deuxième manche avant de créer l'égalité au bout suivant, sur un mauvais tir de Law. La skip canadienne s'est relevée au quatrième jeu en permettant au Canada d'inscrire deux points, avant de voler un point aux Américaines en cinquième manche.

Erickson a raté une belle chance de revenir dans le match en sixième manche. Comptant déjà une pierre dans la maison, Erickson a effectué un dernier tir trop léger, et elle a dû se contenter d'un seul point. Au bout suivant, les Canadiennes ont pris une sérieuse option sur la médaille de bronze en marquant deux points grâce à une sortie réussie de Law. Les Américaines avaient terminé le tournoi en rotation avec un dossier de 6-3.

LA GRANDE-BRETAGNE EST PROCLAMÉE CHAMPIONNE

La Grande-Bretagne a remporté le tournoi féminin de curling des Jeux olympiques de Salt Lake City, en battant la Suisse 4-3.



PHOTO: AP

À défaut d'une médaille d'or, Kelley Law et ses coéquipières ramèneront le bronze à la maison.

Les quatre membres de l'équipe féminine de Grande-Bretagne sont originaires d'Écosse, le pays du curling, qui a fait son apparition aux Jeux en 1998 à Nagano. Cette année-là, les Britanniques avaient terminé quatrièmes, battues pour la médaille de bronze par la Suède.

La finale s'est jouée à la toute fin. La dernière manche a commencé sur une égalité de 3-3 mais les Écossaises avaient l'avantage de la dernière pierre. Les deux skips — la Suissesse Luzia Ebnoether et la Britannique Rhona Martin — ont rivalisé d'habileté en fin de manche, mais Martin a placé sa dernière pierre au centimètre près au centre de la cible. ●

Autre controverse

Les équipes de la LHSM ne veulent plus affronter Mascouche!



ROBERT MARTIN

La première saison régulière de l'histoire de la Ligue de hockey senior AA de la Mauricie se termine cette fin de semaine avec la présentation de trois parties, dont une très significative, celle entre les Loups de La Tuque et le Boum, demain, à Saint-Boniface. Cette saison, elle se termine aussi dans la controverse la plus totale.

Le Boum devance présentement les Loups par un point au troisième rang de cette division. L'enjeu est grand, car l'équipe qui terminera au quatrième rang devra disputer une série de deux de trois face au Lunasso de Mascouche qui terminera au cinquième rang.

Or, plus aucune équipe ne veut affronter le Lunasso qui ne respecte plus les règlements du circuit Croteau. Samedi dernier, à Saint-Boniface, le Lunasso a fait jouer Patrick O'Hara, un dur-à-cuire, même si ce dernier était sous le coup d'une suspension. La direction du Boum a déposé un protêt et la ligue lui a donné raison hier. O'Hara est toujours sous le coup d'une suspension.

Demain, les Mustangs de Saint-Tite doivent se rendre à Mascouche. Lors de leur dernière visite à Saint-Tite, les joueurs du Lunasso ont fait du grabuge. À tel point que les dirigeants des Mustangs ont demandé, via la direction du circuit, à ce qu'il y ait une protection policière assurée par la Sécurité publique de Mascouche lors du dernier match de la saison régulière, demain soir.

«Je ne te le cacherai pas, mais on a présentement de la difficulté à compléter notre alignement qui exige la présence de 14 joueurs et deux gardiens pour cette partie. On nous a fait des menaces, mais nous allons tout de même nous rendre à Mascouche pour

disputer cette partie. Les règlements nous y obligent, même si Mascouche utilise des joueurs inéligibles», expliquait le Gouverneur des Mustangs, Gilles Damphousse.

La direction des Mustangs a de plus demandé à la ligue de déléguer un représentant pour cette partie et de faire en sorte que les joueurs inéligibles ou suspendus ne jouent pas. «Nous n'allons pas jouer à la police et sauter dans la fosse aux lions. Si Mascouche ne se conforme pas aux règles, il perdra son match par défaut. Nous avons, par ailleurs, fait les démarches pour qu'il y ait une protection policière lors de cette partie», disait le président de la LHSM, Jack Croteau.

On comprendra, aussi, qu'aucune équipe, des Loups ou du Boum, ne veut rencontrer Mascouche lors d'une série de deux de trois, même si elle est assurée, ou presque, de la gagner au moins par défaut.

Ce soir, le National de Louiseville accueillera Saint-Tite. Demain, les Mustangs devraient jouer à Mascouche, et les Loups seront à Saint-Boniface.

L'EXPRESS AU BORD DU GOUFFRE

De leur côté, les joueurs de l'Express DA de Saint-Pierres-Becquets sont véritablement au bord du gouffre. Les hommes de Jacques Dubuc tirent de l'arrière 3-1 dans cette série quart de finale qui les oppose à la formation de Charlevoix dirigée par Gaston Drapeau.

L'Express DA s'est incliné 6-4 et 7-5 en fin de semaine dernière, et le match de ce soir sera disputé à Clermont. Les protégés de Jacques Dubuc pourrissent-ils revenir de l'arrière? S'ils remportent le match de ce soir, une sixième rencontre sera alors nécessaire et elle sera disputée demain soir sur le coup de 19 h à l'aréna régional de Saint-Pierres-Becquets. ●

Lazutina disqualifiée

Salt Lake City (AP, PC)

Après le scandale du patinage artistique, une nouvelle controverse s'est développée hier à Salt Lake City avec la disqualification de Larissa Lazutina, engagée avec la Russie dans le relais 4 x 7,5 km (fond) des Jeux olympiques.

Neuf fois médaillée aux Jeux, la Russe Larissa Lazutina a été disqualifiée pour un taux d'hémoglobine trop élevé, et son équipe, quadruple championne olympique en titre, n'a pas pris le départ de la course. Le responsable de l'équipe russe, Gennady Ramensky, a rencontré un peu plus tard le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, et s'est élevé contre le traitement réservé à la délégation russe à Salt Lake. Au cours d'une conférence de presse, Ramensky a menacé de boycotter la demi-finale du tournoi de hockey prévue aujourd'hui et le reste des épreuves, à moins que Jacques Rogge tienne sa promesse et se penche sur les prétendues injustices qui frappent les athlètes russes.

Les Russes ont indiqué qu'ils avaient contrôlé Lazutina hier matin et que son taux d'hémoglobine était «de 15 environ», sous la limite autorisée fixée à 16. Mais quand les responsables des contrôles l'ont testée un peu plus tard, le taux avait grimpé à «16 environ», a ajouté l'entraîneur russe Alexandre Lazontine.

Lazontine a précisé qu'il était im-



PHOTO: AP

Larissa Lazutina

possible que le taux d'hémoglobine de Lazutina ait grimpé de la sorte puisqu'elle était «au deuxième ou au troisième jour» de son cycle menstruel. La disqualification de Lazutina, qui espérait bien décrocher hier une 10e médaille olympique, a contraint les Russes au forfait.

L'équipe d'Ukraine n'a pas pris le départ du relais non plus, car le contrôle sanguin de Valentina Shevchenko a lui aussi présenté des anomalies. Le Comité international olympique (CIO) a indiqué qu'il avait été informé que

deux échantillons sanguins prélevés sur des athlètes engagés en ski de fond présentaient des anomalies et que des contrôles urinaires seraient effectués. Les résultats de ces tests ne devraient pas être connus avant aujourd'hui.

Lazutina avait déjà remporté deux médailles d'argent à Salt Lake. En tant que double médaillée, Lazutina, âgée de 36 ans, a dû subir au moins deux contrôles antidopage pendant les Jeux. Tous les athlètes engagés dans des épreuves d'endurance passent par ailleurs des contrôles sanguins avant leurs compétitions, et peuvent être empêchés de concourir si des traces d'EPO sont découvertes.

Les Russes Lazutina, Olga Danilova, Nina Gavriljuk et Julija Tchepalova, ont dominé les épreuves de fond à Soldier Hollow. Elles ont remporté six médailles, deux en or, trois en argent et une de bronze. Elles étaient les grandes favorites du relais. En leur absence, les Norvégiennes et les Allemandes se sont disputées l'or.

Evi Sachenbacher, en dépassant la Norvégienne Anita Moen dans les derniers 100 mètres de la course, a permis à l'Allemagne de remporter hier la médaille d'or. La Norvège a pris la médaille d'argent devant la Suisse. Les Canadiennes Beckie Scott de Vermilion, en Alberta, Jaime Fortier d'Edmonton, Sara Renner de Golden, en Colombie-Britannique, et Milaine Theriault de Moncton, Nouveau-Brunswick, se sont classées huitième. ●

La Russie en rogne

Salt Lake City (AP)

Contrariée par une série de décisions défavorables à ses athlètes, la Russie a menacé hier de se retirer des Jeux de Salt Lake City, et pourrait boycotter les Jeux d'Athènes si ses récriminations ne sont pas prises en compte dans les 24 heures. Le président du Comité olympique russe, Leonid Tyagachiov, a déclaré qu'il avait dit au président du Comité international olympique Jacques Rogge que son pays était «particulièrement peu apprécié» aux Jeux qu'il souhaitait que cette question soit prise très au sérieux.

M. Tyagachiov a fait ces commentaires lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée quelques heures après la disqualification de la Russe Larissa Lazutina. «Si les questions que nous soulevons ne sont pas résolues, l'équipe russe ne disputera pas son match de hockey et ne participera au 30 km (fond)», a déclaré Tyagachiov.

Il a ajouté qu'il laissait un délai de 24 heures aux responsables des Jeux olympiques pour se pencher sur la situation, et que si la Russie quittait Salt Lake City, elle ne participerait proba-

blement pas aux Jeux d'Athènes. «Une fois que vous partez, il est très difficile de revenir», a-t-il dit.

Un peu plus tard, Vitaly Smirnov, un vice-président russe du CIO, a tempéré les remarques de Tyagachiov, affirmant qu'il n'y avait pas d'ultimatum. Il a cependant ajouté que la délégation russe souhaitait que Rogge écrive une lettre à Tyagachiov et réponde à ses préoccupations.

Tyagachiov a précisé que si le taux d'hémoglobine de Lazutina était légèrement supérieur à la limite autorisée, elle n'était pas pour autant convaincue de dopage. «Notre sport est propre», a-t-il poursuivi.

Les revendications de Tyagachiov ne concernent pas uniquement l'affaire Lazutina. Au cours de sa conférence de presse, le président du comité olympique russe est plusieurs fois revenu sur les résultats de l'épreuve de couples du patinage artistique. Les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze ont remporté cette épreuve mais ont finalement dû partager leur médaille d'or avec les Canadiens Jamie Salé et David Pelletier, la juge française de la compétition ayant été soupçonnée

d'avoir favorisé les Russes. «C'était une décision qui n'avait jamais connu de précédent», a-t-il déploré.

Vitaly Smirnov, vice-président russe du CIO, a recommandé aux organisateurs de ne pas prendre les menaces de son pays à la légère. «Sans la Russie, les Jeux seront perdus», a-t-il dit.

Tyagachiov a ajouté qu'il rencontrerait bientôt des responsables des Fédérations internationales de hockey, de patinage et de ski afin de mettre les choses au clair. «Nous défendons notre honneur», a-t-il dit, avant de soutenir que si les règles qui ont conduit au partage de la médaille d'or dans l'épreuve de couples étaient appliquées au relais 4 x 7,5 km, la Russie devrait partager la victoire avec le vainqueur de la course, l'Allemagne. «J'ai dit à Rogge que puisque les patineurs canadiens avaient obtenu une deuxième médaille d'or, si on suit la même logique, notre relais devrait obtenir lui aussi une médaille d'or puisqu'il domine la discipline depuis si longtemps. Ou alors, si ce n'est pas une solution objective, pourquoi ne pas organiser un nouveau relais samedi?» ●



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

René Metge, promoteur d'Harricana, semble remercier le ciel d'avoir placé sur sa route le représentant de Desjardins Louis Vanasse, la mairesse de Shawinigan Lise Landry et le promoteur du Grand Prix de motoneige de Shawinigan-Sud Sylvain Jean.

Quand Harricana se présente au pays de la motoneige

ROBERT MARTIN

Shawinigan

LE GRAND PRIX

Le Grand-Prix de motoneige de Shawinigan-Sud grandit, et il grandit bien. D'abord site du championnat mondial de motoneige 2002, les promoteurs shawiniganais accueillent, avec une fierté non dissimulée, Harricana, une compétition de motoneige par équipe. Le prologue et le départ se feront depuis le site de compétition de Shawinigan-Sud. Harricana, c'est le «Paris-Dakar» de la motoneige.

Son promoteur René Metge, quatre fois vainqueur du Paris-Dakar et promoteur du Masters (l'ancien Paris-Pékin), est fort heureux de se retrouver au «pays de la motoneige». Un total de 13 équipes en provenance, notamment, de France, de l'Italie, de l'Espagne, d'Israël et, bien sûr, du Canada (dont celle du Trilluvien Patrick Trahan, deux fois participant au Paris-Dakar), seront du prologue, cet après-midi à compter de 14 h, et du départ d'Harricana, demain à 7 h.

Harricana, dont l'arrivée se fera à Québec le 2 mars après un périple de plus de 2000 km, est une épreuve d'endurance par équipe. «Plus difficile encore que le Paris-Dakar. Car, dans les dunes, par temps plus élément, les compétiteurs peuvent se montrer patients en cas de bêtise. Mais à Harricana, un bêtise à moins 40 degrés, c'est impensable. C'est définitivement plus difficile en raison de la température», disait René Metge, le promoteur, un expert en la matière d'épreuves motorisées d'endurance à travers la planète.

Mais, il ne faut pas oublier l'organisation qui a permis la venue d'Harricana à Shawinigan, soit les promoteurs du Grand-Prix de motoneige de Shawinigan-Sud qui présentent cette année le championnat mondial de motoneige. Cette compétition est présentée en alternance sur les pistes d'Amérique du Nord.

«Nous attendons une quinzaine de participants dans la classe principale, et aujourd'hui, bien que la température ne se prête vraiment à ce type de compétition normalement, nous n'avons eu aucune annulation des équipes qui ont annoncé leur venue. Je pense que nous devrions, même s'il a plu aujourd'hui (hier), présenter un excellent spectacle et les meilleures équipes du circuit seront présentes en fin de semaine», avançait le toujours optimiste Sylvain Jean, président du Grand Prix de motoneige de Shawinigan-Sud.

Il faut, toutefois, admettre que si le temps doux se maintient, ça ne sera pas idéal comme conditions de compétition. «Si on peut évacuer l'eau, ça ne sera pas idéal mais au moins nous pourrions courir. Mais, ce n'est pas évident. Ça prend du froid pour faire une course intéressante. On verra demain», confiait, pour sa part, Jacques Villeneuve qui connaît, jusqu'ici, une saison de misère.

Mais parions que pour les amateurs de la région, il donnera tout ce qu'il a dans le ventre. C'est la mécanique qui pourrait le trahir. ●



C'est un abat
Jacques Laberge
collaboration spéciale

Lessard et Blais se surpassent

André Auger a brillé d'un vif éclat dans la Ligue «Copains mixtes Labatt Bleue» au salon De Francheville, secteur Cap-de-la-Madeleine avec une partie de 289 et un triple de 692. Notons aussi Alain Ayotte, 246 et 664, Normand Bergeron, 224 et 640, Claude Veillette, 225 et 604, Pierre Boucher, 213 et 602 et Isabelle Toupin, 200 et 526.

Plusieurs ont connu un excellent match dans la Ligue mixte «Les Aînés» au Quillorama Les Rivières, dont Jean-Jacques Thibeault, 225 et 652, Réal Chauvette, 594, André Champagne et Jean-Guy Gélinas, 577, Armand Gauthier, 575, le «soldat» Jacques Raymond, 569, Denise Héroux, 533, Louise Biron, 527 et Christiane Babin, 523. Par ailleurs, le «quilleur sans nom», René Monfette, vit une saison de misère.

Au salon Biermans de Shawinigan, dans la Ligue mixte «Les Grès», les vedettes de la semaine furent Ghislain Lafrenière, 201 et 553, André Béland, 214 et 545, Roland Dupont, 193 et 532, Jacqueline Duplessis, 211 et 443, Pierrette Pellerin, 424, ainsi que Vicky Hamel, 414.

Pierre Tremblay s'est illustré dans la Ligue mixte du club de l'âge d'or St-Jean-Baptiste-De-La-Salle au salon du Centre, secteur de Trois-Rivières-Ouest avec une partie de 221 et un grand total de 595. Chez la gent féminine, Monique Chauvette a réussi un simple de 194, tandis que Brigitte Masson y allait d'un triplé de 486. Robert Fleury, 215 et 595, a aussi bien joué.

Des triples impressionnants ont été enregistrés dans la Ligue Commerciale 980 au Quillorama Les Rivières par, entre autres, Gilles Lessard, 257 et 732, Sébastien Boutet, 690, Normand Bergeron, 663, Clément Paquin, 661 Richard Gendron, 657 et Isabelle Rioux, 643.

La classique individuelle de grosses quilles «Labatt Bleue abat-9» connaîtra son grand vainqueur au cours du week-end au salon De Francheville. En effet, trois rondes seront disputées samedi, soit à 13h, 16h et 19h et deux autres dimanche, à 13h et 16h. Renseignements: 374-8383.

Le coriace Albert Blais s'est fait valoir dans la Ligue mixte du «jeudi soir» au salon Biermans à Shawinigan avec des simples de 206, 231 et 267 pour un superbe triple de 704. Les autres à bien faire furent Yves Morissette, 225 et 654, Jacques Héroux, 226 et 598, Daniel Tremblay, 216 et 547, Édouard Grenier, 203 et 536, Johane Blais, 180 et 528 et Lucille Larose, 200 et 519.

Un tournoi de grosses quilles abat-9 par équipe de 2, dont la moyenne maximum ne doit pas excéder 370 au 31 janvier dernier, aura lieu samedi au Quillorama Les Rivières. Trois rondes sont prévues, soit à 13h, 16h et 19h. Information: 694-0990. ●

Minaya met les choses en perspective

Ouverture officielle du 34e camp d'entraînement des Expos

RICHARD MILO

Jupiter, Floride (PC)

Amuseur-vous!

Le directeur général Omar Minaya a mis les choses en perspective, hier, en s'adressant aux joueurs lors de l'ouverture officielle du 34e camp des Expos, vraisemblablement le dernier dans l'histoire de l'équipe.

«C'est une situation unique, a-t-il dit. Le nuage de la dissolution est au-dessus de nos têtes et l'équipe appartient aux ligues majeures mais j'étais à New York lors de la tragédie du 11 septembre et il faut mettre les choses en perspective.»

«C'était effrayant. Je suis allé à Ground Zero une semaine plus tard. J'ai dit aux joueurs qu'ils étaient chanceux d'être ici et qu'ils étaient payés pour jouer au baseball.»

Minaya et le gérant Frank Robinson ont parlé aux joueurs avant le premier exercice de l'équipe au complet. Il y avait 60 joueurs sur le terrain. Wilkin

ROBERT MARTIN
Shawinigan

Les joueurs des Screaming Eagles de Cap-Breton ont entrepris, hier, un périple de sept jours qui les conduira, successivement, à Shawinigan (ce soir), Victoriaville (dimanche), Québec (lundi) et Moncton (mercredi).

Parmi eux, Jean-François Dufort, cet ex-joueur des Cataractes, qui en sera à son premier (et seul) match cette saison à l'aréna Jacques-Plante depuis cette transaction qui l'a expédié dans les Maritimes.

Comme Hunter Lahache et Charles Gauthier, cédés aux Cataractes en retour de ses services, Dufort a heureusement brisé la glace face à son ancienne équipe seulement quatre jours après la transaction lors d'un match disputé à Sydney. Il ne faut pas oublier, également, le défenseur Jean-François Beaudet, aussi acquis des Eagles lors d'une transaction précédente.

Hier, alors que l'équipe de la Nouvelle-Écosse faisait route vers Shawinigan, Dufort tentait de ne pas trop s'en faire avec cette première visite à l'aréna Jacques-Plante. Mais il faut s'attendre à ce qu'il soit nerveux lorsqu'il sautera sur la patinoire. «Je sais que ça va être spécial. Mais pour l'instant, j'essaie de ne pas trop y penser. J'aimais bien Shawinigan, et j'ai vraiment cru que j'y terminerais ma carrière junior», disait Dufort.

Ce dernier peut au moins se consoler à l'idée qu'il a été troqué à une équipe qui aspire encore aux plus grands honneurs, et en ce sens, le gain de 12-2 des Eagles sur le Titan D'Acadie-Bathurst (qui comptait de nombreux absents), mardi soir, tend à le démontrer. «Nous avons une bien meilleure équipe que notre fiche l'indique», confiait Dufort.

Les Screaming Eagles occupent présentement le troisième rang de leur division, à six points des Mooseheads d'Halifax et à 27 des meneurs au classement général, le Titan D'Acadie-Ba-

Dufort de retour à Shawinigan

Les Cataractes reçoivent Cap-Breton



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Jean-François Dufort sautera ce soir sur la patinoire de l'aréna Jacques-Plante avec un autre uniforme que celui des Cataractes. Le robuste ailier avoue qu'il ressentira de la nervosité avant le match.

thurst. Dans la conférence, ils sont actuellement classés quatrième.

«Physiquement, nous sommes assez imposants. Et c'est peut-être ce qui explique le lent début de saison de l'équipe. Les équipes plus grosses physiquement s'imposent toujours un peu plus tard pendant la saison. J'aime bien notre équipe, nous avons de la profon-

deur en attaque et une bonne défense», commentait Dufort.

Si l'ex-Cataractes est heureux à Sydney, au nord-est de la Nouvelle-Écosse, l'entraîneur-chef et directeur gérant des Screaming Eagles Dany Vincent est aussi heureux de la tenue de son ailier qui a inscrit six buts et six passes pour 12 points en 16 rencontres avec Cap-

Breton. «Il démontre une excellente attitude, contrairement aux rumeurs que nous avions entendues à son sujet. Nous le voulions pour lui confier un rôle très spécifique dans notre équipe et je dois convenir qu'il tient bien ce rôle de *power forward* qu'on lui a confié», disait Vincent.

LAHACHE, BEAUDET ET GAUTHIER

Hunter Lahache soutenait que pour lui, le match de ce soir était un comme un autre. «J'admet que ça va quand même être émotif, mais pas autant qu'à mon premier match face à mes anciens coéquipiers. Ça va être différent. Je ne crois pas, par ailleurs, qu'on va me courir après. Peut-être Pascal (Morency), parce que Pascal c'est Pascal. *And, because he's my body... off the ice*. Si je dois me battre contre mes anciens coéquipiers, je vais le faire. Ça fait partie de mon *job*», disait-il, passant de l'anglais au français.

Ce Morency est le joueur le plus puni du circuit (devant Lahache) avec 529 minutes passées au cachot.

Pour Charles Gauthier, ça va être assez spécial ces retrouvailles. «Ça va être difficile au début. Je ne jouerai peut-être pas de la même manière parce que j'ai des *chums* encore avec les Screaming Eagles. Mais, peut-être que dès le premier contact j'aurai oublié ce sentiment d'appartenance qui m'a lié à cette équipe pendant deux saisons et demie», disait-il.

Pour Jean-François Beaudet, acquis par les Cataractes le 14 décembre, ce sentiment d'appartenance est plus loin. «J'ai encore des *chums* et de bons souvenirs. Mais, je suis avec les Cataractes maintenant et je vais tout simplement faire mon travail. Je dois, entre autres, frapper. Je vais le faire encore demain (ce soir)», disait-il.

Un joueur manquera à l'appel dans le camp des Screaming Eagles, George Davis, sous le coup d'une suspension de 10 parties. Mardi soir, à Cap-Breton, il a sauté sur le banc des joueurs du Titan, où ces derniers lui ont fait un mauvais partie. ●

Tourigny prudent

Les Estacades finiront-ils le travail ce soir?

ROBERT MARTIN

Cap-de-la-Madeleine

Les Estacades aimeraient bien finir le travail, et le plus tôt serait le mieux. Mais, André Tourigny et les membres de sa bande savent très bien que les joueurs des Élités vendront chèrement leurs peaux alors que sera disputé, ce soir à Jonquière, le troisième match de ce quart-de-finale trois de cinq entre ces deux formations.

L'équipe madelinoise a cependant pris une sérieuse option sur l'issue finale de cette série, mais Tourigny reste prudent. «Ils (les Élités) vont sûrement sortir aussi forts qu'ils l'ont fait chez nous mercredi. Après huit minutes de jeu, alors que les Élités frappaient tout

ce qui bougeaient devant eux, mes adjoints et moi envisagions, alors, une soirée difficile. Mais, notre opportunisme nous a sorti d'impasse, heureusement», confiait l'entraîneur-chef des Estacades.

Tourigny sait très bien que les Élités, qui lutteront pour leur survie, entreprendront le match de ce soir de la même façon qu'ils l'ont fait mercredi soir à l'aréna Jean-Guy-Talbot. L'entraîneur-chef des Estacades va faire en sorte que ses joueurs le sachent aussi. «C'est certain que les joueurs des Élités vont sauter sur la patinoire comme des enragés. Qu'ils vont nous *driver* comme ils ont tenté de le faire l'autre soir. Ils vont rouler le pied au fond. Nous devons en faire autant. Ce sera à nous de faire en sorte de ne pas leur donner le goût à la victoire, de leur enlever leurs espoirs. Car, il faut être conscient d'une chose, une série trois de cinq, ça peut facilement tourner à l'avantage de l'au-

tre camp s'ils inscrivent une victoire», commentait André Tourigny.

Si les Élités ont entrepris le match de mercredi soir en force, André Tourigny était heureux du comportement de ses joueurs. «Même si les Élités dominaient en début de rencontre, nos joueurs n'ont jamais paniqué. Puis, le vent a tourné et nous avons su faire preuve d'opportunisme. Mais il faut être conscient d'une chose, ce n'est pas automatique cette affaire-là.»

Au fait, ceux et celles qui pourraient croire que la direction des Estacades attendra le résultat du match de ce soir avant de savoir si elle loue ou pas des chambres à Jonquière pour loger leurs joueurs, sachez que gagne (ce qui provoquerait l'élimination des Élités) ou perd, ce soir, les joueurs des Estacades ne reviendront à la maison que demain. ●

Vermette de retour sur la patinoire

YANICK POISSON

Victoriaville

Le retour au jeu de l'attaquant de 19 ans des Tigres de Victoriaville, Antoine Vermette, avant la fin de la saison, semble de plus en plus probable. En effet, après six mois d'inactivité, le numéro 20 des Félins s'est mis au vélo stationnaire au cours des dernières semaines et a donné quelques coups de patins hier midi, sur la glace de l'amphithéâtre Gilbert-Perreault. Bien qu'il soit encore trop tôt pour fixer la date de son retour, le thérapeute athlétique de la formation, Jon Armano, croit que si tout se passe comme prévu, Vermette sera en mesure de participer aux pratiques régulières de l'équipe dans un peu plus d'une semaine.

Après son entraînement d'hier midi, le joueur de centre a admis avoir encore le souffle court et a confirmé que son état ne lui permettait pas de rejoindre l'équipe et encore moins de participer à une rencontre pour le moment.

Rappelons qu'après avoir connu une saison exceptionnelle l'an passé, alors qu'il a conservé une fiche de 57 buts et 62 mentions d'aide en 71 rencontres, Vermette, victime d'une commotion cérébrale, a été contraint à l'inactivité et n'a toujours pas disputé un seul match depuis le mois d'août.

Par ailleurs, les Tigres auront l'occasion de venger leur défaite de vendredi dernier, ce soir à Victoriaville, alors que les Wildcats de Moncton seront les visiteurs.

Bien qu'on ne s'attende pas à une partie se terminant par la marque de 9-2 comme il en avait été la dernière fois que la formation de Moncton a franchi les portes de l'amphithéâtre Gilbert-Perreault, la stratégie est simple, il faut frapper tôt dans le match. «J'ai vu la partie entre les Wildcats et les Voltigeurs et il est important de ne pas laisser Moncton prendre les devants dans la rencontre. Nous nous devons de travailler fort, de gagner nos batailles à un contre un et d'imposer le rythme dès le début», a indiqué Mario

Carl Mallette reprendra sa place aux côtés de Matthew Lombardi et Mathieu Brunelle sur le premier trio de la formation alors que Mikael Teev retournera avec Pierre-Luc Sleighter et Guillaume Fournier.

Outre Vermette, le défenseur Tommy Lafontaine manquera à l'appel contre Moncton. Ce dernier s'est infligé une blessure à l'épaule avant le voyage dans l'Est. ●

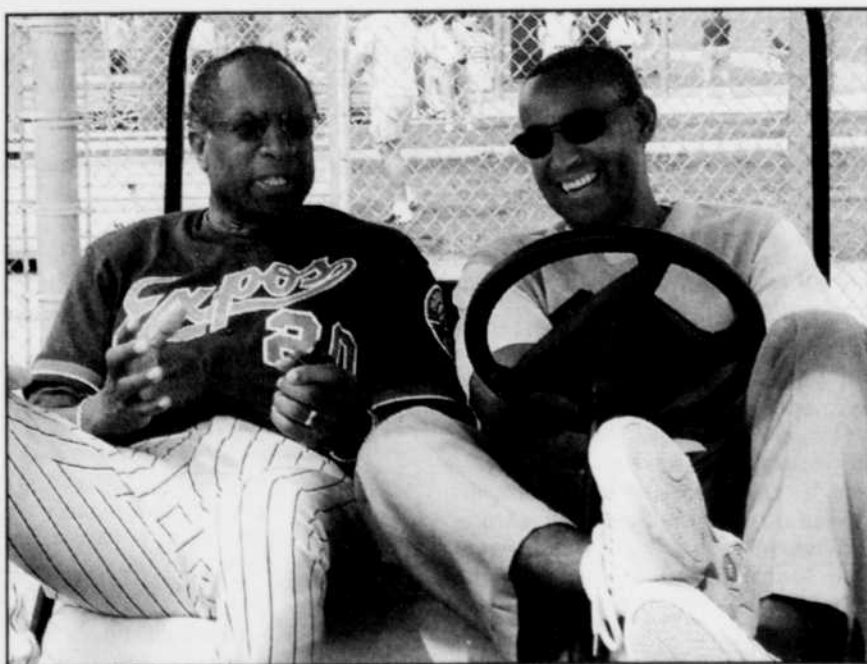


PHOTO: AP

Frank Robinson et Omar Minaya sont optimistes en vue de la saison 2002 des Expos.

ne faut pas se préoccuper des choses sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle, a-t-il expliqué. C'est d'ailleurs ce que ma mère me disait toujours.»

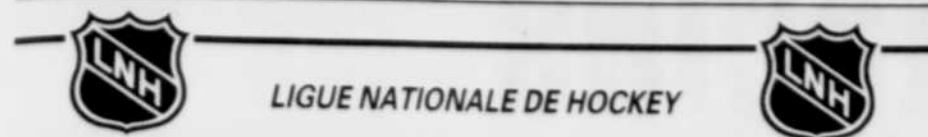
Robinson est confiant que les Expos connaîtront une meilleure saison que l'an passé quand ils ont affiché un dossier de 68-94 pour terminer au dernier rang de la section Est à 20 parties de la tête. «Je sais qu'il y a beaucoup de talent ici. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai accepté le poste, a indiqué Robinson. C'est une meilleure équipe

que leur fiche ne l'a démontré l'an passé.»

Jose Canseco, qui pourrait être le voltigeur de gauche des Expos cette saison, a impressionné la galerie lors de l'exercice au bâton en frappant plusieurs balles par-dessus la clôture.

«Il est près de la marque de 500 circuits, a signalé Robinson en parlant de Canseco, l'auteur de 462 circuits en carrière. Je souhaite le voir réussir son 500e avec nous, qu'il en frappe 38 cette année...» ●

Statistiques



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

SAISON 2001-2002 ASSOCIATION DE L'EST SECTION NORD-EST

	SECTION NORD-EST															
	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Boston	59	32	16	4	7	176	142	75	19	10	1	13	13	3	3	G-1
Toronto	58	31	18	5	4	172	145	71	19	7	2	12	15	3	3	G-2
Ottawa	58	29	18	7	4	182	145	69	16	9	3	13	13	4	1	G-1
MONTREAL	58	24	23	8	3	148	153	59	14	10	4	10	16	4	2	P-2
Buffalo	57	23	26	7	1	149	148	54	14	11	4	9	16	3	1	N-1

SECTION ATLANTIQUE

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Philadelphia...	57	33	15	6	3	176	128	75	15	9	3	18	9	3	P-1	
NY Islanders...	57	29	19	6	3	168	157	67	13	11	4	16	11	2	G-1	
New Jersey...	58	25	21	9	3	143	137	62	15	11	4	10	13	5	N-1	
NY Rangers...	59	27	25	4	3	164	178	61	16	11	2	11	17	2	P-1	
Pittsburgh...	58	22	26	6	4	134	164	54	13	13	2	9	17	4	P-4	

SECTION SUD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Caroline	61	24	21	11	5	161	175	64	12	13	7	12	13	4	G-1	
Washington	59	23	26	9	1	159	178	56	15	10	5	8	17	4	G-2	
Tampa Bay	58	20	30	6	2	113	143	48	10	13	3	10	19	3	P-3	
Florida	59	17	34	5	3	123	179	42	8	21	1	9	16	4	P-3	
Atlanta	59	14	34	7	4	138	209	39	6	15	6	6	23	1	P-3	

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION CENTRALE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile			Extérieur			Séq
									G	P	N	G	P	N	
Detroit	60	41	11	6	2	186	126	90	25	5	3	16	8	3	G-3
Chicago	60	33	18	9	0	169	157	75	21	4	4	12	14	5	G-2
St. Louis	58	31	18	6	3	161	131	71	20	8	1	11	13	5	P-1
Nashville	58	23	25	10	0	143	148	56	15	8	7	8	17	3	G-2
Columbus	58	15	33	8	2	117	170	40	10	16	5	9	19	3	N-1

SECTION NORD-OUEST

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Colorado.....	60	33	20	6	1	158	125	73	18	9	2	15	12	4	G-2	
Edmonton.....	61	26	23	10	2	152	144	64	16	12	2	10	13	8	P-1	
Vancouver.....	60	28	25	5	2	178	155	63	16	10	4	12	17	1	P-2	
Calgary.....	58	23	24	8	3	136	155	57	14	13	4	9	14	4	P-2	
Minnesota.....	60	18	27	10	5	135	175	51	11	14	7	7	18	3	P-1	

SECTION PACIFIQUE

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
San Jose.....	57	30	17	7	3	168	139	70	16	9	2	14	11	5	G-5	
Los Angeles.....	58	27	20	8	3	155	135	65	13	12	4	14	11	4	N-1	
Dallas.....	57	26	20	7	4	153	148	63	11	13	5	15	11	2	G-1	
Phoenix.....	59	25	22	8	4	150	159	62	16	10	3	9	16	5	N-1	
Anaheim.....	61	21	31	6	3	135	154	51	11	16	3	10	18	3	G-1	

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
1. x-Philadelphia	57	75
2. x-Boston	59	75
3. x-Caroline	61	64
4. Toronto	58	71
5. Ottawa	58	69
6. NY Islanders	57	67
7. New Jersey	58	62
8. NY Rangers	59	61
9. Montréal	58	59
10. Washington	59	56
11. Buffalo	57	54
12. Pittsburgh	58	54
13. Tampa Bay	58	48
14. Floride	59	42
15. Atlanta	59	39

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Detroit	60	90
2. x-Colorado	60	73
3. x-San Jose	57	70
4. Chicago	60	75
5. St. Louis	58	71
6. Los Angeles	58	65
7. Edmonton	61	64
8. Vancouver	57	63
9. Phoenix	60	63
10. Calgary	58	57
11. Nashville	58	56
12. Minnesota	60	51
13. Anaheim	61	51
15. Columbus	58	40

RENDEMENT

ASSOCIATION DE L'EST

	B	P	Pts	Seq
94. Yanic Perreault	19	21	40	36
20. Richard Zednik	14	16	30	35
10. Dieg Petrov	19	10	29	6
93. Doug Gilmour	7	21	28	31
90. Joe Juneau	3	20	23	6
43. Patrice Briseault	2	21	23	21
24. Andreas Dackell	11	11	22	12
95. Serge Berezin	10	10	20	4
11. Mike Ribeiro	8	10	18	10
25. Chad Kilger	6	12	18	23
22. Donald Audette	5	12	17	16
79. Andrei Markov	3	14	17	6
62. Craig Rivet	4	13	17	53
38. Jan Bulis	7	7	14	4
27. Shaun Van Allen	4	10	12	14
5. Stéphane Quintal	3	8	11	64
56. Stéphane Robidas	1	10	11	4
45. Arnon Asham	4	4	8	43
28. Karl Dykhus	3	4	7	34
44. Sheldon Souray	3	4	7	30
54. Patrick Traverse	2	3	5	8
37. Patrick Poulin	0	5	5	6
29. Gino Odick	0	3	3	57
51. Francis Bouillon	0	3	3	16
36. Marcel Hossa	2	0	2	0
60. Joe Theodore	0	2	2	0
46. Benoit Gratton	1	0	1	8
63. Craig Darby	0	0	0	0
59. Marti Jarvenpää	0	0	0	0
30. Mathieu Garon	0	0	0	0
31. Jeff Hackett	0	0	0	0
95. Olivier Michaud	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	Min	Ba	BI	Moy.
95. O. Michaud	0	0	0	18	0	0.00
60. J. Theodore	20	17	6 2626	94	6	2.15
31. J. Hackett	3	5	2 608	33	0	2.26
30. M. Garon	1	4	0 261	19	0	4.37
Total (7)	24	26	8 3527	153	6	2.60

NB: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

CALENDRIER

Dimanche 10 février

N.Y. Rangers 4 Pittsburgh 3
Minnesota 4 N.Y. Islanders 3
Buffalo 1 New Jersey 4
Edmonton 4 Phoenix 3
Dallas 5 Anaheim 1
Caroline 0 San Jose 4

Lundi 11 février

Tampa Bay 1 Washington 3
Atlanta 4 Toronto 5
Detroit 3 Montréal 2
Boston 2 Colorado 5
Dallas 1 Los Angeles 2

Mardi 12 février

New Jersey 2 Buffalo 2
Pittsburgh 1 Ottawa 5
N.Y. Islanders 1 Philadelphia 0 (P)
Minnesota 3 Columbus 3
Atlanta 0 St. Louis 3
Florida 0 Nashville 1
Calgary 3 Phoenix 4 (P)
San Jose 3 Edmonton 2
Boston 2 Vancouver 1 (P)

Mercredi 13 février

Detroit 2 Minnesota 0
St. Louis 1 Colorado 3
Florida 4 Chicago 5
N.Y. Rangers 2 Dallas 4
Calgary 2 Anaheim 3
Phoenix 2 Los Angeles 2

Jeudi 14 février

Aucun match.

Trêve du vendredi 15 février au dimanche 24 février

A cause des Jeux olympiques 2002 de Salt Lake City, au Utah.

Lundi 25 février

Aucun match.

Mardi 26 février

Boston à N.Y. Islanders, 19h00.
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h00.
Chicago à Philadelphia, 19h00.
Florida à Washington, 19h00.
Los Angeles à Columbus, 19h00.
Caroline à Toronto, 19h30.
Ottawa à Montréal, 19h30.
Buffalo à Atlanta, 19h30.
Detroit à Tampa Bay, 19h30.
San Jose à Nashville, 20h00.
Calgary à Colorado, 21h00.
Dallas à Phoenix, 21h30.
St. Louis à Vancouver, 22h00.

Les meneurs

	B	P	Pts	Seq
Iginia, Cal	35	29	64	
Naslund, Vcr	27	34	61	
Thornton, Bos	22	39	61	
Tkachuk, StL	29	29	58	
Sundin, Tor	31	26	57	
Demitra, Det	26	31	57	
Yashin, NYI	24	33	57	
Sakic, Col	19	37	56	
Zhamnov, Chi	19	37	56	
Roenick, Phi	17	39	56	
Oates, Wash	10	46	56	
Alfredsson, Ott	28	27	55	
Modano, Dal	29	25	54	
Daze, Chi	28	25	53	
Murray, Bos	27	26	53	
Smanov, Bos	21	32	53	
Francis, Car	18	35	53	
Amonte, Chi	22	30	52	
Guerin, Bos	32	19	51	
Kapanen, Car	21	30	51	
Fleury, NYR	20	31	51	
Jagr, Wash	18	33	51	
Conroy, Cal	18	32	50	
Bondra, Wash	27	22	49	
Lindros, NYR	22	27	49	
Recchi, Phi	18	31	49	
Kovalchuk, Atl	27	21	48	
Gagné, Phi	23	25	48	
O'Neill, Car	22	26	48	
Bertuzzi, Vcr	19	29	48	
Hayley, Atl	19	29	48	
Weight, StL	14	34	48	
Yzerman, Det	13	35	48	
Sullivan, Chi	16	31	47	
Brunette, Minn	14	33	47	
Carter, Edm	20	26	46	
Fedorov, Det	20	26	46	
Gonchar, Wash	18	28	46	
Bonk, Ott	17	29	46	
Calder, hi	17	29	46	

BASKET-BALL — NBA

Ligue nationale de basket-ball

Association de l'Est

Section Atlantique

	V	D	Moy	Diff
New Jersey	36	17	679	
Boston	31	24	564	6
Orlando	28	25	528	8
Philadelphia	27	26	509	9
Washington	27	26	509	9
Miami	21	31	404	14
New York	20	32	385	15

Section Centrale

Detroit	30	22	577	
Milwaukee	30	22	577	
Toronto	29	27	518	3
Charlotte	27	26	509	3
Indiana	26	27	491	4
Atlanta	19	34	359	11
Cleveland	18	35	340	12
Chicago	13	40	245	17

Association de l'Ouest

Section Mid-Ouest

San Antonio	34	18	654
Utah	31	24	564
Houston	19	35	352
Denver	16	35	314
Memphis	15	39	278

Section Pacific

Sacramento	40	12	765
------------	----	----	-----

Arts Spectacles

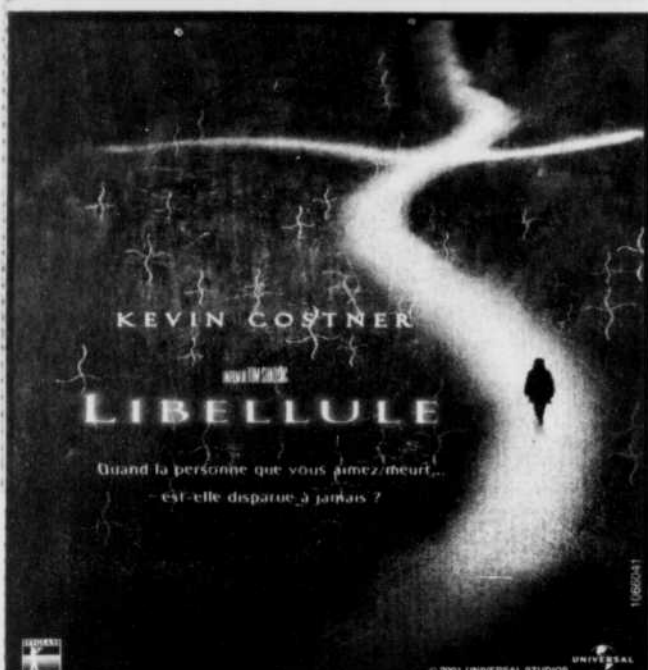
NBC écrase ses concurrents

New York (PC)

Le réseau américain de télévision NBC a payé cher pour les droits de télévision des Jeux de Salt Lake City, mais il récolte maintenant les fruits de l'investissement. NBC a totalement dominé la concurrence la semaine dernière, attirant une moyenne de 28 millions de téléspectateurs chaque soir. CBS arrive au deuxième rang, loin derrière, avec environ 9,5 millions de personnes, suivi de Fox, ABC, UPN et WB. À NBC, même le bulletin de nouvelles de fin de soirée, animé par Tom Brokaw, a enregistré son meilleur auditoire en 15 ans.



À L'AFFICHE SHAWINIGAN TROIS-RIVIÈRES
CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS



À L'AFFICHE TROIS-RIVIÈRES CAP DE MADELINE
CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

Les artistes célèbrent la Journée des femmes

«L'image ne cadre plus», le 8 mars au Maquisart



LINDA CORBO

Plusieurs artistes de la région célébreront la Journée internationale des femmes sur la scène de Maquisart, le vendredi 8 mars, avec un spectacle qui comblera le conte, la danse, la chanson, le théâtre et la musique autour du thème de la soirée «L'image ne cadre plus».

Anik Salas, la jeune femme qui est initiatrice de ce spectacle, a choisi l'avenue du divertissement pour souligner cette journée et pour mettre au goût du jour la condition féminine de son époque. «La cause des femmes a souvent eu une connotation négative. Pour notre part, on veut davantage une célébration, une piste de réflexion plus qu'un discours très moraliste», fait-elle valoir.

«L'image ne cadre plus», poursuit Mme Salas, puisque les femmes ont mené des luttes, ont provoqué des changements. Au fil des ans, les femmes ont évolué et il est temps de remettre les pendules à l'heure, de s'affirmer telles que nous nous définissons aujourd'hui et non pas selon les rôles qui nous ont été imposés.

La directrice du Musée québécois de culture populaire, Mme Michèle Paradis, animera cette soirée et c'est par le conte qu'on va débiter le tout, plus précisément par la voix de Anne Tessier à qui l'on a confié le volet historique. La conteuse était d'autant plus heureuse d'avoir été sollicitée en ce sens que ce thème constitue en fait la base de son travail.

Fabiola Toupin poursuivra en chansons pour mettre en valeur un répertoire féminin, notamment par les pièces de Pauline Julien et de Ann Sylvestre, alors que le Groupe Ambiance mettra en valeur sa musique du monde. L'ensemble propose quatre pièces chantées qui constitueront «un hommage à la beauté», note Yannick Long.

La danse occupera une belle portion de la



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Ci-dessus: les chanteurs Stéphane Larivière et Amélie Vallières; l'initiatrice du spectacle, Anik Salas; la coordonnatrice de la Maison Connivence, Johanne Fréchette; la conteuse Anne Tessier et le chanteur Yannick Long.

soirée, sur des rythmes de hip hop d'abord avec les élèves de L'Astragale, puis tout en jazz avec la chorégraphe et professeure de cette même école, Claudine Maltais.

La soirée se terminera en chanson, au masculin cette fois, d'abord avec Marc-André Niquet, qui évoluera en duo avec la jeune Amélie Vallières «pour prouver que les hommes et les femmes peuvent faire de belles choses ensemble», indique le jeune homme. Enfin, Stéphane Larivière occupera les planches avec un répertoire qui sied bien aux femmes, considère-t-il. «Je suis né dans un milieu familial où ma mère travaillait et mon père était à la maison», témoigne-t-il en ajoutant que toutes ses

gérantes ont été des femmes.

En tout, le spectacle sera d'une durée de quelque deux heures, devrait toucher aussi bien les hommes que les femmes et couvrir toutes les générations, fait valoir Mme Salas. Cette dernière précise aussi que tous les profits de cette soirée iront à la Maison De Connivence, qui vient en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale. Tous les artistes se produiront d'ailleurs sur une base bénévole.

Le spectacle débutera à 20 h et les billets seront en vente au coût de 10 \$ au Maquisart ainsi qu'au commerce L'Oréal cassée, aussi à Trois-Rivières.

Les Tireux d'roches à Radio-Canada

Trois-Rivières (RP)

Le groupe Les Tireux d'roches verra la prestation qu'il a présentée le 8 février à la Maison de la culture Frontenac, à Montréal, être diffusée ce samedi sur les ondes de la Chaîne culturelle de Radio-Canada.

Dans le cadre de l'émission «Mémoire vive», le public pourra entendre 90 minutes du spectacle «La Route du quèteux», qui a fait salle comble il y a deux semaines. La diffusion est prévue pour midi.

«INTELLIGENT, INTENSE ET FASCINANT!»

Brendan Kelly, The Gazette

«Jean Beaudin a construit un film grand public d'une qualité exceptionnelle qui le place parmi les grands réalisateurs de sa génération.»
Elle Castiel, Séquences

★★★★★
«Un suspense finement ciselé.»
Denise Martel, Journal de Québec

«Quel talent ce Jean Beaudin!»
René Homier-Roy, Radio-Canada

CHRISTIAN LAROCHE et GINETTE PETIT présentent

MAUDE GUÉRIN LAWRENCE ARCOUETTE CHARLES-ANDRÉ BOURASSA LUC PICARD
Le COLLECTIONNEUR

Un film de Jean Beaudin Maud Graham enquête

CHRISTIAN BÉGIN YVES JACQUES ALEXIS MARTIN JULIE MENARD FRANÇOIS PAPINEAU YVAN PONTON

www.christalfilms.com/collectionneur

Le film sera précédé du court métrage «HIT AND RUN» dans certaines salles seulement.

16

DÈS AUJOURD'HUI!

TROIS-RIVIÈRES O. CINÉMA DU CAP SHAWINIGAN

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

DENZEL WASHINGTON
«JOHN Q parvient à combler l'amateur de sensations fortes!»
Régis Tremblay, Le Soleil

Quand un père n'a plus de choix, il doit prendre les grands moyens.

JOHN Q.
version française
ROBERT DUVAL JAMES WOODS ANNE HÉCHE
KIMBERLY ELISE et RAY LIOTTA

À L'AFFICHE! TROIS-RIVIÈRES O. SHAWINIGAN CINÉMA DU CAP LOUISEVILLE

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

www.alliancecinéma.com



MUSÉE PIERRE-BOUCHER DU SÉMINAIRE

858, Laviolette, Trois-Rivières

EXPOSITION

LA PÊCHE À LA MOUCHE, D'HIER À AUJOURD'HUI
(collection M. René Longval et M. Louis Tanguay)

VENISSAGE LE DIMANCHE 24 FÉVRIER À 14 HEURES

Les collectionneurs seront présents.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 mars 2002

Une invitation : **Le Nouvelliste**

BAR LA RELÂCHE

«LES CACTUS»

Vendredi 22 février et samedi 23 février

900, boul. Saint-Louis Saint-Louis-de-France
373-7620

LES CINÉMAS BIERMANS mar. + mer. soir: 5.50\$

PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN 539-8899

HORAIRE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2002

LE COLLECTIONNEUR
Couché-tard ven, sam.: 24h00
Ven. au Dim.: 13h05 - 15h45 - 18h50 - 21h25
Lun. au Jeu.: 18h50 - 21h25

REINE DES GARNES
Couché-tard ven, sam.: 23h45
Ven. au Dim.: 12h40 - 14h45 - 16h55 - 19h05 - 21h35
Lun. au Jeu.: 19h05 - 21h35

JOHN Q.
Couché-tard ven, sam.: 24h00
Ven. au Dim.: 13h00 - 15h45 - 18h50 - 21h30
Lun. au Jeu.: 19h00 - 21h30

LE COMBAT DU LIEUTENANT HART
Couché-tard ven, sam.: 24h00
Ven. au Dim.: 13h00 - 15h45 - 18h50 - 21h30
Lun. au Jeu.: 19h00 - 21h30

À LA CROISÉE DES CHEMINS
Couché-tard ven, sam.: 23h15
Ven. au Dim.: 12h45 - 14h45 - 16h45 - 19h05 - 21h15
Lun. au Jeu.: 19h05 - 21h15

DOMMAGES COLLATÉRAUX
Couché-tard ven, sam.: 23h45
Ven. au Dim.: 12h15
Lun. au Jeu.: 21h15

MÉCHANT MENTEUR
Couché-tard ven, sam.: 23h00
Ven. au Dim.: 12h45 - 14h45 - 16h45 - 19h00
Lun. au Jeu.: 19h00 - 21h00

JE SUIS SAM
Couché-tard ven, sam.: 24h00
Ven. au Dim.: 13h00 - 15h45 - 18h50 - 21h30
Lun. au Jeu.: 19h00 - 21h30

RETOUR AU PAYS IMAGINAIRE
Ven. au Dim.: 12h45 - 14h45 - 16h45 - 18h50 - 21h00
Lun. au Jeu.: 19h00 - 21h00

INFO-FILMS - 24 HEURES PAR JOUR - 539-6700

CANAUX	Câble	CO VD	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
SRC 13	23	21	Salt Lake 2002 (12:30)	Ce soir	Salt Lake 2002 / Compétitions (18:15) (Heure de diffusion du Téléjournal à confirmer)									Salt Lake 2002 / Compétitions	
TVA 8	3	2	Le TVA	TVA 18 hrs	Ultimatum	J.E. / État civil			Cinéma / PARCE QUE MAMAN TRAVAILLE (5) avec Anne Archer		Le TVA		Je regarde... / M. Martin		
TQc 45	7	4	Zoboomafoo	Cornemuse	Macaroni...	Malcolm	Tous contre...	Choix, Sophie	Droit de parole		Les Pieds dans les plats	Maux...	Choix, Sophie	Tous contre...	
TQS 16	16	7	Le Grand Journal		Flash	La Porte des étoiles			Cinéma / LE CITOYEN X (4) avec S. Rea, D. Sutherland		Le Grand Journal		110%		
CBC 6	4	11	...Games (100)	Canada Now	2002 Olympic Winter Games / Se poursuit jusqu'à minuit.										
CTV 12	5	5	Drew Carey	Whose Line...	News	A. Hollywood	...Forum	My Wife & Kids	According to Jim	The Associates		Law & Order: SVU		CTV News	
ABC 22	6	6	A. Hollywood	Inside Edition	News	ABC News	King of... Hill	Frasier		Drew Carey / Whose Line...	20/20			News	
CBS 3	12	12	Friends	...Raymond	News	CBS News	...Tonight	48 Hours		Cinéma / PRIMAL FEAR (5) avec Richard Gere, Laura Linney / News (23:20)					
NBC 5	22	22	Oprah		News	Nightly News	Jeopardy	Wheel of...	2002 Winter Olympics						
PBS 57	20	21	Clifford	Caillou	BBC News	Nightly Bus	The Newshour	People near...	Smart Travels	Mystery / Unsuitable Job...	Now with Bill Moyers		BBC News		
ARTV	28	31	Silence, on court!	Bandeapart.	Bandeapart.	Mousseau	Style et...	Paris Modes / Le Workwear	L'Actors Studio / John Hurt	Cinéma / LULU SUR LE PONT (4) avec H. Keitel					
CANAL O	31	20	La Femme bionique	Amérique du Sud: de l'enfer...		Les Archives oubliées	Dossiers Justice	Les Nouveaux Détectives	La Femme bionique	Cinéma					
ÉVASION	44	23	Vidéo... (16:30)	On Tour	Blanches...	...dehors	Mexico VR	Le Touriste	Vu d'en haut	...tout vu	Escapes de...	Lonely Planet / Papouasie	Blanches...	...en nord	
HISTORIA	43	25	Les Têtes brûlées	...trains / Travailleurs chinois		L'Histoire à la une			Le Canada en guerre	Énigmes du passé...	Cinéma / NIJINSKY (4) avec Alan Bates				
MUSIMAX	37	32	Le Top 20 MusiMax	Le Top 50 des divas du pop	Max Musique				Musicrographie / Marjo	Grands Événements / Marjo - 1990	Clips de Marjo	Musicrogr.			
MUSIQUE PLUS	16	30	Top... franco	Top5... anglo	Infoplus		Box Office	M. Net	Specimen	Décompte M+	Virginie + Danse	VJ Rajotte			
RDI	14	19	Le Journal RDI	RDI Junior	Cap. Actions	Journal RDI	Culture-choc	Le Messager des jungles...	Le Téléjournal/Le Point	La Soirée des médailles	Le Canada...				
RDS	33	33	Jeux olympiques 2002 / Curling masculin (16:30)				Sports 30	Sport Gillette	Golf / Accenture Match Play - 3e ronde	Sports 30	Jeux...				
SÉRIES +	46	24	Rex	Direction: Sud		Will & Grace	Voilà!	Homicide	Histoires gay (7/7)	Collection Sentiments					
TV5	19	15	... (16:30)	Jrnl suisse	Des chiffres...	Itinéraire...	Journal FR2	Thalassa / Escalade dans le delta du Gange		Cinéma / L'INSTI: LES CHIENS ET LES... (4) Écrans...	Jrnl b. (23:03)				
CANAL VIE	38	35	Quand la vie est un combat	La Santé en...	Les Copains	C'est mon choix	Trauma / Vie à l'urgence	Éros et Compagnie	Les Anges...	Les Copains	Médecine...				
CANAL Z	45	26	Invasion Planète Terre	Au-delà du réel	Destination Mars (1/2)	Andromeda	Aux frontières de l'inexpliqué	Métiers d'enfer	Millennium						
COGECO CÂBLE				Sport en...	Objectif...	...Retraite	...l'anglais	Passe-temps	...et pêche	Conscience	Peindre...				
VOX			Ressources...	Livré à...	Show culturel	D'ici ou d'ailleurs	...l'emploi	...sportives	...organismes	l'anglais	15 Têtes...	...le country	La Filière	Infocomm	

En très bonne compagnie

Victoriaville hôte de l'exposition du Grand Prix des métiers d'art

YANICK POISSON

Victoriaville

Après Paris, Washington, Chicago, Toronto, New York et Vancouver, c'est au tour de Victoriaville de recevoir l'exposition du 10e Grand Prix des métiers d'art du Québec.

L'exposition, présentée à l'Hôtel des Postes jusqu'au 10 mars prochain, est composée des oeuvres primées de 16 artistes québécois de haut calibre dont Jacques Fournier, Maurice Savoie, Lucie Veilleux et Simon Trudel, principaux lauréats du Grand Prix des métiers d'art qui s'est tenu à Montréal dans les derniers mois de l'an 2000.

D'abord retenues lors des sélections régionales, les quelque 20 oeuvres présentées dans le pavillon du Musée Laurier ont été choisies par un jury composé de cinq spécialistes en métiers d'art. Les ouvrages devaient répondre à une série de critères rigoureux en lien avec l'originalité, la réalisation technique et le respect du thème «l'objet-poème».

C'est Jacques Fournier, un artiste originaire de Granby, qui a reçu la plus haute note pour son oeuvre composée à partir de textes de Suzanne Jacob, Joël Desbiens et José Acquin. L'homme dans la cinquantaine en est à sa deuxième victoire au Grand Prix des métiers d'art puisqu'il avait aussi remporté le concours en 1996.

MOINS DE VISITEURS QUE PRÉVU

Les dirigeants du Musée Laurier souhaitent que la tenue de cette exposition d'envergure, la deuxième d'une série de trois, amène



PHOTO: YANICK POISSON

C'est cette oeuvre réalisée à partir de textes de Suzanne Jacob, Joël Desbiens et José Acquin qui a valu à Jacques Fournier la plus haute décoration du Grand Prix des métiers d'art du Québec

d'avantage de gens à franchir les portes de l'Hôtel des Postes. En effet, depuis le début de l'association entre le Conseil de la Culture et des Communications et le Musée, l'achalandage est bien en deçà des espérances.

«Nous avons obtenu de bonnes fréquentations avant les Fêtes mais, depuis le début du mois de janvier c'est vraiment tranquille. Il faut dire que la température n'aide en rien.

Nous aurions aimé avoir 500 visiteurs pour la première partie de l'exposition mais seulement 200 personnes se sont présentées», a indiqué le directeur général du Musée Laurier, Richard Pedneault.

Il faut dire, à la décharge de l'exposition, que les métiers d'art font un retour à Victoriaville après 15 ans d'absence et qu'une certaine période de sensibilisation est à prévoir.

Une première chance pour 19 jeunes

L'événement avait pour but d'amasser de l'argent afin de leur permettre d'enregistrer un premier démo

Victoriaville (YP)

Dix-neuf jeunes talents âgés entre 16 et 28 ans se sont donné rendez-vous sur le plus haut point de Victoriaville, le mont Arthabaska, vendredi soir dernier, afin d'y présenter un spectacle devant près de 200 personnes, visiblement surpris du résultat.

Le spectacle, organisé afin d'amasser des fonds pour permettre aux 19 chanteurs et musiciens d'enregistrer leur premier démo sur disque compact, a également servi de tremplin.

«Je ne croyais pas qu'il y aurait une participation aussi forte. Je crois même que quelques spectateurs se sont proposés à titre de gérant et ont déclaré avoir l'intention de suivre de près la

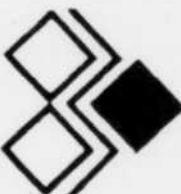
carrière de certains jeunes», a indiqué Nathalie Boulé, conseillère aux initiatives jeunesse pour le Carrefour jeunesse-emploi d'Arthabaska, organisme instigateur du projet.

Tous les jeunes artistes se sont dits enchantés d'avoir pu participer au spectacle de la première chance et sont exaltés d'avoir maintenant un démo pour les aider à lancer leur carrière.

Malgré tout, l'événement ne sera

peut-être pas répété l'an prochain. En effet, contrairement à tous les autres spectacles à but lucratif, le spectacle de la première chance n'a lieu que si les jeunes en font la demande.

«Ce fut un franc succès mais, nous ne pouvons pas organiser un tel projet si les jeunes ne veulent pas s'y impliquer. Quoi qu'il en soit, il y aura toujours une multitude d'idées et une multitude d'événements différents à organiser», a conclu Mme Boulé.



**MUSÉE PIERRE-BOUCHER
DU SÉMINAIRE**
858, Laviolette, Trois-Rivières

**EXPOSITION
LEURRES ET PRISES**
(figure emblématique du poisson)

Oeuvres de Mme Louise Gauthier Mitchell
VENISSAGE LE DIMANCHE 24 FÉVRIER À 14 HEURES
L'artiste sera présente
L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 mars 2002
Une invitation : **Le Nouvelliste**

Luce Dufault
Au-delà des mots

Salle Anaïs-Allard-Rousseau
Vendredi et samedi
1^{er} et 2 mars 20 h

BILLETTERIE
TROIS-RIVIÈRES
Achats téléphoniques
(819) 380-9797
Sans frais 1-866-416-9797

Billets en vente à la billetterie de la salle J.-Antoine-Thompson et le soir de la représentation, à la Maison de la culture 1425, place de l'Hôtel-de-Ville

FORAITS « SOUPER ET SPECTACLE » DISPONIBLES

Cinéma fleur de lys

Programmation du 22 au 28 février 2002

JOHN Q., 118 min, (R), du vendredi au dimanche : 12 h 30, 15 h 20, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 18 h 45 et 21 h 25.

LE COLLECTIONNEUR, 126 min, 16 et plus, du vendredi au dimanche : 12 h 30, 15 h 20, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 18 h 45 et 21 h 25.

LIBELLULE, 104 min, (R), laissez-passer refusés, du vendredi au dimanche : 13 h 15, 15 h 25, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 19 h 05 et 21 h 25.

LA REINE DES DAMNÉS, 102 min, du vendredi au dimanche : 13 h 05, 15 h 25, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 19 h 05 et 21 h 25.

RETOUR AU PAYS IMAGINAIRE, 85 min, (R), du vendredi au dimanche : 12 h 30, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 18 h 45 et 21 h 25.

MECHANT MEUTEUR, 85 min, (R), du vendredi au dimanche : 15 h 10, 15 h 25 et 19 h ; du lundi au jeudi : 19 h.

DOMMAGES COLLATÉRAUX, 109 min, 15 et plus, du vendredi au dimanche : 20 h 15 ; du lundi au jeudi : 20 h 15.

LA PÊCHE À LA MASCHE, 102 min, du vendredi au dimanche : 13 h 05, 15 h 25, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 19 h 05 et 21 h 25.

LIBELLULE, 104 min, (R), laissez-passer refusés, du vendredi au dimanche : 13 h 15, 15 h 25, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 19 h 05 et 21 h 25.

RETOUR AU PAYS IMAGINAIRE, 85 min, (R), du vendredi au dimanche : 12 h 30, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 45 et 21 h 25 ; du lundi au jeudi : 18 h 45 et 21 h 25.

Le meilleur de la culture

dans

Le Nouvelliste
LE JOURNAL D'INFORMATION RÉGIONALE

PETER PAN
Disney's
RETURN TO NEVER-LAND

À L'AFFICHE TROIS-RIVIÈRES CAP DE MADELINE

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

RUSSELL CROWE
UN HOMME D'EXCEPTION
ED HARRIS

À L'AFFICHE TROIS-RIVIÈRES 13 ANS+

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

BRUCE WILLIS
HART'S WAR

À L'AFFICHE TROIS-RIVIÈRES 13 ANS+

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

DE LA MAISON DE LA CULTURE DE TROIS-RIVIÈRES

Du 22 février au 7 mars

Salle Anaïs-Allard-Rousseau :

24 février	14 h	Le Théâtre Enfance-Jeunesse présente « La Mère-Merle » une production du Théâtre Bouches Décousures de Montréal prix : 6,50 \$ / billet / régulier (enfants de 4 ans et plus)
27 février	20 h	GLV présente Duo Lépine : Soirée Sud-Américaine prix : 15 \$ pour adulte et 5 \$ pour étudiants de 17 ans et moins
1, 2 mars	20 h	Luce Dufault présente son spectacle « Au-delà des mots » prix : 25 \$ taxes et frais de service inclus
3 mars	15 h	L'Orchestre de chambre de Trois-Rivières en collaboration avec Le Nouvelliste présente « Les Grands Classiques » prix : 42 \$ abonnement et 26 \$ à l'unité
5 mars	19 h	Le Conservatoire de Musique de Trois-Rivières présente « Récital de la relève » entrée libre.

Centre d'exposition Raymond-Lasnier :

Jusqu'au 17 mars

Heures d'ouverture : mercredi au dimanche de 12 h à 17 h

Dans le cadre de « Denmark / Danemark » :

Steen Kjaer Jacobsen « Frag mentum »
Peintures récentes
Hans Ditlev Photographures récentes

Bibliothèque Gatién-Lapointe :

Tous les lundis du 25 février au 25 mars

Ateliers d'initiation à l'informatique

WORD 2000 13 h 30 à 16 h
EXCEL 2000 19 h à 21 h 30
Coût : 25 \$ (De plus prévoyez l'achat d'un manuel au coût de 15 \$ lors du premier atelier.) Les ateliers d'informatique sont réservés aux abonnés des bibliothèques de Trois-Rivières.

Jusqu'au 3 mars

Exposition Muse : 2^e étude Étude passionnelle sur tableaux sculpturaux de papier mid-de-guêpe et sable, par Serge Brosseau

Jusqu'au 17 mars

Exposition Rose Bonbon
Une exposition interactive sur les friandises, bonbons, suçons et une multitude de petits bidules gélatineux. Cette visite vous fera saliver, sourire et découvrir différents aspects de ce monde sucré. Venez vivre une expérience qui a du goût.

24 mars 14 h 5-6 ans L'Heure du conte « Si je le veux »
26, 27 mars 10 h 15 3-4 ans

Aussi à voir...

Galerie d'art r3
Jusqu'au 22 février
Jocelyne Morin
« Lézardes »
Installations en mouvement
Du 28 février au 5 avril
Michèle Couture et Carole Guérin
CATQ Textiles

Atelier Silex
Du 24 février au 24 mars
Gilles Desautels
« La longue nuit »
Installations

Galerie d'art du Parc
Du 24 février au 31 mars
Richard Normandin
« Suite pour tubes »
Sculpture

Musée Pierre-Boucher
Du 24 février au 24 mars
Richard Normandin
« Suite pour tubes »
Sculpture

Le pèche à la masche
Du 24 février au 24 mars
Collection René Longval et Louis Tanguay

Les billets pour les spectacles à la Maison de la culture sont en vente du lundi au samedi de 12 h à 18 h à la salle J. Antoine-Thompson et le soir de la représentation, à la porte de la Maison de la culture, 1425, Place de l'Hôtel-de-Ville

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277
www.galaxycinemas.com

Prendre note que nous sommes ouverts en après-midi les vendredis, samedis et dimanches

cinéma pixel

330 av. St-Laurent Centre-Ville Louiseville

SON NUMÉRIQUE
Écrans flottants et courbés
DU 22 AU 28 FÉVRIER

JOHN Q. (G-DJ)
SAM.-DIM. : 1 h 30, 6 h 45 et 9 h 20
SEMAINE : 6 h 45 et 9 h 20

DOMMAGES COLLATÉRAUX (13+V)
TOUS LES SOIRS : 9 h 20

JE SUIS SAM (G)
SAM.-DIM. : 1 h 30, 6 h 35 et 9 h 20
SEMAINE : 6 h 35 et 9 h 20

MONSTERS INC. (G) SAM.-DIM. : 11 h 30 et 1 h 30
ROLLERBALL (13+V) SAM.-DIM. : 11 h 30

LA CHUTE DU FAUCON NOIR (13+V)
TOUS LES SOIRS : 6 h 30

Lundi, mardi et mercredi à 5,50 \$
INFO-PIXEL : (819) 228-0220
www.cinepixel.com

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
www.cineentreprise.com

INFO-HORAIRE: 693-9899

CINÉMA DU CAP
300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine

• Semaine du 22 au 28 février •

LE COLLECTIONNEUR (16+)
LUC PICARD et MAUDE GUÉRIN ven. lun au jeu 19:00-21:30
sam. dim 13:15-16:00-19:00-21:30

LIBELLULE (G-DJ) KEVIN COSTNER
ven. lun au jeu 19:15-21:30
sam. dim 12:45-14:45-17:00-19:15-21:30

LA REINE DES DAMNÉS (13+H) STUART TOWNSEND
ven. lun au jeu 19:20-21:35
sam. dim 15:15-17:15-19:20-21:35

JOHN Q. V.I. (G-DJ) DENZEL WASHINGTON
ven. lun au jeu 19:00-21:20
sam. dim 13:15-15:45-19:00-21:20

LE COMBAT DU LT. HART (13+) BRUCE WILLIS
ven. lun au jeu 19:00-21:30
sam. dim 13:00-15:45-19:00-21:30

PETER PAN: RETOUR AU PAYS IMAGINAIRE (G)
ven. lun au jeu 19:00-21:00
sam. dim 13:15-15:00-16:45-19:00-21:00

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (G-DJ)
ven. lun au jeu 20:00 sam. dim 13:00-16:30-20:00

HARRY POTTER (G) sam. dim 12:30

Nous recherchons un(e) Gérant(e) et Assistant(e)-Gérant(e) pour notre cinéma.
- Un minimum de 2 ans d'expérience avec le public.
- Personne responsable et ayant de l'initiative.
Envoyez votre C.V. au: Les Cinémas Ciné Entreprise
2540 boul. Daniel-Johnson, bureau 406
Laval, Qué. H7T 2S3

S.V.P. CONFIRMEZ LES HEURES AVEC LE CINÉMA

Air Canada devrait être mise à l'amende pour son manque de services bilingues

ISABELLE DUCAS

Ottawa (PC)

Air Canada devrait être mise à l'amende à chaque fois qu'elle viole la loi sur les langues officielles, selon le rapport d'un comité parlementaire, déposé hier.

Les passagers qui veulent se plaindre du manque de services en français à bord des avions du transporteur devraient aussi pouvoir le faire plus facilement, demande le Comité des langues officielles, dans son rapport intitulé «Air Canada: Les bonnes intentions ne suffisent pas».

«Je m'étais toujours demandé comment on pouvait avoir une loi sur les langues officielles qui n'avait pas de dents», a souligné le député acadien néo-démocrate Yvon Godin, membre du comité. Là, une de nos recommandations c'est d'avoir des contraventions. (...) Aussi longtemps qu'il n'y avait pas de punition, il n'y avait aucune raison pour la compagnie de suivre la loi.»

Le comité recommande également que la loi sur les langues officielles ait préséance sur la convention collective des employés de l'entreprise, ce qui pourrait vouloir dire que le personnel unilingue serait touché en premier, si Air Canada devait faire des mises à pied, précise le président du comité, le



Voici quelques-unes des recommandations soumises par le Comité parlementaire des langues officielles au gouvernement et à Air Canada:

- Imposer des sanctions en cas de non respect de la loi sur les langues officielles
- Placer un formulaire de plainte, qui explique les obligations linguistiques d'Air Canada, dans la pochette derrière chaque siège
- Donner à la loi sur les langues officielles priorité sur les conventions collectives des employés
- Recruter plus de pilotes bilingues
- Préciser que la loi sur les langues officielles s'applique aussi aux filiales du transporteur
- Accorder une aide financière gouvernementale pour la formation linguistique des employés
- Mener des sondages et faire des rapports périodiques sur la qualité des services dans les deux langues officielles.

Source: Comité des langues officielles - PC
député libéral Mauril Bélanger.

Le rapport, qui contient 16 recom-

mandations, demande aussi l'adoption de mesures pour attirer plus de pilotes bilingues et le versement par le gouvernement d'une aide financière à Air Canada pour la formation linguistique, à la suite de la fusion avec Canadien, où les employés étaient moins nombreux à maîtriser le français.

Le gouvernement devrait de plus préciser que la loi sur les langues officielles s'applique aux filiales régionales d'Air Canada, demande le comité.

Air Canada présente depuis plusieurs années un dossier médiocre sur la question des services en français. L'entreprise se retrouve depuis plusieurs années en tête du palmarès de la Commissaire aux langues officielles pour le nombre de plaintes déposées par les citoyens et toutes les tentatives pour améliorer la situation sont restées vaines jusqu'à maintenant.

Le Comité des langues officielles a donc décidé de proposer des «recommandations simples, concrètes et applicables», que le gouvernement se doit d'adopter si les services en français sont vraiment importants pour lui, a souligné le député Benoît Sauvageau, du Bloc québécois.

M. Sauvageau a particulièrement insisté sur la disponibilité des formulaires de plainte dans tous les appareils d'Air Canada.

«Aujourd'hui, déposer une plainte pour un passager d'Air Canada, c'est comme affronter les 12 travaux d'Astérix», a souligné le député, expliquant qu'il était difficile pour les clients insatisfaits de savoir à qui s'adresser.

Lors des audiences du comité, l'ombudsman d'Air Canada, Michèle Perreault-Ieraci, avait expliqué qu'il aurait été trop coûteux et trop compliqué de mettre des formulaires de plaintes à la disposition de chaque passager.

Pour vérifier ses dires, Benoît Sauvageau a donc conçu lui-même un formulaire de plainte et a demandé des soumissions à des imprimeurs pour vérifier les coûts. Conclusion: la production de 200 000 formulaires coûterait moins de 15 000 \$, dit-il.

«Une compagnie qui a un chiffre d'affaires de 10 milliards \$ ne devrait pas avoir trop de problèmes à appliquer cette recommandation», a noté M. Sauvageau.

Air Canada prépare actuellement un plan d'action, dont le dévoilement est prévu au printemps, qui inclut certaines des recommandations contenues dans le rapport, a indiqué une porte-parole de l'entreprise, Renée Smith-Valade. Cependant, la compagnie n'a pas voulu faire de commentaires sur la possibilité qu'elle soit mise à l'amende.



PHOTO: PC

Daniel Pearl

Daniel Pearl est mort

C'est du moins l'avis du Département d'État

New York (AP)

Daniel Pearl est mort. Le Département d'État américain a confirmé hier le décès du journaliste du «Wall Street Journal» qui avait été enlevé le 23 janvier dernier par des extrémistes musulmans lors d'un reportage au Pakistan.

«Notre ambassade au Pakistan a confirmé aujourd'hui (hier) qu'elle avait reçu des preuves de la mort du journaliste du Wall Street Journal Daniel Pearl», a fait savoir le département d'État. «Nous avons informé la famille de M. Pearl et lui avons transmis nos sincères condoléances».

Le porte-parole du Département d'État Richard Boucher n'a pas fourni de détails sur la preuve obtenue par l'ambassade américaine à Islamabad. Mais selon deux hauts responsables américains, le FBI a obtenu une cassette vidéo attestant la mort de Daniel Pearl et travaille actuellement à vérifier l'authenticité de ce document.

Syed Kamal Shah, chef de la police de Sind, a également déclaré lors d'un entretien téléphonique à l'Associated Press qu'une cassette vidéo reçue par le consulat américain à Karachi indiquait que le journaliste était bien mort.

Le Département d'État a condamné le meurtre de Daniel Pearl. «Les États-Unis et le Pakistan sont déterminés à identifier les auteurs de ce crime et les poursuivre en justice», a déclaré Richard Boucher. «Nous continuerons à travailler étroitement avec les autorités pakistanaises qui ont fait tous les efforts pour localiser et libérer M. Pearl.

Quelques instants plus tôt, le «Wall Street Journal» avait annoncé dans un communiqué qu'il avait perdu l'espoir de retrouver vivant son journaliste. «Nous croyons à présent, sur la base de rapports du Département d'État et de responsables de la police de la province pakistanaise de Sind que Danny Pearl a été tué par ses ravisseurs», déclare un communiqué signé du directeur de la publication du «Wall Street Journal» Peter Kahn et de son directeur Paul Steiger.

«Son meurtre constitue un acte de barbarie qui tourne en dérision tout ce en quoi les ravisseurs de Danny affirmaient croire. Sa mort nous brise le coeur», ajoute le communiqué.

Sharon fera tout pour éviter une guerre totale

Jérusalem (AP)

Après 17 mois d'Intifada, le premier ministre israélien Ariel Sharon a appelé hier les Israéliens à l'unité et la fermeté dans la confrontation avec les Palestiniens, tout en promettant qu'il ferait «tous les efforts» possibles pour éviter une «guerre totale».

Lors d'une allocution diffusée à la radio et à la télévision israéliennes, Ariel Sharon a annoncé qu'il allait instaurer des zones-tampons entre Israël et les Palestiniens pour «assurer la sécurité des citoyens israéliens, où qu'ils demeurent». Le principe de ce projet avait déjà été approuvé par le Cabinet israélien.

À plusieurs reprises lors de son allocution de 15 minutes et dans le quart d'heure de réponses aux questions de la presse qui a suivi, Ariel Sharon a appelé les Israéliens à l'unité face à «la guerre de la terreur» qui «nous est imposée». Il a notamment dénoncé les Israéliens qui soutiennent les soldats qui refusent de servir dans les territoires autonomes et ceux qui «parlent avec la voix du désespoir et de la défaite».

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 FÉVRIER 2002,
DANS LA LIMITE DES STOCKS

rabais 655⁹⁸-1311⁹⁹

LE CHOIX DU GÉRANT!

ENSEMBLE SERTA 'PERFECT SLEEPER

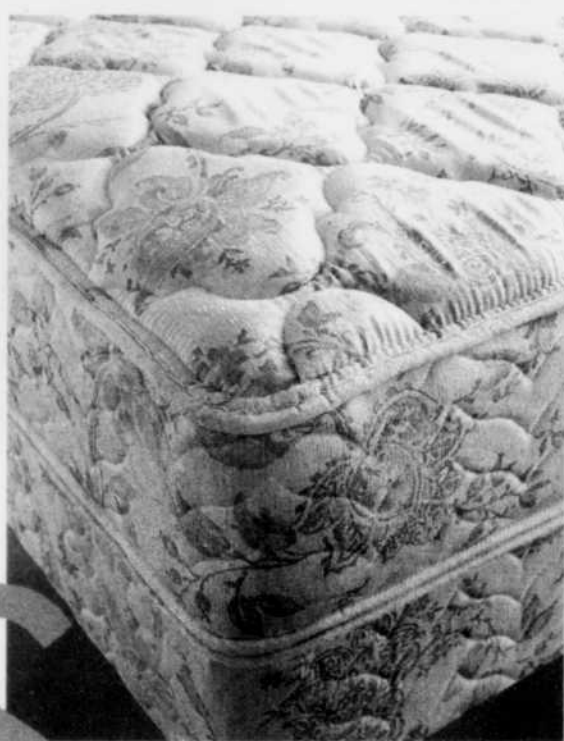
CHARESSE' FERME DE LUXE

Nos plus bas prix de la saison!

1 place-TG 2 places.

Rég. Sears 1199,98-2499,99. L'ens. 544-1188 \$

Rien que 30,23-66 \$* par mois



Il y a des magasins
Sears près
de chez vous

Tous les magasins ne vendent pas de meubles.
Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier

Carrefour Alma (418) 662-2222

Chicoutimi - meubles et

ensembles matelas-sommier

Place du Saguenay (418) 549-8240

Deux-Montagnes -

ensembles matelas-sommier

Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville - meubles et

ensembles matelas-sommier

Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Hull - meubles et

ensembles matelas-sommier

Les Galeries de Hull (819) 770-6300

Lévis - meubles et

ensembles matelas-sommier

Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

Québec - meubles et

ensembles matelas-sommier

Place Fleur de Lys (418) 529-9861

Place Laurier (418) 658-2121

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec

Boulevard de la Capitale et autoroute 40

(418) 260-9084

Sherbrooke - meubles et

ensembles matelas-sommier

Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke

Autoroute 410 et boulevard de Portland

(819) 564-3010

Trois-Rivières - meubles et

ensembles matelas-sommier

Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières

Autoroute 40 et boulevard des Recollets

(819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier

Le Grand Place des Bois Francs (819) 357-4000

*Payez en 18 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en août 2003. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site web. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 24 février 2002. Renseignez-vous.

**R/01 Meubles: à l'exclusion des meubles pour bébé.

Le choix de meubles varie suivant le magasin.
Renseignez-vous à votre magasin Sears.

tous les ensembles
matelas-sommier sont
en
solde

ou à prix spécial

rabais 655⁹⁸-1155⁹⁹

LE CHOIX DU GÉRANT! ENSEMBLE

MATELAS-SOMMIER SEALY™ POSTUREPEDIC™

'BIRMINGHAM' FERME

Nos plus bas prix de la saison!

1 place-TG 2 places.

Rég. Sears 1199,98-2199,99. L'ens. 544-1044 \$

Rien que 30,23-58 \$* par mois



De plus, avec la carte Sears, pas d'intérêt
avant août 2003* pour tous les meubles**
et ensembles matelas-sommier

Ensembles matelas-sommier de Sears... record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Les petites annonces

APPELEZ-NOUS...

378-VENDU / 537-VENDU
8 3 6 3

Votre petite annonce gratuite sur

cyberpresse.ca

138 000 LECTEURS
CHAQUE JOUR

100 IMMOBILIER

À partager 121
A sous-louer 122
Chalets et villégiature 123
Chambres à louer 124
Chambres et pensions 125
Commerces à louer 126
Commerces à vendre 127
Commerces demandés 128
Condominiums 129
Entrepôts, garages et stationnements 130
Locaux et bureaux à louer 131
Locaux et bureaux demandés 132
Logements à louer 133
Logements demandés 134
Maisons de campagne 135
Maisons mobiles 136
Propriétés à louer ou demandées 137
Propriétés à vendre 138
Propriétés commerciales ou industrielles 139
Résidences, centres d'accueil 140
Terrains à vendre 141
Terrains à louer ou demandés 142

200 MARCHANDISES

Antiques 241
Antiquités, artisanat, bijoux 242
Appareils électroménagers 243
Bois de chauffage 244
Chiffons, vêtements, vent. 245
Côté du bébé 246
Côté des mariés 247
Collections 248
Denrées alimentaires 249
Électronique et informatique 250
Équipements de commerce 251
Équipements de bureau 252
Imprimerie 253
Instruments de musique 254
Jardins et pelouse 255
Machines à coudre 256
Machines diverses 257
Matériaux de construction 258
Matériel agricole 259
Matériel de cuisine 260
Matériel de jardinage 261
Matériel de nettoyage 262
Matériel de réparation 263
Matériel de transport 264
Matériel de voyage 265
Matériel de sport 266
Matériel de loisirs 267
Matériel de santé 268
Matériel de beauté 269
Matériel de décoration 270
Matériel de rangement 271
Matériel de stockage 272
Matériel de sécurité 273
Matériel de communication 274
Matériel de divertissement 275
Matériel de culture 276
Matériel de jardinage 277
Matériel de pêche 278
Matériel de chasse 279
Matériel de camping 280
Matériel de randonnée 281
Matériel de cyclisme 282
Matériel de ski 283
Matériel de plongée 284
Matériel de canotage 285
Matériel de voile 286
Matériel de parapente 287
Matériel de montgolfière 288
Matériel de ballon 289
Matériel de cerf-volant 290
Matériel de cerf-volant 291
Matériel de cerf-volant 292
Matériel de cerf-volant 293
Matériel de cerf-volant 294
Matériel de cerf-volant 295
Matériel de cerf-volant 296
Matériel de cerf-volant 297
Matériel de cerf-volant 298
Matériel de cerf-volant 299
Matériel de cerf-volant 300

300 SERVICES

Agences de rencontre 301
Astrologie, cartomancie 302
Coiffure esthétique 303
Compagnies, compagnons 304
Cours, perfectionnement 305
Covoiturage 306
Déménagement, entreposage 307
Entrepreneurs 308
Entretien, rénovation 309
Escorte 310
Gardiennage, gardiennage 311
Médecine alternative 312
Paysagistes, déneigement 313
Peinture, décoration 314
Receptions 315
Santé, relaxation 316
Services divers 317
Services professionnels 318
Soins thérapeutiques 319

400 EMPLOIS

Aides domestiques 418
Aides familiales 419
Emplois divers 420
Manœuvres, modèles 421
Méthodes de recherche d'emploi 422
Musiciens, artistes 423
Personnel de métiers 424
Personnel de restauration 425
Personnel de vente 426
Routes cadres, professionnels 427
Préparation de curriculum vitae 428
Représentants 429
Travail demandé 430

500 AFFAIRES

Argent demandé 510
Associés demandés 511
Franchises 512
Imports, exportations 513
Occasions d'affaires 514
Prêts, hypothèques 515

600 VÉHICULES ET MACHINERIES LOURDES

Autos à vendre 618
Autos, camions demandés 619
Autres véhicules 620
Camionnettes à vendre 621
Entretien, réparations 622
Garages de toile 623
Location 624
Machines agricoles 625
Machines lourdes 626
Pièces et accessoires 627
Remorques 628
Tracteurs 629
Véhicules lourds 630

800 AVIS

Avis, appels d'offres, soumissions 818
Communications 819
Locaux 820
Non responsabilité 821

900 DÉCÈS • MESSES

REMERCIEMENTS, PRIÈRES 918
Décès 919
In memoriam 920
Messes annversaires 921
Prières 922
Remerciements 923
Services annversaires 924
Services commémoratifs 925

PAR TÉLÉCOPIER

T-R (819) 691-4356 Shaw (819) 537-3539
N'oubliez pas de mentionner vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre

SUR PLACE

1920, rue Bellevue 792, avenue des Cèdres
Trois-Rivières Shawinigan
Lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h
Lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 et 17 h

NOS HEURES DE TOMBÉES

Petite annonce régulière Lundi • 17h (le vendredi précédent)
Encadrée Mardi au samedi • 17h (jour précédent)
48 heures ouvrables

PAR COURRIER

LES PETITES ANNONCES
LE NOUVELLISTE, C.P. 668, Trois-Rivières, G9A 5J6

AVIS

Des la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut tout aviser aussitôt car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la première édition. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, refuser, annuler ou classer (correctement) toute annonce sous la rubrique appropriée. Certaines annonces sont payables à l'avance. Renseignez-vous auprès de nos préposés.

Nous avons un emploi
pour VOUS section 400

Les petites annonces du Nouvelliste
ÇA VEND VITE... ET BIEN !

100 IMMOBILIER

101 Maisons de campagne
CHARENTE, 1996, ensoleillé, 12 pièces + 3 salles de bain, mezzanine, chauffage bois/électrique, terrain 200x250. A voir! 221-3680

102 Condominiums

À louer, centre-ville, au 1er étage, 4 pièces, balcon, vue sur piscine, 1er avril, 376-1817 ou 372-3392

PRÈS LES RIVIÈRES

À vendre, grand 4½, près services professionnels et récréatifs. Possible, ensoleillé. Transfert. 819-693-4548

103 Propriétés commerciales

BÂTIMENT commerciale, 4750 pi., grand stationnement, face Les Rivières, 1600, 6e Rue, Trois-Rivières, à vendre ou à louer. 378-7471 M. Antonio

104 Propriétés à vendre

AUBAINE, maison située près de la gare et des services hospitaliers, 8 pièces, 2 étages, sous-sol semi-fini, libre immédiatement. Sur rendez-vous le lundi au vendredi, 379-8619

104 Propriétés à vendre

DOMAINE DU BOISÉ
MAISONS MODÈLES À VISITER
1435 DE GALFET
Nous construisons selon vos plans. Visites, samedi et dimanche après-midi et sur rendez-vous. Groupe Immobilier Chaine, 370-7507, 376-0119

104 Propriétés à vendre

JUMELÉE, bien située à Sainte-Marthe-du-Cap, prise de possession immédiate, remise 12x10, terrain 40x93. 376-7367

104 Propriétés à vendre

NOUVEAU PRIX - SAINT-TITE
Maison tout équipée et entièrement rénovée, garage isolé, terrain 20 000 pi. ca, secteur tranquille, faut voir. 418-365-5818 ou 365-8082

104 Propriétés à vendre

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE, 6½ pièces, aire ouverte, 2 salles de bain, chassis et portes changés, avec garage, 2 entrées asphaltées. 372-1275

104 Propriétés à vendre

SHAWINIGAN, 3 logements (loués), brique, près Canadien Tire, 47 000\$. 532-2890

105 Maisons mobiles

MAISON MOBILE située au 2022, boul. Saint-Michel, Trois-Rivières, terrain en location, 28 000\$. 693-2649

116 Chalets et villégiature

ZEC Chapeau de paille, chalet de villégiature, 2 étages, tout équipé, 32 000\$ non négociable. Pagelette, 691-4827

101 Maisons de campagne

CHARENTE, 1996, ensoleillé, 12 pièces + 3 salles de bain, mezzanine, chauffage bois/électrique, terrain 200x250. A voir! 221-3680

102 Condominiums

À louer, centre-ville, au 1er étage, 4 pièces, balcon, vue sur piscine, 1er avril, 376-1817 ou 372-3392

PRÈS LES RIVIÈRES

À vendre, grand 4½, près services professionnels et récréatifs. Possible, ensoleillé. Transfert. 819-693-4548

103 Propriétés commerciales

BÂTIMENT commerciale, 4750 pi., grand stationnement, face Les Rivières, 1600, 6e Rue, Trois-Rivières, à vendre ou à louer. 378-7471 M. Antonio

104 Propriétés à vendre

AUBAINE, maison située près de la gare et des services hospitaliers, 8 pièces, 2 étages, sous-sol semi-fini, libre immédiatement. Sur rendez-vous le lundi au vendredi, 379-8619

104 Propriétés à vendre

DOMAINE DU BOISÉ
MAISONS MODÈLES À VISITER
1435 DE GALFET
Nous construisons selon vos plans. Visites, samedi et dimanche après-midi et sur rendez-vous. Groupe Immobilier Chaine, 370-7507, 376-0119

104 Propriétés à vendre

JUMELÉE, bien située à Sainte-Marthe-du-Cap, prise de possession immédiate, remise 12x10, terrain 40x93. 376-7367

104 Propriétés à vendre

NOUVEAU PRIX - SAINT-TITE
Maison tout équipée et entièrement rénovée, garage isolé, terrain 20 000 pi. ca, secteur tranquille, faut voir. 418-365-5818 ou 365-8082

104 Propriétés à vendre

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE, 6½ pièces, aire ouverte, 2 salles de bain, chassis et portes changés, avec garage, 2 entrées asphaltées. 372-1275

104 Propriétés à vendre

SHAWINIGAN, 3 logements (loués), brique, près Canadien Tire, 47 000\$. 532-2890

105 Maisons mobiles

MAISON MOBILE située au 2022, boul. Saint-Michel, Trois-Rivières, terrain en location, 28 000\$. 693-2649

116 Chalets et villégiature

ZEC Chapeau de paille, chalet de villégiature, 2 étages, tout équipé, 32 000\$ non négociable. Pagelette, 691-4827

Roman-feuilleton

Contes d'asphalte

un roman de Mario Bergeron

Contes d'asphalte

un roman de Mario Bergeron

La frite, c'est ce qu'il y a de mieux au monde. C'est la frite qui fait de grands peuples, comme les Belges ou les Français. Les communistes russes ne font pas de frites. Nous, les gamins, sommes les meilleurs juges de la frite. D'ailleurs, même si *Le Petit Train* est supérieur à tous les restaurants du monde entier, nous savons reconnaître des qualités aux frites des autres comptoirs. Dans Sainte-Marguerite, nous ne manquons pas de restaurants à frites, portant tous des noms prestigieux comme Chez Jos, Chez Marcel ou Restaurant Guillemette. C'est chez ce dernier que nous allons chercher le pain tranché pour nos mères, des bonbons pour nos frères et sœurs, ainsi que pour vendre nos bouteilles vides. Avec notre fortune ainsi gagnée, Richard, Marcel, Junior et moi commandons un frite de Chez Jos. Nous les prenons une à une, les croquons, les mâchons doucement, sans gourmandise, comme des vrais professionnels de la dégustation. Nos mères ne font pas souvent de frites, sous prétexte que ce n'est pas nourrissant ou que c'est dangereux pour les incendies. Mais quand l'événement nous tombe dessus, chaque frite devient un régal. Enfin, c'est sûrement le cas chez mes trois amis, car les frites de ma mère... Pour l'exotisme, nous nous rendons parfois, surtout le dimanche, chez Paris Bar-B-Q, près du rond-point. Avec un tel nom, nous sommes bien heureux de déguster du poulet de la vieille France, comme nos aïeux devaient en manger (je dis ça sans preuve, car il n'en est pas question dans notre livre de l'histoire du Canada). Bref, pour les restaurants, à Trois-Rivières, c'est la frite qui règne.

Mais encore mieux que nos lunchs, les repas de nos mères ou les divins palais de la frite, pour manger, il n'y a rien de mieux qu'une grand-maman. Toute vraie grand-mère qui se respecte est née pour préparer les repas. Quand elles étaient jeunes, elles cuisinaient déjà comme des grands-mères. Il n'y avait pas de livres de recettes, d'émissions à la radio ou à la télévision dans leur temps; elles apprenaient leurs secrets culinaires de leurs propres mères. Et ma grand-mère Céline est la meilleure aux chaudrons! Quand elle montera au ciel, je suis certain que la première chose qu'elle dira à saint Pierre sera : « Voulez-vous de mon sucre à la crème? J'en ai préparé avant de mourir. » Et saint Pierre ne refusera pas!

« Du chocolat! Une vraie boîte de chocolats! Vite! Ouvrez-la! »

— Martin! Ne touchez pas! C'est pour donner en cadeau à ta grand-mère Tremblay.

— Hein?

— C'est son anniversaire de naissance dimanche et cette boîte de chocolats est son cadeau. Si tu y touches, tes fesses vont le regretter pendant dix ans.

— Ça veut dire que je suis obligé d'attendre jusqu'à dimanche

pour manger ces chocolats?

— Ce n'est pas pour toi. C'est pour ta grand-mère.

— Comme si papa était assez naïf pour penser que grand-mère Céline va déguster tous ces beaux chocolats! C'est évident qu'avant d'en toucher un seul, elle en offrira à tout le monde. Et j'ai deux jours pour penser à ceux que je choisirai. À Pâques, grand-mère Céline prépare des œufs à la coque en couleur qu'elle dépose dans des petits paniers garnis de salade. À la Sainte-Catherine, nous allons nous poudrer les mains de farine pour travailler à sa tire blonde aux reflets argentés. L'été, elle prépare sa propre crème glacée, bien meilleure que celle du comptoir du rond-point. Grand-mère Céline peut tout cuisiner! C'est une sainte!

« Entrez! Entrez! » de dire grand-père. Derrière, grand-mère Céline tend les bras et nous y déposons nos manteaux. Puis, elle revient avec son plat de friandises : des biscuits en forme de chien.

« Belle-maman - je ne sais pas pourquoi mon père appelle grand-mère Céline ainsi - voici un cadeau pour votre anniversaire de naissance, de la part de Carole et moi et de nos enfants. » Grand-mère joint les mains en disant qu'il ne fallait pas. Mais oui, il fallait.

« Oh! des beaux chocolats! » Je sais. Elle embrasse papa, puis offre les chocolats à tout le monde. Et voilà! Le tour est joué! Chanceux, nous sommes les premiers arrivés, ce qui laissera moins de chocolat pour les autres. Elle s'interroge devant le choix, demandant à mon père lesquels ne sont pas trop durs.

« Regardez, belle-maman, cette feuille indique tout ce que les chocolats contiennent. Caramel, amandes, gelée à la cerise. »

— C'est une bonne idée, Romuald. »

Poli, je demande à grand-mère si je peux prendre un autre chocolat.

Cette boîte est une pure merveille du génie humain. Ce n'est pas du chocolat ordinaire : c'est du chocolat professionnel. D'abord, la boîte est d'un grand chic, avec ses teintes de rouge et de noir, son ruban doré, les compartiments de chocolat épousant parfaitement la forme de chacun d'entre eux. Le guide - très ingénieux, en effet - nous permet de nous régaler juste en lisant les noms. Je prends, il va de soi, celui avec une cerise à l'intérieur. Le chef-d'œuvre baigne dans son jus sous une carapace chocolatée imprégnée d'un arôme cerisier.

Je croque. Je laisse fondre dans ma bouche, je ferme les yeux et je suis au Paradis! Je sais maintenant que ce n'est pas une pomme qu'Eve a tendue à Adam.

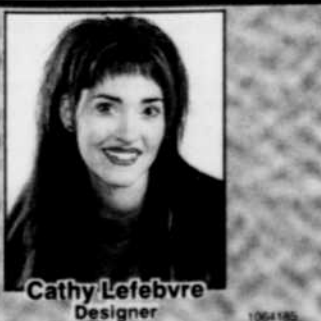
« Martin! Remets ce chocolat que tu viens de prendre dans la boîte de ta grand-mère!

— Hein? Moi?

— Remets tout de suite!

— Mais c'est pas pour moi! C'est pour Coco! C'est un chocolat à saveur de banane et...

— Martin! Je ne le répéterai pas trois fois! »

Cathy Lefebvre
DesignerRené Carle
PropriétaireRené Carle
Propriétaire

PLOMBERIE DÉCORATION

MOBILIER SALLES DE BAINS

René Carle

Peinture Laurentide

René Carle 377-0950

www.renecarle.com

CHALET À SAISON À LOUER
A Saint-Eduard de Maskinongé, tout confort, avec SPA 819-379-0465
www.jepartager.com

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, Domaine Mont-Louis, chalet avec terrain 225x100, couvert d'eau menant à un lac. 32 000\$ négociable. 819-265-3576 ou cellulaire : 819-380-4041

CHALET à louer, région Sainte-Flore, tout équipé, 539-7609, 696-7244

Personnel
de vente

KPERT
U V.R.
e de
roulottes,
amions.
on au Québec.
IT DE
NT(E)S

véhicules

se semaine ;
ambitions.

SSE

s de semaine ;

par télécopieur
st au numéro
Saint-Louis,
ecj G8T 1G1.
urée.

CHONS agents de
region de Bécan-
cigènes : second-
pilingue, expérience
: salaire au-dessus
moyenne. Télécopie
rriculum vitae au :
2617

TEUR/TRICE/S
français. Français
ble. Tout diplôme
ation acceptée. Expé-
De 46 000\$ à
par an. Traduction
exclusivement dans
reaux de Toronto.
5252 poste 305

**Personnel
de vente**

LLER publicitaire
e, avec expérience,
Mauricie. Pour ins-
s : 384.2995 ou
venir curriculum vi-
C.P. 1441, Trois-Ri-
9A 5L2

CHONS représen-
jeunes, dynam-
positif(ve)s, à temps
avec voiture et sans
présentement. Nous
clientèle, revenu de
commission : 700\$/
h. Pour entrevue,
s : 1-877-829-8845

**Personnel
demandé**

CHONS clients
s, à Trois-Rivières
on. Appliquer en
entmystere.com

Emplois

ATTENTION
 le financier! Travail
 facile, à vos heures.
 J'avons la solution.
 20-6595

S- réception de
 lingue, avec expé-
 demandé. Faire par-
 ticularum vitae à:
 aville motel, 4691,
 oyal, Trois-Rivières-
 9A 4N4 ou
 lle@hotmail.com

**Emplois
 divers**

oration avec
 bec **63 63**
 63 63
 - Québec
 Maurice

 Centre
 es postes.
 locaux
 ietres - Cap -
 heures/semaine.

ur, soir, sur ap-
re 30 et 40 heu-
éorie 3.)
TÉRIEL INFOR-
e électrotechni-
orte connaissan-
e, autonomie et
r, 35 heures/se-
maine connex.
nières années
rganisation, ap-
communautaire
riel, jour, soir,
riculum vitae re-
personne minu-

partiel. Entre 20
système réseau
à des situations

temps plein
sageaire), (Saint-
7.50\$/l'heure,
rité. Possibilité
aux soins infir-
MILIEU DE VIE.
le à déterminer,
service de sar-
us d'heures, dis-
terminé, accu-
ps plein, soir et
rie 3)
emps plein, soir
e préposée) aux

413 Emplois divers

ESTHETICIENNE cosméticienne avec expérience demandée. Pour prendre rendez-vous, appelez vendredi le 22 ou lundi le 25 février, demandez Martine Langevin, 375-9689.

LE Billard 755 est à la recherche de serveuses dynamiques, avec un bon esprit d'équipe, temps plein. Demandez Annie, 374-2284.

NOUS recherchons un récepteur bilingue avec expérience pour transporter Canada-Etats-Unis. Nous contacter au 888-228-5704 et demander Pierre.

NOUS sommes à la recherche d'installateurs de toiles de crénelé et de toiles hors-terre. P. Caron, 377-5558.

RECHERCHES caméloriens motorisés. Livraison 7 jours semaine. Louisville et Massillon. Michel, 1-450-906-4038.

SECRÉTAIRE DENTAIRE

Secrétaire réceptionniste avec expérience dans le domaine. Poste permanent, 35 jours/semaine. Faire parvenir votre curriculum vitae à : Dr. Reynald Lupien, 1900 boul. des Recollets, bureau 120, Trois-Rivières, G8E 4K4.

SERVEUSE aux tables, pour résidence, 17 heures par semaine, heures coupées, un fin de semaine sur deux. 376-2114.

SERVEUSE demandée à temps plein. Urgent! 374-7663.

TECHNICIENNE en coloration avec expérience en pharmacie. Pour prendre rendez-vous, appelez vendredi 22 ou lundi 25 février, 375-9689, demandez Martine Langevin.

TELEPHONISTES demandées, à temps partiel permanent. Salaire à discuter. Appeler entre 9h et midi : 819-536-0699.

415 Représentants

COMPAGNIE recherche 4 candidats pour la promotion de cartes de crédit, rabais interbancaire et pagette, dans grand magasin. Travail permanent. 819-479-8555.

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

RECEVEZ remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Provincial et fédéral. 365. Aide-soignant 265. Expérience de 20 ans. 378-8951.

503 Impôts, comptabilité

FRANCHISE: 5000\$ Nous sommes une nouvelle firme spécialisée en publicité, en télécommunications dans ce vaste monde du Web qu'est Internet!!! Nous RECHERCHONS des personnes dynamiques, ayant de l'entrepreneuriat, capable de travailler autonome. Revenus exceptionnels. Aucune expérience nécessaire, sauf la motivation. Contactez-nous : 514-708-6052 ou pubweb@videotron.ca

504 Occasions d'affaires

TRANSPORT VEHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos - Camions demandés

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369.

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus neufs et usagés. 376-3763.

PIECES D'AUTOS TURCOTTE

Acheteurs autos et camions, accidentés ou non, 1975 à 2000. 378-4846.

625 Autos à vendre

1990 Pontiac Sunbird, blanche, 2 portes, 2L, très propre. Fait voir 2005 ferme. 1-819-645-5870.

1996 Hyundai Accent automobile, 136 000 km certifié. Auto J.M. Harvey, 373-5075.

2000 Neon LX, 74 000 km, tout équipée, balance de garantie, 2 ensembles de roues complet, hiver été. 694-9340, 379-6321.

2001 Chrysler PT Cruiser limité, automobile, sièges cuir, 24 000 km, tout équipé, super spécial. 22 995\$. 819-538-7401.

www.chaineauto.net

371-1042, 500\$ COMPTANT 1365 97 Escort LX 1425 98, Saturn, A-1 1515 96, Saturn, SC1 1525 98, Cavalier, A-1 1635 98, Venture, 7, 3, 4 1775 99, Sunfire, mags 1775 99, Cavalier, A-1 2035 99, Saturn SL-1 2155 99, 39 000 km, A-1 2435 98, Venture, 7, 3, 4 2615 96, Regal, 3, 8, A-1 3385 00, Blazer, abaisse!

R.S. AUGER AUTOS

2910, DE L'INDUSTRIE TROIS-RIVIERES-OUEST

FINANCIER SUR PLACE

00 Focus, 2 portes 98 Sunfire, 2 portes 99 Saturn SL-1, spécial 99 Cavalier, super spécial 99 Buick Century, super 98 Toyota Corolla LE 98 Oldsmobile Intrigue 98 Sunfire, 2 et 4 portes 98 Chevrolet Malibu 98 Cavalier, 4 portes 97 Sunfire, 2 portes 97 Mercury Sable GS 97 Grand Prix GT 97 Golf, tout ouvrant 99 Acadia Integra RS 99 Grand Am SE, 4 portes 92 Oldsmobile Regency 00 Venture, spécial 99 Jimmy SL-5, 4 portes 99 Tracker, 4 portes, 4x4 98 Trans Sport, 2 tons 98 Cavalier, super belle 97 Jeep TJ, 2 tons 94 Pontiac Trans Sport

G.A.N. AUTOS

2530 ROYALE TROIS-RIVIERES

625 Autos à vendre

AUTOMOBILES DANY ST-GERMAIN 372-9602 TOUS GARANTIS 12 MOIS 75 VEHICULES EN STOCK

1990 Focus, 1100 cc, 14815 98 Toyota Corolla LE 14815 98 Honda Accord, 1100 cc, 14815 98 Ford Escort, 1100 cc, 14815 98 Civic, 1100 cc, 14815 98 Nissan Maxima, 1100 cc, 14815 98 Nissan Altima, 1100 cc, 14815 98 Nissan Sentra, 1100 cc, 14815 98 Nissan Xterra, 1100 cc, 14815 98 Nissan Pathfinder, 1100 cc, 14815 98 Nissan Armada, 1100 cc, 14815 98 Nissan Titan, 1100 cc, 14815 98 Nissan Frontier, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV2, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV3, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV4, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV5, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV6, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV7, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV8, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV9, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV10, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV11, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV12, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV13, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV14, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV15, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV16, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV17, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV18, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV19, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV20, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV21, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV22, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV23, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV24, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV25, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV26, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV27, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV28, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV29, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV30, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV31, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV32, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV33, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV34, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV35, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV36, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV37, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV38, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV39, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV40, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV41, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV42, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV43, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV44, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV45, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV46, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV47, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV48, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV49, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV50, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV51, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV52, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV53, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV54, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV55, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV56, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV57, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV58, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV59, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV60, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV61, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV62, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV63, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV64, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV65, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV66, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV67, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV68, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV69, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV70, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV71, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV72, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV73, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV74, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV75, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV76, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV77, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV78, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV79, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV80, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV81, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV82, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV83, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV84, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV85, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV86, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV87, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV88, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV89, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV90, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV91, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV92, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV93, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV94, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV95, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV96, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV97, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV98, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV99, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV100, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV101, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV102, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV103, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV104, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV105, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV106, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV107, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV108, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV109, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV110, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV111, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV112, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV113, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV114, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV115, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV116, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV117, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV118, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV119, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV120, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV121, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV122, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV123, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV124, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV125, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV126, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV127, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV128, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV129, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV130, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV131, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV132, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV133, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV134, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV135, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV136, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV137, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV138, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV139, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV140, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV141, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV142, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV143, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV144, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV145, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV146, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV147, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV148, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV149, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV150, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV151, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV152, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV153, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV154, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV155, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV156, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV157, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV158, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV159, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV160, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV161, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV162, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV163, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV164, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV165, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV166, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV167, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV168, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV169, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV170, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV171, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV172, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV173, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV174, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV175, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV176, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV177, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV178, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV179, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV180, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV181, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV182, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV183, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV184, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV185, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV186, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV187, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV188, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV189, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV190, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV191, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV192, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV193, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV194, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV195, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV196, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV197, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV198, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV199, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV200, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV201, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV202, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV203, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV204, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV205, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV206, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV207, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV208, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV209, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV210, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV211, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV212, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV213, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV214, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV215, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV216, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV217, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV218, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV219, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV220, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV221, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV222, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV223, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV224, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV225, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV226, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV227, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV228, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV229, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV230, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV231, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV232, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV233, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV234, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV235, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV236, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV237, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV238, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV239, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV240, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV241, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV242, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV243, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV244, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV245, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV246, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV247, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV248, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV249, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV250, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV251, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV252, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV253, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV254, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV255, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV256, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV257, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV258, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV259, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV260, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV261, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV262, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV263, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV264, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV265, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV266, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV267, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV268, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV269, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV270, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV271, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV272, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV273, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV274, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV275, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV276, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV277, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV278, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV279, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV280, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV281, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV282, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV283, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV284, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV285, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV286, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV287, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV288, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV289, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV290, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV291, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV292, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV293, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV294, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV295, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV296, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV297, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV298, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV299, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV300, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV301, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV302, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV303, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV304, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV305, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV306, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV307, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV308, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV309, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV310, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV311, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV312, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV313, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV314, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV315, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV316, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV317, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV318, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV319, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV320, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV321, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV322, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV323, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV324, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV325, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV326, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV327, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV328, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV329, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV330, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV331, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV332, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV333, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV334, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV335, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV336, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV337, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV338, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV339, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV340, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV341, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV342, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV343, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV344, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV345, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV346, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV347, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV348, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV349, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV350, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV351, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV352, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV353, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV354, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV355, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV356, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV357, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV358, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV359, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV360, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV361, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV362, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV363, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV364, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV365, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV366, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV367, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV368, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV369, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV370, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV371, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV372, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV373, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV374, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV375, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV376, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV377, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV378, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV379, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV380, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV381, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV382, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV383, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV384, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV385, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV386, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV387, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV388, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV389, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV390, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV391, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV392, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV393, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV394, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV395, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV396, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV397, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV398, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV399, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV400, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV401, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV402, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV403, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV404, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV405, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV406, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV407, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV408, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV409, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV410, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV411, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV412, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV413, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV414, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV415, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV416, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV417, 1100 cc, 14815 98 Nissan NV

Nécrologie



BERGERON
MME JEANNE
RICARD

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 16 février 2002, est décédée à l'âge de 78 ans et 8 mois, Mme Jeanne Ricard, épouse de Roger Bergeron, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 11h
en l'église Sainte-Thérèse
de l'Enfant-Jésus.

Les cendres seront déposées
au columbarium Julien Philibert et fils inc.
La défunte laisse dans le deuil son époux, Roger Bergeron; ses sœurs et son frère : Noëlla (Alphonse Chabrand) de Drummondville, Laure (Charles Veilleux) de Cap-de-la-Madeleine, Bernard (Micheline Paquette) de Grondines, Gilberte (Guy Frigon) de Trois-Rivières, Huguette de Montréal, Monique (Frank Mariano) de Saint-Sauveur-des-Monts; ses beaux-frères et belles-sœurs : Fernand Bergeron (Berthe Paillet), Albert Bergeron (Jeanne D'Arc Perreault), Florian Bergeron (Dolores Pelissier), Adolphe Bergeron (feu Carmen Richard), Paul Bergeron (Colette Laflamme), Maurice Bergeron (Jeannine Gagnon) de Repentigny, Roland Bergeron (Raoul Lafleur) de Saint-Jean-d'Iberville, Georges Bergeron (Marcelle Labonté), Jeanne Bergeron (Lucien Babineau), feu Cécile Bergeron (feu Guy Hubert); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes et de nombreux ami(e)s.

Des dons à l'unité des soins palliatifs du pavillon Saint-Joseph du CHRTR seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 378-3838.
Télécopieur : (819) 375-6456.
Courriel : complexe@jphilibert.com



BIGUÉ
M. PAUL

A Cap-de-la-Madeleine, le 12 février 2002, est décédé à l'âge de 87 ans et 7 mois, le docteur Paul Bigué (O.R.L. et ophtalmologiste), époux de dame Jacqueline Petit de Champlain et de dame Daphnée Verge de Québec.

Le docteur Paul Bigué a pratiqué pendant plus de 50 ans à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, hôpital Notre-Dame de l'Espérance, hôpital Bellevue de Québec, ainsi qu'à l'hôpital de Rivière-du-Loup, co-fondateur de l'hôpital de Montmagny et membre émérite de l'association médicale canadienne.

La famille se rendra directement à l'église, pour l'heure des funérailles.

Par la suite, une rencontre aura lieu à l'Auberge Samuel-de-Champlain (104, de la Visitation, Champlain).

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 15h
en l'église de Champlain
rue Notre-Dame-Nord
Champlain.

L'inhumation aura lieu
au cimetière de Sainte-Anne-de-la-Pérade
à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Jacqueline Petit; ses fils : Louis et Jean; sa fille, Lucie (Michel Morel); ses deux petits-fils adorés : Francis et Patrick; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Yves Bigué, Gérard Bigué et Roger Bigué (Gisèle Rioux), Isabelle Bigué, Françoise Bigué, Lorraine Bigué, (Jean-Charles Blanchard), Gilbert Cloutier-Bigué et Maudy King-Bigué, Gaston Petit, dominicain, missionnaire au Japon, Gilles Petit (Denise Langlois), de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

Des dons à la Résidence Père-Frédéric (155, Toupin, Cap-de-la-Madeleine, Qc, G8T 7W1) ou à la Fabrique de Champlain (989, Notre-Dame-Nord, Champlain, Qc, G0X 1C0) seraient appréciés.

La direction des funérailles a été confiée au :

Centre funéraire
Rousseau et fils inc.
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Pour renseignements : (819) 374-6225.
Condolences par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrerousseau.com



BLAIS
PAQUIN
MME JACQUELINE

1941 - 2002

Tu viens de nous quitter et tu nous manques déjà. Tu as tant fait pour nous, tu peux partir en paix. Nous savons que tu seras toujours là pour nous protéger. Tu es partie paisiblement. Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 17 février 2002, est décédée entourée de ses proches, à l'âge de 61 ans, Mme Jacqueline Blais, épouse de Normand Paquin, demeurant à Sainte-Eulalie. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau
205, rue Rochefort
Cap-de-la-Madeleine

Heure d'accueil : vendredi de 19h à 22h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 11h
en l'église Sainte-Bernadette.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Saint-Maurice.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, Normand Paquin; ses enfants : André et René Moisan; ses beaux-frères : Christian Paquin (Suzie Dupont), Isabelle Paquin (Yvon L'Heureux), Eric Paquin (Marie-Claude Carpentier); ses petits-enfants : Sébastien, Sherry, Francis, Antoine, Carole-Anne, Raphaël, Virginie; ses frères et sœurs : André (Fernande Ricard), Ghislaine (Robert Ricard), Colette (André LeFebvre), Jacques (Laurianne Laperrière), Réjean (Louise Crête), Pierre-Paul (Marguerite Gélinas), Roger (Viviane Bergevin), Ginette (Frédéric Haley); ses beaux-frères et belles-sœurs : Annette Paquin, Gérard Paquin (Réjeanne Pomerleau), Jean Paquin (Thérèse Roberge), Fidèle Paquin (Patricia Covin), Donald Paquin (Denise Paquin), Nella Paquin (Fied Carley), Lilas Pa-

quin (Jean-Guy Paquin), Eddy Paquin (Marielle Girard), Diane Paquin; sa marraine, Pauline Lavergne; un oncle, Wilfrid Blais; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, spécialement ses ami(e)s de la Caisse populaire Sainte-Madeleine et de la Fédération des caisses Desjardins.

Pour renseignements : (819) 370-2883.
Télécopieur : (819) 537-9829.
Courriel : funjarbo@qc.aria.com



CHAMARD
MME THÉRÈSE
BERGERON

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 20 février 2002, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Thérèse Bergeron, épouse de Camille Chamard, de Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
3900, Port Royal
Saint-Grégoire

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 14h 30
en l'église de Saint-Grégoire.

Les cendres seront déposées
au columbarium L. Gaston Gaudet inc.
de Saint-Grégoire.
Elle laisse dans le deuil outre son époux; sa fille, Francine; son petit-fils, Mathieu Dauphinais (Karine Béliveau) et la petite Laurie-Anne; Dauphinais; ses frères et sœurs : Marcel (Lina Lefebvre), Léo (Réjean Cusson), Roland (Shirley Frigon), Pierre (Rémi Hardy), Denise (feu Arthur Forrest), Gaston; son beau-frère et ses belles-sœurs : Paul Chamard (Angéline Desjardins), Simone Chamard (feu Marius), Alma Chamard (feu Louis-Georges); ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation Cooke inc. du CHSLD Le Trifluvien de Trois-Rivières. Formulaires disponibles au salon.

Pour renseignements : (819) 297-2928.
Télécopieur : (819) 297-2727.
Courriel : lginc@infoteck.qc.ca



CHEVALIER
M. EDDY

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 18 février 2002, est décédé à l'âge de 93 ans et 7 mois, M. Eddy Chevalier, époux de feu Mme Laurence Carboneau, demeurant à Louiseville, autrefois de Saint-Léon-le-Grand. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 19h, vendredi, à la :

Résidence funéraire
Louis Richard et fils inc.
52, de la Fabrique
Saint-Léon-le-Grand

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 11h
en l'église de Saint-Léon-le-Grand.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Denise (Gérard Barrette) de Saint-Barthélemy, Claude (Louise Bellemare) de Saint-Léon-le-Grand, Gabriel de Saint-Paulin, Rémi de Saint-Paulin; ses petits-enfants : Martin (Véronique Caissy), Stéphane (Nancy Gauthier), Isabelle (Yves Roy); ses sœurs : Mme Hortense Chevalier (feu Hector Paquin), Mme Cécile Chevalier, Mme Marthe Chevalier (feu Bernard Guimond); ses belles-sœurs : Mme Cécile Dauphin (feu Benoit Chevalier), Mme Germaine Ferron (feu Donat Carboneau); son arrière-petit-fils, Jérôme Chevalier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et la grande famille de la Résidence France et Yvon Héroux de Louiseville.

Renseignements : (819) 228-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aria.com



DIONNE
AUBRY
MME THÉRÈSE

1922 - 2002

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 17 février 2002, est décédée à l'âge de 79 ans et 2 mois, Mme Thérèse Aubry, épouse de feu M. Raymond Dionne, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ours inc.
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 14h
en l'église Saint-Charles-Garnier
de Shawinigan.

L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Claire (René Boisvert) de Saint-Amable, Louise, Michel, Madeleine (André Martel), Colette, Jean-Luc, tous de Shawinigan, Pascale (Edgar Carrier) de Pointe-du-Lac; ses petits-enfants : Steve et Mathieu, Riley et Jérôme Trudel, Marie-Noël et Guillaume Dionne-Boisvert, Marie-Michèle et Jean-Pascal Dionne, Raymond, Raphaël et Patricia Carrier; ses frères : feu Jacques Aubry (Germaine Blanchette), Gérard Aubry (Lise Mills), ses sœurs : Cécile Aubry (James Mills), Sr. Claire Aubry, s.g.o. de Lowell-Mass., U.S.A., Berthe Aubry (Charles-Edouard Brière) de Laval, Lucille Aubry (Adrien Leclerc), feu Denise Aubry, Hélène Aubry (Jeanne Lafontaine); ses beaux-frères et belles-sœurs : feu Emile Dionne (Gilberte Plamondon), Bernadette Dionne (feu René Forget), Ange-Albert Dionne (feu Gisèle Bourgoin), Lucien Dionne (Prescille Lachance), Thérèse Dionne (Roland Hill), Jeanne Dionne (feu Germain Desaulniers), Cécile Dionne (feu Roland Nadeau), tous de Shawinigan, deux grandes amies : Sr. Marthe Morissette, Dominicaine, Mme Thérèse Bergeron; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons aux Œuvres des Abbés Martel et Marcell ou à l'association ou fondation de votre choix seraient bien appréciés.

Pour renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur au : (819) 536-4259.



GIGUÈRE
M. GUY

1954 - 2002

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 13 février 2002, est décédé à l'âge de 47 ans, M. Guy Giguère, fils de feu Léo Giguère et de feu Lucille Bellemare, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ours inc.
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 11h
en l'église Christ-Roi
de Shawinigan.

L'inhumation aura lieu
au cimetière à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Frédéric et Maryline; son amie : Micheline Magnan et ses enfants : Isabelle, Pamela et Tommy; ses frères et sœurs : Rita (Gilles Boisvert), Denise (feu Jacques Perron), Louise (André St-Ours), Monique (Jacques Thiffault), Marcel, Estelle (Gaetan Murray), Gaston (Denise Paquin), Claude (Carmen Ricard), Michel; son parrain : Claude Bellemare; sa marraine : Mme Aline Chrétien; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s et les employés de Giguère inc et tous les ami(e)s de Poste Canada, la mère de ses enfants : Mme Sylvie St-Cyr.

Des dons à Prévention suicide seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 536-3717.

Si désiré, condoléances par télécopieur au : (819) 536-4259.



GRENIER
GAGNON
MME MONIQUE

Ceux qui l'ont connue la regretteront toujours et ceux qui l'ont aimée la pleureront à jamais.

Au RSSS de la MRC de Maskinongé, point de service Comtois de Louiseville, le 21 février 2002, est décédée à l'âge de 85 ans et 9 mois, Mme Monique Grenier, épouse de feu M. Gabriel B. Gagnon, demeurant à Louiseville, autrefois de Saint-Justin.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, dimanche, à la :

Résidence funéraire
Louis Richard et fils inc.
1101, rue Gérin
Saint-Justin

Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

Les funérailles auront lieu
le lundi 25 février, à 14h
en l'église de Saint-Justin.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : André de Notre-Dame-de-Lourdes, Bernard (Ginette Laurin) de Repentigny, Michel (Lorraine Vermette) de Chambly, Lucien (Line Beaulac) de Louiseville, Céline de Maskinongé, Rita de Trois-Rivières; ses petits-enfants : Nancy, Carl, Isabelle, Luc, David, Mathieu, Chantale, Eric, Hélène, Steve, Mélanie, Marie-France Gagnon, Nathalie et Michel Ross, Sylvain et Samuel Desaulniers; ses sœurs : Lucienne (Anatole Bellemare), Georgette (feu René Boucher); sa belle-sœur, sœur Rachel Gagnon, f.j.; ainsi que 5 arrière-petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du RSSS de la MRC de Maskinongé seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 228-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aria.com



HAREL
M. GILLES

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 20 février 2002, est décédé à l'âge de 74 ans et 11 mois, M. Gilles Harel, époux de Louise Ruest, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille se rendra directement à l'église, pour la cérémonie religieuse.

Direction des funérailles :

Maison J.D. Garneau
449, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine.

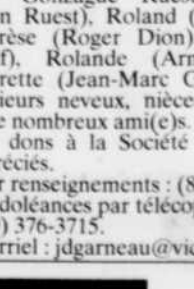
Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 11h
en l'église Saint-Odon
de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Louise Ruest; ses 3 fils : Denis (Claire Bussièr), Jocelyn (Carole Bernier), Jean (Sophie Desaulniers); ses petits-enfants : Kevin, Alexandre, Jessica; ses frères et sœurs : Gérard (Denise Letendre), Jacqueline (feu Olivier Beaumier), Thérèse (feu Marcel Landry), Louise (André Veilleux), Carmen; ses beaux-frères et belles-sœurs : Marie-Ange (feu Rosaire Ruest), Yvette (feu Gonzague Ruest), Georgette (feu Yvon Ruest), Roland (Réjeanne Buckley), Thérèse (Roger Dion), Pauline (Maurice Wolf), Rolande (Armand Beauregard), Pierrette (Jean-Marc Guérrette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731.
Condolences par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@videotron.ca



HÉBERT
M. GERMAIN

A Saint-Hubert, le 16 février 2002, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Germain Hébert, fils de feu Edgar Hébert et de feu Hélène Chirland, con-

joint de Cécile Gosselin, demeurant à Deschailons-sur-Saint-Laurent.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, 2 heures avant la cérémonie.

Direction :

Serge Garneau inc.
410, Marie-Victorin
Saint-Pierre-les-Becquets.

Les funérailles auront lieu
le vendredi 22 février, à 14h
en l'église de Deschailons-
sur-Saint-Laurent.

Le défunt laisse dans le deuil outre sa conjointe; ses enfants : André Philippe (Denyse Gagnon), Julien (Suzanne Céré), Denise (Ted Evans), Michel (Jocelyne Veilleux), Jeannine (Marc Lortie), Thérèse (Sylvain Dugas), André (Diane Vallée), Suzanne (Jean Marc Voyer), Gilles (Louise Lemire) et Lucie; sa première compagne, Gabrielle Verville; sa sœur, Jeanne D'Arc (Jules Brisson); ses petits-enfants : Caroline, Jean Philippe, Sabrina, Céline, Nadine, Mireille, Catherine, Marie, Audrey, Laurie, Amélie, Félix, Marie Eve et Dominique; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Pour renseignements : (819) 263-2481.
Courriel : f.s.garneau@hotmail.com



HOULE
M. LIONEL

1919 - 2002

A Saint-Léonard-d'Aston, le mercredi 20 février 2002, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Lionel Houle, époux de dame Marie-Jeanne Bergeron, demeurant à Saint-Léonard-d'Aston.

La famille sera présente au :

Funérarium Lauzière et Vachon
530, de la Station
Saint-Léonard-d'Aston

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 10h 30
en l'église de Saint-Léonard-d'Aston
suivies de l'inhumation
au cimetière paroissial
dans le lot familial.

M. Houle laisse dans le deuil son épouse, Mme Marie-Jeanne Bergeron; ses 18 enfants : Simone (Laurent), Rita, Marcel (Johanne), Yvon (Céline), Onil (Christian), Raymond (Nicole), André (Suzanne), Yvette (Pierre), Roger (Lise), Lyse (Pierre), Gérard (Johanne), Claude (Céline), Suzanne (Guy), Clément (France), Ronald (Chantal), Danielle (Dominique), Lyne (Sylvain), Sylvio; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : Yvonne René, Cécile Turmel, Laurent (Marie-Ange), Liliane; sa belle-famille : Yvonne Bergeron, Annette Bergeron; ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

A sa demande, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Renseignements : (819) 478-1448 ou 1-800-567-3878.

Télécopieur : (819) 477-8823.

Courriel : funerarium_vachon@hotmail.com



LAMOTHE
MME JEANNETTE

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 19 février 2002, est décédée à l'âge de 95 ans et 7 mois, Mme Jeannette Lamothe, épouse de feu Henri Lamothe, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s directement à l'église, pour l'heure de la cérémonie.

Direction des funérailles :

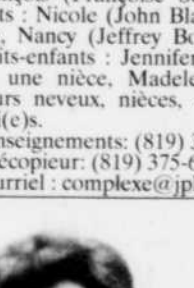
Complex funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu
le lundi 25 février, à 14h
en l'église de Mont-Carmel.

L'inhumation aura lieu
au cimetière de Mont-Carmel.

La défunte laisse dans le deuil son fils, François (Françoise Soucy); ses petits-enfants : Nicole (John Blades), Claude et Steven, Nancy (Jeffrey Bousouki); ses arrière-petits-enfants : Jennifer, Timothy et Jessica; une nièce, Madeleine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : (819) 378-3838.
Télécopieur : (819) 375-6456.
Courriel : complexe@jphilibert.com



LESSARD
BEAUMIER
MME LUCIA

1902 - 2002

Au Foyer Père-Frédéric, le 18 février 2002, est décédée à l'âge de 99 ans et 7 mois, Mme Lucia Lessard-Beaumier, épouse de feu Lucien Beaumier, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau
205, rue Rochefort
Cap-de-la-Madeleine

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 23 février, à 14h
en l'église Sainte-Famille.

L'inhumation aura lieu
au cimetière Sainte-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil ses filles : Jeanne-Mance (Bruno Madore) et Suzie; son petit-fils, Christian Madore (Nadine Boisvert); son arrière-petit-fils, Arthur; son beau-frère, Rodolphe Beaumier (feu Irène Champagne); sa belle-sœur, Alphonsine Cormier (feu Cyrille Beaumier); ainsi que plusieurs neveux et nièces, de même que 4 grands ami(e)s : Mme Yvette Bélanger-Pelletier, Mme Cécile Dumais, Mme Fleurette Longval-Daneau et garde Jeannine Albert.

Des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.

Nécrologie



PARÉ
M. ROLAND

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 février 2002, est décédé M. Roland Paré, fils de feu Mme Jeanne Germain et de feu M. Lucien Paré. Il était le président de Lucien Paré et fils ltée de Saint-Marc-des-Carrières.

La famille recevra les condoléances à la :

Maison Guy Denis
Coopérative funéraire de la Rive-Nord

950, boul. Dussault
Saint-Marc-des-Carrières

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, de 12h à 13h 45.

Le service religieux sera célébré le samedi 23 février, à 14h en l'église de Saint-Marc-des-Carrières.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil sa sœur, Thérèse; ses frères et belles-sœurs : Jacques, Marguerite Roy (feu Marius), Madeleine Savard (feu Guy), Paul (Louise Lamothe), Marc (Suzanne Ruel), Yves (Francine St-Amant); ses 2 filles : Christiane et Guillaume Paré; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec (4837, rue Boyer, bureau 100, Montréal, QC, H2J 3E6).

Pour renseignements : (418) 268-3575.

Télécopieur : (418) 268-3852.

Courriel : coop.rivenord@globetrotter.net



PRATTE
M. PIERRE

Au pavillon Saint-Joseph du CHRT, le 19 février 2002, est décédé à l'âge de 59 ans, M. Pierre Pratte, fils de feu Fernand Pratte et de Jeanette Duquette, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.

1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 11h en l'église Sainte-Marguerite.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Jeannette Duquette (feu Fernand Pratte); ses fils : Yves (Isabelle Boisvert), Luc (Nicole Martel); la mère de ses enfants, Denise Belhumeur; ses petits-enfants : Jannick, Myriam, Gabriel et Kelly-Ann; ses frères et sœurs : Louise Pratte (Marcel Rheault), Michel Pratte, Hélène Pratte (Yvon Charette), Diane Pratte (Jean-Yves Soucy), Jean-Gilles Pratte (Lise Trépanier), René Pratte (Angèle Rheault); une amie, Lucie Després; il laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à l'Association du diabète du Québec seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-6456.

Courriel : complexe@jphilibert.com



SIMARD
M. PIERRE

Au Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice, le 20 février 2002, est décédé à l'âge de 74 ans, M. Pierre Simard, fils de feu Louis Simard et de feu Eva Allard, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Perreault et fils inc.

602, rue Commerciale
La Tuque

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 10h 30 en l'église Saint-Zéphirin.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Simard laisse dans le deuil ses frères et sa sœur : Roger (Corinne Dubois), Claude (Lise Lessard) et Nicole; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice seraient appréciés.

Renseignements : (819) 523-3566.

Télécopieur : (819) 523-2701.

Courriel : rf.perreault@sympatico.ca



SULLIVAN
MME LUCILLE
JEAN

Paisiblement, entourée des siens, après un long combat, Jésus l'a rappelée auprès de lui. Au pavillon Saint-Joseph du CHRT, le 19 février 2002, est décédée à l'âge de 66 ans et 7 mois, Mme Lucille Jean, épouse de feu Claude Sullivan, demeurant à Saint-Etienne-des-Grès.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.

1300, rue Principale
Saint-Etienne-des-Grès

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 14h en l'église de Saint-Etienne-des-Grès.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Saint-Etienne-des-Grès.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Manon (Éric Fleury), Chantal (Pierre Demers), Shirley (Laurent Grenier), Nancy; ses petits-enfants : Véronique, Stéphanie, Audrey, Marie-Pier, Sammy, Dominic, Tommy, Frédéric, Dylan, Jordan, Michael; ses sœurs : Céline (Claude Bouchard), Lise;

Denise (Bernard Deschamps), Suzanne (Laurent Pelletier), Gisèle (Serge Hétu), Monique, Mariette (Jocelyn Dickner); son frère, André (Marie-Paul); ses beaux-frères et belles-sœurs : Françoise, Pierrette (Gaston Mailhot), Réal (Louise); ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs ami(e)s très chers.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-6456.

Courriel : complexe@jphilibert.com



THIBEAULT
M. MARCEL
1918 - 2002

Au CHRT, pavillon Saint-Joseph, le 20 février 2002, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Marcel Thibeault, époux de Mme Suzanne Roy, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire Jean-XXIII
5305, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 13h en l'église Sainte-Marguerite.

Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Suzanne Roy; ses enfants : Lise (Camille de Varennes), Ginette, Raymond (Collette Abel), Carmen (Claude Carrier), Yolande (feu Jean-Marie Sauvageau), Alain (Suzanne Lessard), Hélène (Germaine Poitras), André (Lucie Martin), Réal (Claire Béland), France, Liliane (Yves Poliquin); ses petits-enfants : Julie, Isabelle et Valérie de Varennes, Karine Fontaine, Hugues, Sébastien et Virginie Thibeault, Caroline, Junior et Cérena Carrier, Marc et François Sauvageau, Samuel et Tamara Thibeault, Evelynne et Guillaume Poitras, Dominic, Rebecca, Jérémie et Esther Thibeault, Alexis et Antoine Thibeault, Pamela Thibeault et Jérôme Poliquin; ses 4 arrière-petits-enfants; son frère et ses sœurs : Germaine Thibeault, Georgette Thibeault (feu Jean-Paul Plante), Fernand Thibeault (feu Yvette Bouillé), Thérèse Thibeault (Francis Papineau); sa tante, Marie-Ange (feu Georges Thibeault); ses beaux-frères et belles-sœurs : Irène Latour (feu Jules Thibeault), Pierrette Falardeau (feu Ovide Thibeault), Lucienne Roy (feu Eugène Lamy), sœur Gabrielle, o.s.u., Eugénie Roy (feu Fernand Dufresne), Marie-Blanche Roy (feu Lionel Verrette), Camille Roy (Yvette Godin), Henri Larocque (feu Simone Roy), Donat Dufresne (feu Cécile Roy), Jeanne Proulx (feu Paul Roy); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'EUCAN seraient appréciés.

Renseignements : (819) 697-3323.

Télécopieur : (819) 697-3232.

Courriel : jean23@qc.airca.com

TOUTANT GUYETTE MME JEANNE

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le 21 février 2002, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Jeanne Guyette, épouse de feu M. Jean Toutant, demeurant à Saint-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.

341, rue du Moulin
Saint-Tite

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 14h en l'église de Saint-Tite.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Ginette (André Paquin) de Saint-Tite, Alain (Linda Simard) d'Hérouville, Daniel (Lise Samson) de Saint-Tite, Manon (Guy-Paul Mongrain) de Saint-Tite, Steve (Francine Angel) de Grand-Mère; ses petits-enfants : Jean-Alain, Nancy, Jonathan, Simon, Jessica, Sophie, Mélanie, Tommy; ses belles-sœurs : Mme Blanche Toutant (feu Conrad Champagne), Mme Eva Toutant (feu Lucien Larivée), Mme Dorinda Sanscartier (feu Walkey Toutant); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (418) 365-6322.

Télécopieur : (418) 365-6000.



TOUTANT
M. JEAN-MARIE

Au Foyer Romain-Becquet, le 16 février 2002, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Jean-Marie Toutant, fils de feu Arthur Toutant et de feu Exilia Trotter, autrefois de Gentilly.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, à partir de 10h 15.

Direction :

L. Gaston Gaudet inc.
8685, Parc Industriel
Sainte-Georgette

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 11h en l'église de Gentilly.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses sœurs et ses beaux-frères : Georgette (Edouard Beaudoin), Cécile (feu Achille Cadotte), Marie-Claire (feu Roger Toutant), Madeleine (Paul-Émile Cyrenne); ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 297-2928.

Télécopieur : (819) 297-2727.

Courriel : lginc@infoteck.qc.ca



VIGNEAULT
M. GILLES

A Leclercville, le 15 février 2002, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Gilles Vigneault, époux de Marguerite Auger, demeurant à Leclercville.

Direction :

Funérarium Serge Garneau inc.
410, Marie-Victorin
Saint-Pierre-les-Becquets

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février, à 11h en l'église de Deschailons-sur-Saint-Laurent.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Françoise-Romaine.

Le défunt laisse dans le deuil outre son

épouse; ses enfants : Suzanne (Roland Turco), Claude (Patricia Jette), Manon, Nancy, Sylvie (François Hudon), Julie, Steeve (Cherylne Teasdale); ses petits-enfants : Isabelle, Marie-Eve, Kevin, Christina, Elia, Olivier; ses frères et sœurs : feu Ephrem (Jeanne D'Arc Martel), Edouard (feu Jacqueline Caron), Thérèse (feu André Barbeau), Jean Paul (feu Denise Greffard), Yvette (Robert Bouchard), André (Micheline Doddridge), Armande (Jean Claude François), Nicole (René Parent), Lise (Michel Neault), Rose Aline (Edwin Lapiere), Henriette (Rejean Gagnon), Jean Louis (Cécile Martinet), Jean Guy (Rose Anna Bourgeois); sa tante, Marie Louise Lapiere; sa belle-mère, Germaine Bedard; ses beaux-frères et belles-sœurs : Adrien (Rose Boivin), Donat (Huguette Arseneau), Estelle, Madeleine (Léopold Bergeron), Marie Paule (feu J. Paul Bédard), Roland (Monique L'Heureux), Françoise (Robert Macbeu), Aline (L. Claude Turenne), Jacques (Annie Dubois), Pierre (Johanne Daigneault), Raymond Beaudet; sa nièce et son neveu, Nicole Beaudet et Daniel Prince; son ange gardien, Ida Hardy, envoyé par son guide; le personnel du CLSC Arthur Coux, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

VILLENEUVE, M. VITAL

Au CSSS Nicolet-Yamaska de Nicolet, le 20 février 2002, est décédé à l'âge de 78 ans et 8 mois, M. Vital Villeneuve, demeurant à Nicolet, autrefois de Manseau.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire Soucy et fils
235, des Peupliers
Manseau

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, à partir de 12h.

Le service religieux sera célébré le samedi 23 février, à 14h en l'église de Manseau.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs : Victor (feu Gabrielle Vachon), Ernest (Irène Vachon), Blanche (Jean-Marie Florent) et Jeanne (feu Georges Doucet); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 356-2519.

Télécopieur : (819) 356-2727.

Courriel : jcs@infoteck.qc.ca

925 Prières

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT

Saint-Esprit, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie es avec moi, je veux, pendant un court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, m'ame et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire Ate avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers nous. L.D.

REMERCIEMENTS

à Marguerite D'Youville pour faveurs obtenues. M.B.

LES CENTRES DE FEMMES DE LA RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS

• Accueil et référence

• Écoute téléphonique

• Aide individuelle

Centre des femmes de La Nouvelle-Beauce 228-8421

Centre des femmes de Shérbrooke inc. 537-4277

Maison des femmes de Drummondville 477-5957

St-Pierre-les-Becquets le Centre Femmes-Elles 263-2586

Collective des femmes de Nicolet et région inc. 293-5958

Maison des femmes des Bois-Francis 758-3384

PAR RESPECT ET À LA MÉMOIRE DE

M. ROLAND PARÉ

président de

LUCIEN PARÉ & FILS LTÉE

Les deux magasins seront fermés le vendredi 22 février, à partir de 18h; et toute la journée, le samedi 23 février, jour des funérailles.

La direction

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Il est difficile d'accepter que la maladie nous ait enlevé un homme que nous aimions tant, mais le temps n'efface jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous. De là-haut, continue à veiller sur ta famille tout comme tu le faisais si bien sur terre.

M. JACQUES DE MONTIGNY

(décédé le 18 février 2001)

Une messe sera célébrée le samedi 23 février 2002 à 19h 15 en l'église Sainte-Madeleine.

Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous en pensée ou par leur présence.

Son épouse Denise Dessureault, ses 5 enfants et 7 petits-enfants.

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de

Mme GERMAINE ROUSSEAU TOUPIN

(survenu le 19 janvier 2002)

soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons, fleurs, cartes, visites ou assistance aux funérailles.

Un merci spécial au personnel de la Résidence des Géraniums.

Ses enfants Gilles et Marcel Toupin et sa petite-fille Julie, sa belle-fille Mariette Pineault vous prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Vivre avec le parkinsonisme:

UN DÉFI À RELEVER

UN GUIDE POUR PARKINSONIENS ET LEURS AIDANTS OFFERT GRATUITEMENT PAR

LA FONDATION CANADIENNE DU PARKINSON DIVISION DU QUÉBEC

1-800-720-1307

Planifiez vos arrangements et vos dernières volontés seront respectées et réalisées.

• Planification = Économie !

• Service à domicile

• Disponible pour conférence

Lucie L'Heureux

376-3731

538-3388

Maison J.D. Garneau et

Complexe funéraire Pellerin

Mieux vaut oublier Samuel et Mégane

LOUISE LEDUC

La Presse

Vous vous appelez Éric, votre conjointe se prénomme Nathalie. Si vous souffrez de devoir partager votre identité avec tant d'autres Québécois, évitez le même sort à vos enfants. Pour un prénom un peu recherché, en 2002, mieux vaut oublier Samuel et Mégane, les plus populaires de tous en 2001.

Le palmarès des prénoms les plus fréquemment donnés aux bébés, patiemment compilés chaque année par le démographe Louis Duchesne, de l'Institut de la statistique du Québec, dénote cette année encore l'engouement tout particulier des Québécois francophones pour les prénoms bibliques. Gabriel arrive au deuxième rang chez les garçons et au sixième chez les filles. Et les Jérémie, Zacharie, Raphaël et Jacob sont tous en très bonne position. «On remarque beaucoup plus de mouvement chez les prénoms masculins, note par ailleurs Louis Duchesne. Les principales hausses sont celles

de Gabriel, Zacharie, Raphaël - un autre archange! -, Xavier, Jacob et Justin. On voit apparaître Mathis, qui nous vient de France. À l'inverse, Alexander, Maxime, Michael et Kevin s'essouffent.»

Quelques nouveautés, chez les filles? Alicia, en 25e position, de même que Juliette et Océane, qui figurent parmi les 50 prénoms les plus communs en 2001.

Les parents semblent continuer à se creuser davantage les méninges pour les prénoms féminins. Alors que la moitié des bébés mâles nés en 2001 portent l'un ou l'autre des 25 prénoms les plus populaires, seulement le tiers des filles ont reçu l'un des 25 prénoms les plus communs.

Mais ce qui surprend surtout - et désole! - Louis Duchesne, c'est ce qu'il qualifie de «fantaisie orthographique». «Que penser de Rozaly et de Laetia?» demande-t-il, notant qu'il a uniformisé les choses pour les fins de sa compilation.

Pourquoi William et Emy (Amy) chez des francophones? En cela, les Québécois ne se distinguent pas particulièrement. Kevin n'a-t-il pas été pendant des années le prénom le plus souvent donné en France aux garçons?

Statistique Canada ne faisant pas la liste des prénoms les plus populaires, il est impossible de savoir lesquels sont les plus couramment donnés aux bébés ces années-ci ailleurs au Canada.

C'est donc par sondage que le *National Post* a procédé pour le savoir. En interrogeant 2000 parents, le quotidien a déterminé qu'Alexandre et Emily étaient les plus populaires ailleurs au Canada. Suivaient, pour les garçons, Benjamin et Matthew et, pour les filles, Emma et Sarah.

Au Québec, Louise demeure le prénom féminin le plus porté (par 56 000 filles) et Michel, le plus répandu, commun à 85 000 garçons. En France, Michel est aussi le prénom de garçon le plus populaire, tandis que les Nathalie ont récemment détrôné les Monique. ●

RENDEZ-VOUS

Pétanque Nicolet

■ Tournoi de pétanque au boudodrome de Nicolet, Port Saint-François, ce vendredi 22 février. Un capitaine et deux à la pige. Inscription de 18 h à 19 h. Info: 293-4941 ou 293-4803.

Locataires des terres publiques du Québec

■ Le Regroupement des Locataires des terres publiques du Québec inc invite ses membres à son assemblée régionale annuelle ce samedi, 23 février, à 9 h, au club de curling Lavolette, au 2203, boulevard des Forges à Trois-Rivières. Info: Robert Morissette, secrétaire-trésorier, 694-7903.

Amitié de Sainte-Marthe-du-Cap

■ Le club Amitié de Saint-Marthe-du-Cap vous invite à un souper suivi de la soirée de danse sociale et en ligne avec Denise Lévesque, ce samedi 23 février, à la salle Félix-Leclerc, 1001, rg Saint-Malo, de 17 h 30 à 23 h 30. L'admission est de 13 \$ pour les membres et de 15 \$ pour les non membres. La soirée de danse débute vers 22 h, et le coût est de

5 \$ pour les membres et 6 \$ pour les non membres. Un léger goûter sera servi en fin de soirée. Info: Carmen, 373-2028 ou Jeannine, 693-7930.

Ressourcement pour couples

■ Vous voulez vivre une expérience enrichissante pour votre couple. AG-GIORNAMENTO pourrait être une avenue. Le 35e Ressourcement pour couples aura lieu les 15, 16 et 17 mars prochains, au Centre Saint-Dominique, 2710, Lafleche, Shawinigan. Info: 374-1061 ou 538-7414.

La Traverse des Âges

■ La Traverse des Âges invite ses membres au dîner -fèves au lard- ce samedi 23 février, à 12 h, au local de la Traverse, au 1400 Parc Portuaire. Venez en grand nombre. Info: 375-9782.

Chevaliers de Colomb de Saint-Louis-de-France

■ L'Assemblée Robert Boisvert, 2678 des Chevaliers de Colomb du 4e degré de Saint-Louis-de-France organise une soirée rétro ce samedi 23 février. Info: Sire Chevalier Yvon Boisvert, 378-0595.

Rendez-vous du 3e Âge

■ Rendez-vous du 3e Âge à l'école Saint-Joseph de Shawinigan pour un tournoi invitation de pétanque ce samedi 23 février. Les inscriptions vont se prendre le matin, entre 9 h 30 et 10 h 30. Le coût est de 4 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non membres. À noter, les classes élites, et B+ non admises. 75% des mises en bourses. Info: 539-4980.

Journée de ressourcement

■ Journée de ressourcement ce samedi 23 février aux Sentiers de la Transfiguration, 10, rang Saint-Louis, Notre-Dame du Mont-Carmel. Personne ressource, Cécile Roy, thème, Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Prix suggéré, 10 \$. Info: 537-5558.

Clé de l'Amitié

■ La Clé de l'Amitié invite les personnes seules à une soirée récréative ce samedi 23 février, au restaurant Chemin du Roi, 3060, rue Notre-Dame, Sainte-Marthe-du-Cap, à compter de 18 h. Buffet froid. Coût: 14 \$. Réservation nécessaire: 693-4258 ou 295-5337. ●

BON À SAVOIR

Service d'impôt Shawinigan

Du 1er au 28 mars, le Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan offre le service d'impôt gratuit aux personnes à faible revenu dans l'impossibilité de remplir leurs rapports d'impôt.

Les personnes intéressées doivent se présenter, avec leurs documents, au 4393, boul. des Hêtres, du lundi au ven-

dredi de 9 h à midi et de 13h30 à 16h, entre le 1er et le 28 mars seulement. Info: 539-8844.

Collecte de sang

Le mardi 5 mars, de 13h30 à 20h, aura lieu une collecte de sang au Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe, 100, rue de la Fabrique à Ste-Anne-de-la-Pérade. Objectif: 100 donneurs.

Ami-deuil

Ami-deuil, groupe d'entraide pour les personnes ayant vécu le décès d'un proche, offre gratuitement une rencontre le lundi 25 février, 19h30, au Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan, 4393, boul. des Hêtres. Info: 539-8844. ●

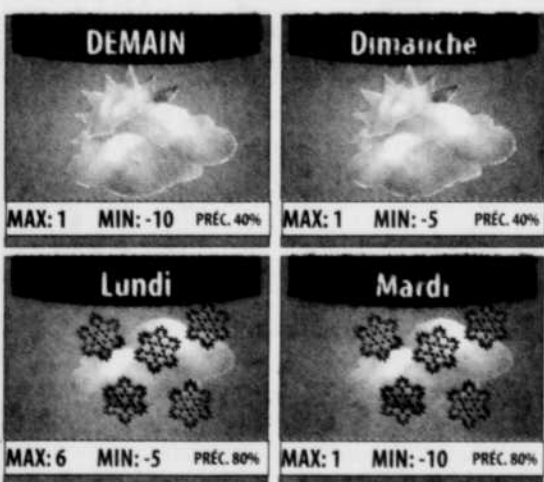
SPÉCIAL RASOIRS PHILIPS
À compter de **39,99\$**
SPÉCIALISTE EN RASOIRS
Boutique BALAYEUSE 374-6890

• Animaux •
• Achat de chiots •
• Vente d'accessoires •
• Nourriture •
• Vrac et sac •
• Tonte et toilettage •

CAGES D'OISEAU 20% à 50% de rabais

654, rue Saint-Maurice (centre Super C) Trois-Rivières 376.9494
26, rue Saint-Pierre (coin Sainte-Madeleine) Cap-de-la-Madeleine 379.5940

Animalerie Aquanimal ent.



AU QUÉBEC					
Baie-Comeau	Nei	-1/-14	Rimouski	Nei	-2/-12
Barrage Gouin	Var	-8/-18	Rivière-du-loup	Nei	-4/-10
Chibougamau	Var	-8/-18	St Georges	Nei	0/9
Chicoutimi	Nei	-5/-14	St-Hubert	Nua	1/9
Gaspé	Nei	1/-16	St-Hyacinthe	Nua	1/9
Hull	Var	0/-10	St-Jean	Nei	1/9
Iles de la Mad.	Nua	2/-7	St-Jérôme	Nua	1/9
Joliette	Nei	1/9	Sept-Îles	Nei	-2/-17
La Grande	Sol	-15/-28	Sorel	Nei	0/8
La Malbaie	Nei	-5/-12	Val d'Or	Var	-8/-16
Maniwaki	Nua	-5/-12	Valleyfield	Nua	1/9
Québec	Nei	0/9	Victoriaville	Nei	0/-10

AU CANADA		
Calgary	Nei	-2/-16
Charlottetown	Plu	5/-8
Edmonton	Nei	-7/-15
Fredericton	Nua	5/-8
Halifax	Var	7/-6
Ottawa	Var	0/-11
Québec	Nei	0/-9
Régina	Var	4/-5
Saint-Jean	Plu	3/-5
Toronto	Var	0/-5
Victoria	Var	7/-1
Yellowknife	Nei	-17/-23

LES MARÉES			
La Pénade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
1h30	0.7	N/D	
5h40	1.1		
13h00	0.7		
17h20	1.4		

AU SOLEIL					
Acapulco	Plu	30/25	Martinique	Sol	28/22
Bermudes	Plu	20/16	Myrtle Beach	Sol	17/3
Barbades	Sol	29/23	Montego Bay	Var	30/22
Cancun	Ora	31/20	Orlando	Plu	20/7
Fort Lauderdale	Ora	23/12	Puerto Plata	Sol	29/21
Freeport	Ave	28/22	Puerto Vallarta	Sol	36/19
Key West	Ora	25/15	Tampa	Plu	20/7
La Havane	Sol	32/16	West Palm B.	Ora	23/10

LE MONDE					
Amsterdam	Plu	10/4	Madrid	Var	16/0
Athènes	Var	17/10	Mexico City	Plu	18/9
Bruxelles	Plu	11/5	Moscou	Nei	1/0
Buenos Aires	Sol	25/21	New York	Nua	9/1
Hong Kong	Sol	24/19	Paris	Plu	11/4
Lisbonne	Sol	18/10	Rio	Ora	30/26
Londres	Plu	12/12	Rome	Ave	9/3
Los Angeles	Sol	26/11	Tokyo	Ave	14/9



Les gens d'ici

avec Ann Boisvert

Courriel: gensdici@lenouvelliste.qc.ca



LE KEY-CLUB CMI PRÊT POUR UNE AUTRE ANNÉE

Le club Kiwanis reste toujours très impliqué dans le fonctionnement du Key-Club CMI. Et, comme le veut la tradition, chaque année un montant de 3000 \$ est versé à ce regroupement afin que les jeunes qui en font partie puissent organiser leurs activités dont entre autres, la participation au congrès annuel des Key-Club. Sur la photo, les représentantes du Key-Club CMI CATHERINE LEMARIER-SAULNIER, publiciste, CINTHIA PAQUETTE-GRENIER, secrétaire et VÉRONIK DIONNE, la présidente, sont en compagnie du responsable du Key-Club CMI et vice-président du club Kiwanis, BENOÎT MARQUETTE lors de la remise officielle du chèque.

Finis la suspense

À l'occasion de la soirée de clôture de la 33e édition du Carnaval de Gentilly, une activité intitulée «Bye Bye 33e-La boîte à Surprise!», les participants les plus curieux ont finalement été rassasiés. C'est à ce moment seulement, après des mois d'attente quasi insoutenable, que l'organisation du Carnaval a enfin dévoilé qui se cachait sous le costume du Bonhomme Carnaval pour cette 33e édition. À la surprise de tous, (d'où, probablement, le nom de la soirée!), le Bonhomme Carnaval 2002 a été personnifié par une femme! NANCY HORAN, qui, selon les dires de plusieurs, a dégagé tout au long de son aventure un aplomb surprenant, s'est révélée au grand public avec beaucoup de satisfaction. Bravo!

La pétanque regroupe les retraités

Récemment, le Centre des aînés de Shawinigan a été l'hôte d'un tournoi de pétanque amical qui a permis aux retraités des compagnies Alcan et Belgo de se retrouver. Entre autres participants, les dirigeants GUY FORTIN, CLAUDE BELLEMARE, des secteurs respectifs de l'aluminerie et de la fabrication de même que le directeur RICHARD BOUCHER et son assistant à l'époque HERVÉ MORISSETTE, ont pris plaisir à se disputer les honneurs dans une ambiance tout à fait détendue. L'histoire ne dit toutefois pas laquelle des équipes représentants les dites compagnie, a fini par gagner!

Succession assurée

La présidente de la 33e édition du Carnaval de Gentilly, CLAUDETTE ANCTIL a procédé au dévoilement de son successeur, celui qui prendra sa relève à la barre du Carnaval, édition 2002-2003. Pour faire cette annonce, madame ANCTIL était accompagnée de son conjoint YVES BOURGAULT.

Ainsi, ALAIN BOURQUE, un entrepreneur électricien bien connu sur la Rive-Sud, déjà impliqué auprès de divers organismes locaux, a accepté de poursuivre la mission du Carnaval de Gentilly pour sa 34e édition. Une décision semblable ne se prend sans auparavant avoir consulté son entourage, surtout sa conjointe! BOURQUE sera donc appuyé dans son aventure de sa conjointe LUCIE RICHARD. Bonne chance!

Prompt rétablissement

Les membres de la Légion canadienne restent solidaire malgré le temps qui passe et la maladie qui fait ses ravages. C'est pourquoi ils souhaitent un prompt rétablissement à deux bons légionnaires de la filiale 35 de Trois-Rivières, ALPHONSE LELAIDIER et ROGER LEMAY. ●



DE LA BONNE SOUPE À NICOLET...

Destinée aux jeunes, «La Soupe du Partage» de la rue Léon XIII à Nicolet, est une oeuvre sociale qui reçoit de l'appui de partout. Sur la photo, à l'avant, DIANE SAINT-ONGE, marraine de la soupe; MICHEL MORIN, député de Nicolet-Yamaska; ROSE-AIMÉE PROVENCHER, grand-mère de la soupe et écrivaine; Derrière, JACQUES AUGER, fondateur de l'oeuvre, et trois adolescents parmi la trentaine de convives qui s'amènent à tous les mids. Absent de la photo, MGR GILBERT LEMIRE, curé de Notre-Dame-de-Saint-François-du-Lac. Il a récemment procédé à la bénédiction des lieux ainsi que MICHEL CLOUTIER, parrain depuis deux ans et président de Nicolet Plastic.

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone: 376.2501 • Télécopieur: 376.0946

Les cheveux sont de retour
Faites partie des gagnants
vous offre 3 solutions à la calvitie

JAC-CHAIRFAX
Pour une consultation gratuite (819) 378-2951
1 800 481-5226

GUY LAFLEUR
«Légende du hockey»
124, boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine